



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanaudoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 1 Le territoire

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Marjolaine Lamoureux Théorêt

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Marjolaine LAMOUREUX THÉORÊT. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Superficie des terres, densité et classement provincial, 2021

	Superficie des terres en kilomètres carrés	Densité de population au kilomètre carré	Classement des municipalités
Saint-Paul	49,11	133,7	150
Crabtree	25,06	165,8	209
Saint-Pierre	9,68	29,5	1 072
Joliette	22,96	931,2	53
Saint-Thomas	94,57	37,0	241
Notre-Dame-des-Prairies	18,10	523,2	116
Saint-Charles-Borromée	18,48	827,0	71
Saint-Ambroise-de-Kildare	67,73	60,4	212
Notre-Dame-de-Lourdes	35,59	88,2	261
Sainte-Mélanie	76,10	42,7	258

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0002.ivt.

Superficie des terres

La superficie des terres désigne le nombre de kilomètres carrés de terres dans une région géographique donnée. Les données sur la superficie des terres ne sont pas officielles et servent uniquement à calculer la densité de la population.

Densité de la population

La densité de la population est le nombre de personnes au kilomètre carré. Pour obtenir la densité de la population, on divise la population totale par la superficie des terres.

Classement des municipalités

Le classement des municipalités présenté par Statistique Canada est basé sur le nombre total de villes, municipalités, villages, village cri, village naskapi, village nordique, cantons, cantons unis, paroisses, établissement indien, réserves indiennes, terres réservées aux Cris, terre inuite, gouvernement régional et territoires non organisés composant la province du Québec, totalisant 1 194 rangs.





Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 2 Les familles

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Marjolaine Lamoureux Théorêt

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Marjolaine LAMOUREUX THÉORÊT. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, octobre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

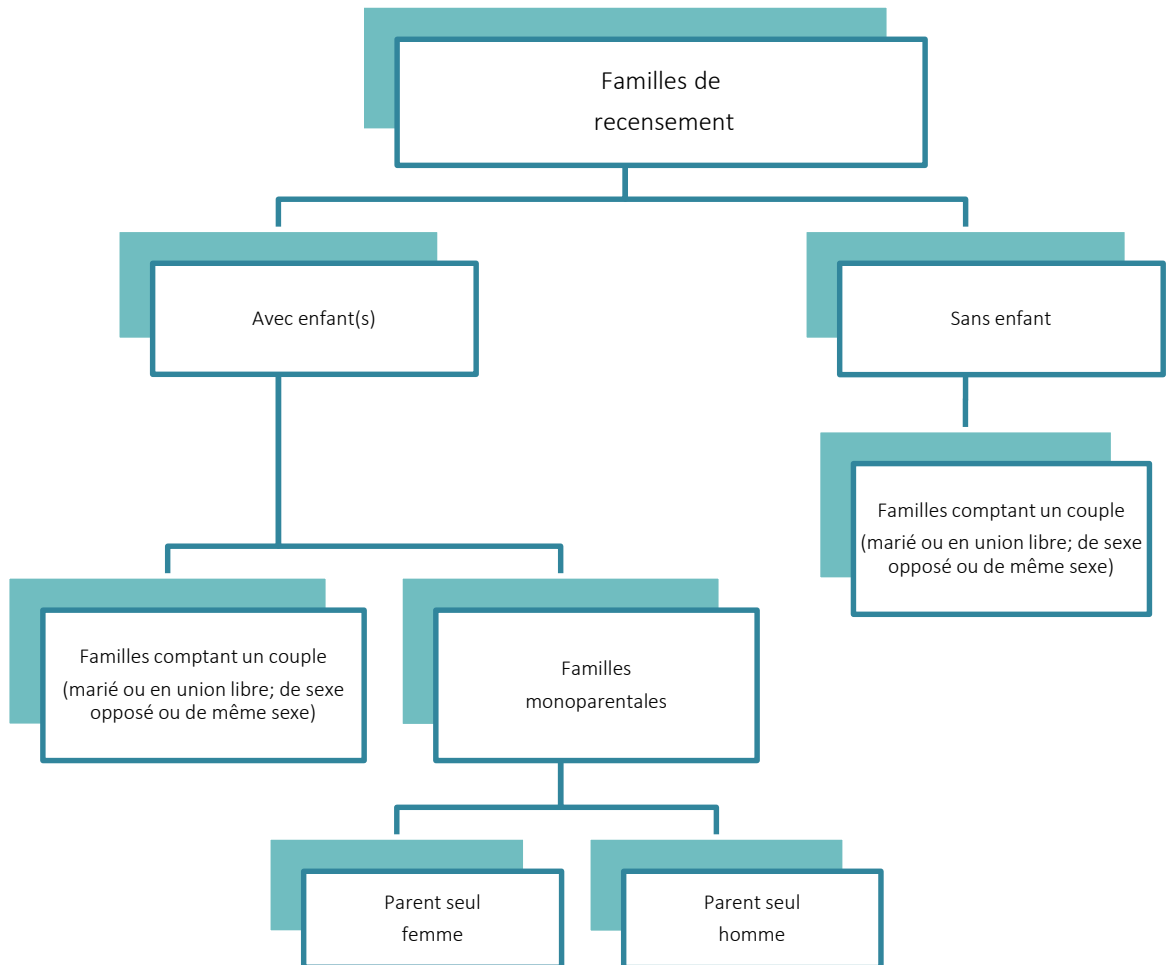
Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanaudoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation





Familles de recensement, 2016 et 2021 (N)

	2016	2021	Variation
	N	N	%
Saint-Paul	1 795	1 965	9,5
Crabtree	1 110	1 160	4,5
Saint-Pierre	85	85	0,0
Joliette	5 155	5 340	3,6
Saint-Thomas	985	1 060	7,6
Notre-Dame-des-Prairies	2 775	2 855	2,9
Saint-Charles-Borromée	3 700	3 940	6,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 160	1 210	4,3
Notre-Dame-de-Lourdes	830	890	7,2
Sainte-Mélanie	915	990	8,2

En 2021, la MRC de Joliette compte 19 485 familles de recensement, ce qui représente 13 % des familles de Lanaudière.

Près de la moitié des familles de la MRC résident dans les municipalités de Joliette et de Saint-Charles-Borromée.

À l'exception de la municipalité de Saint-Pierre, la proportion de familles de recensement a augmenté sur tout le territoire de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
 Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

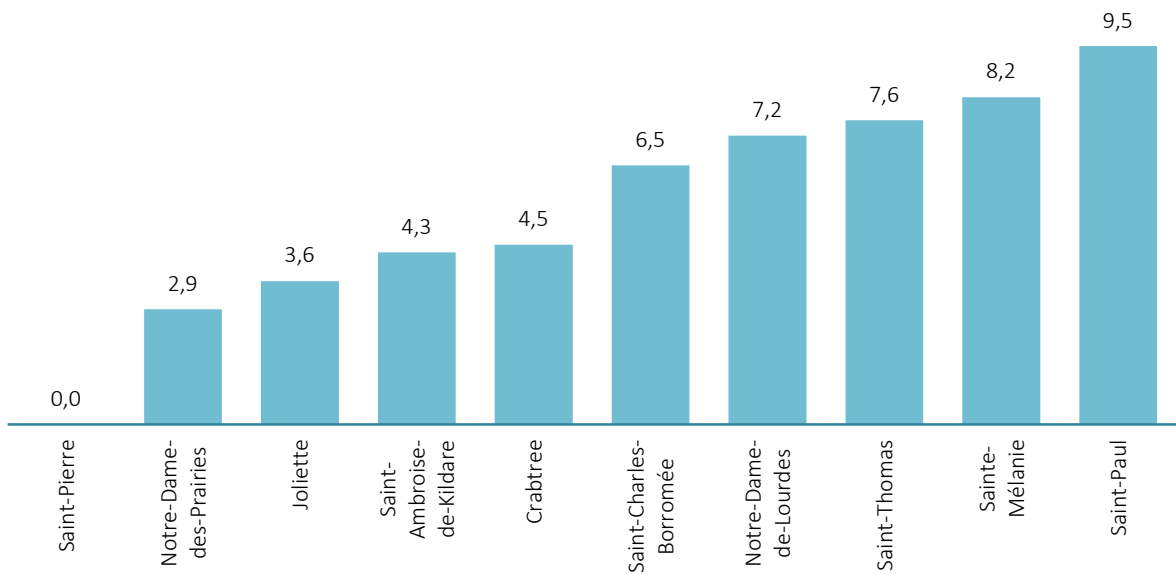
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement, 2016-2021 (%)



Familles de recensement avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	1 040	1 795	57,9	1 085	1 965	55,2	-4,7	
Crabtree	625	1 110	56,3	640	1 160	55,2	-2,0	
Saint-Pierre	35	85	41,2	40	85	47,1	14,3	
Joliette	2 765	5 155	53,6	2 750	5 340	51,5	-4,0	
Saint-Thomas	520	985	52,8	560	1 060	52,8	0,1	
Notre-Dame-des-Prairies	1 405	2 775	50,6	1 350	2 855	47,3	-6,6	
Saint-Charles-Borromée	1 800	3 700	48,6	1 775	3 940	45,1	-7,4	
Saint-Ambroise-de-Kildare	640	1 160	55,2	650	1 210	53,7	-2,6	
Notre-Dame-de-Lourdes	445	830	53,6	475	890	53,4	-0,5	
Sainte-Mélanie	460	915	50,3	490	990	49,5	-1,5	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

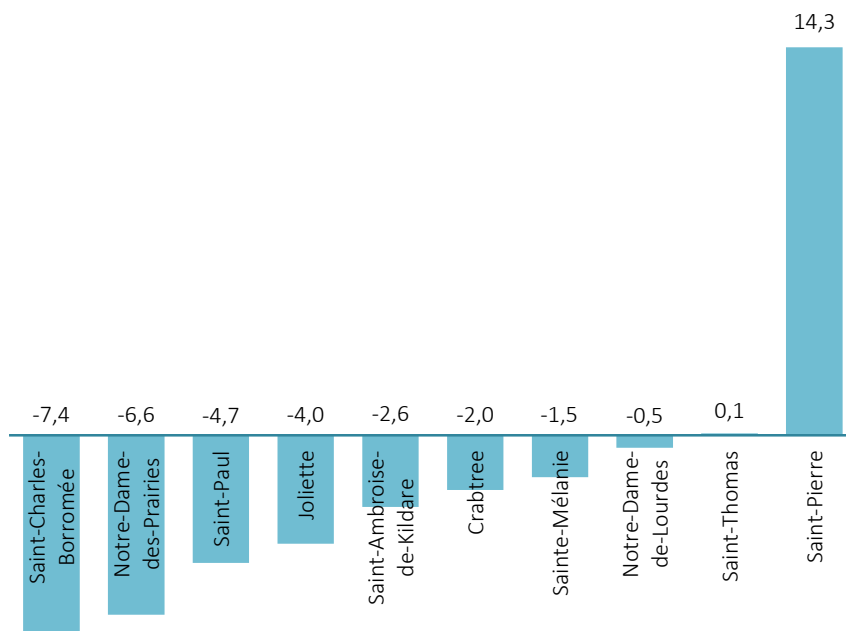
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016-2021 (%)



En 2021, la moitié des familles de recensement a au moins un enfant à la maison.

La proportion de familles avec enfant(s) à la maison est plus élevée dans les municipalités de Saint-Paul et de Crabtree.

La municipalité de Saint-Charles-Borromée est celle ayant la proportion la plus faible de familles avec enfant(s).

Parmi les dix municipalités, huit ont enregistré une diminution de la proportion de familles de recensement avec enfant(s).

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	750	1 795	41,8	870	1 965	44,3	6,0
Crabtree	480	1 110	43,2	515	1 160	44,4	2,7
Saint-Pierre	50	85	58,8	40	85	47,1	-20,0
Joliette	2 395	5 155	46,5	2 590	5 340	48,5	4,4
Saint-Thomas	460	985	46,7	505	1 060	47,6	2,0
Notre-Dame-des-Prairies	1 380	2 775	49,7	1 505	2 855	52,7	6,0
Saint-Charles-Borromée	1 905	3 700	51,5	2 165	3 940	54,9	6,7
Saint-Ambroise-de-Kildare	520	1 160	44,8	555	1 210	45,9	2,3
Notre-Dame-de-Lourdes	390	830	47,0	415	890	46,6	-0,8
Sainte-Mélanie	450	915	49,2	495	990	50,0	1,7

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

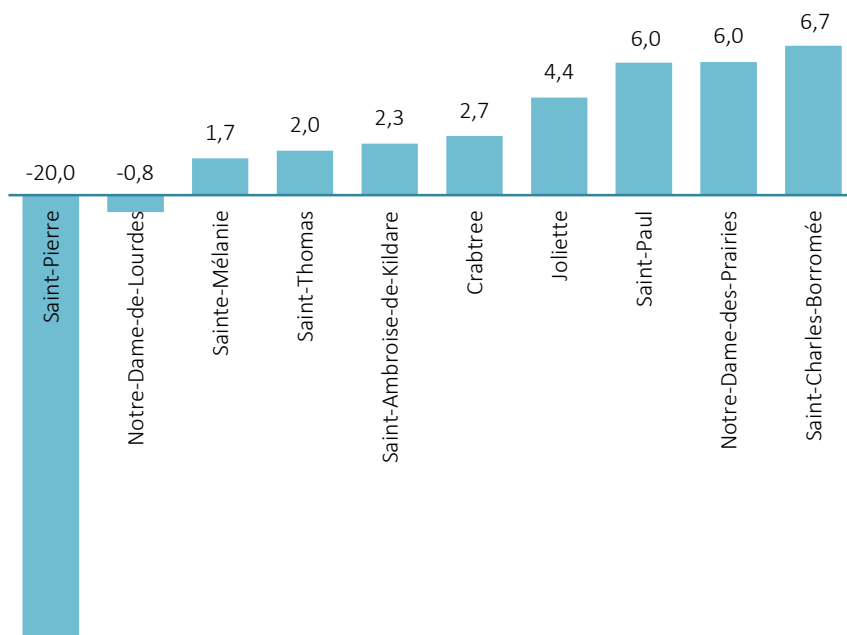
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016-2021 (%)



En 2021, 50 % des familles de recensement sont sans enfant à la maison.

Plus d'une famille sur deux dans les municipalités de Saint-Charles-Borromée et de Notre-Dame-des-Prairies n'ont pas d'enfant à la maison.

Crabtree et de Saint-Paul ont la proportion de familles sans enfant à la maison la plus faible.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	1 495	1 795	83,3	1 665	1 965	84,7	1,7	
Crabtree	900	1 110	81,1	965	1 160	83,2	2,6	
Saint-Pierre	80	85	94,1	70	85	82,4	-12,5	
Joliette	3 920	5 155	76,0	4 100	5 340	76,8	1,0	
Saint-Thomas	835	985	84,8	890	1 060	84,0	-1,0	
Notre-Dame-des-Prairies	2 320	2 775	83,6	2 410	2 855	84,4	1,0	
Saint-Charles-Borromée	3 105	3 700	83,9	3 330	3 940	84,5	0,7	
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 000	1 160	86,2	1 035	1 210	85,5	-0,8	
Notre-Dame-de-Lourdes	700	830	84,3	785	890	88,2	4,6	
Sainte-Mélanie	800	915	87,4	845	990	85,4	-2,4	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

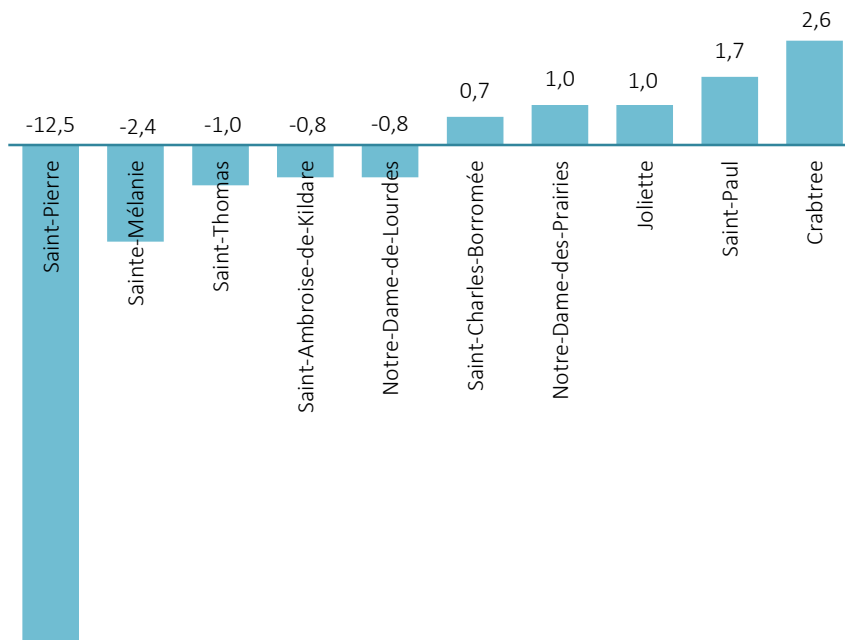
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple parmi l'ensemble des familles de recensement, 2016-2021 (%)



En 2021, 83 % des familles de recensement comptent un couple.

Cette proportion atteint près de neuf familles sur dix dans la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes.

La proportion la moins élevée est celle dans la municipalité de Saint-Pierre.

La proportion de familles de recensement comptant un couple a diminué dans cinq des dix municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	750	1 495	50,2	785	1 665	47,1	-6,0	
Crabtree	415	900	46,1	445	965	46,1	0,0	
Saint-Pierre	30	80	37,5	30	70	42,9	14,3	
Joliette	1 525	3 920	38,9	1 510	4 100	36,8	-5,3	
Saint-Thomas	375	835	44,9	395	890	44,4	-1,2	
Notre-Dame-des-Prairies	945	2 320	40,7	905	2 410	37,6	-7,8	
Saint-Charles-Borromée	1 205	3 105	38,8	1 165	3 330	35,0	-9,9	
Saint-Ambroise-de-Kildare	480	1 000	48,0	480	1 040	46,2	-3,8	
Notre-Dame-de-Lourdes	310	700	44,3	365	775	47,1	6,3	
Sainte-Mélanie	345	800	43,1	350	845	41,4	-4,0	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple, 2016-2021 (%)


En 2021, parmi les familles comptant un couple, 40 % ont au moins un enfant à la maison.

Saint-Paul et Notre-Dame-de-Lourdes ont la proportion la plus élevée de familles composées d'un couple avec enfant(s).

La proportion de familles de recensement comptant un couple avec enfant(s) a diminué dans sept des dix municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple selon le territoire, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	750	1 495	50,2	870	1 665	52,3	4,2
Crabtree	480	900	53,3	515	965	53,4	0,1
Saint-Pierre	50	80	62,5	40	70	57,1	-8,6
Joliette	2 395	3 920	61,1	2 590	4 100	63,2	3,4
Saint-Thomas	460	835	55,1	505	890	56,7	3,0
Notre-Dame-des-Prairies	1 380	2 320	59,5	1 505	2 410	62,4	5,0
Saint-Charles-Borromée	1 905	3 105	61,4	2 165	3 330	65,0	6,0
Saint-Ambroise-de-Kildare	520	1 000	52,0	555	1 040	53,4	2,6
Notre-Dame-de-Lourdes	390	700	55,7	415	775	53,5	-3,9
Sainte-Mélanie	450	800	56,3	495	845	58,6	4,1

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

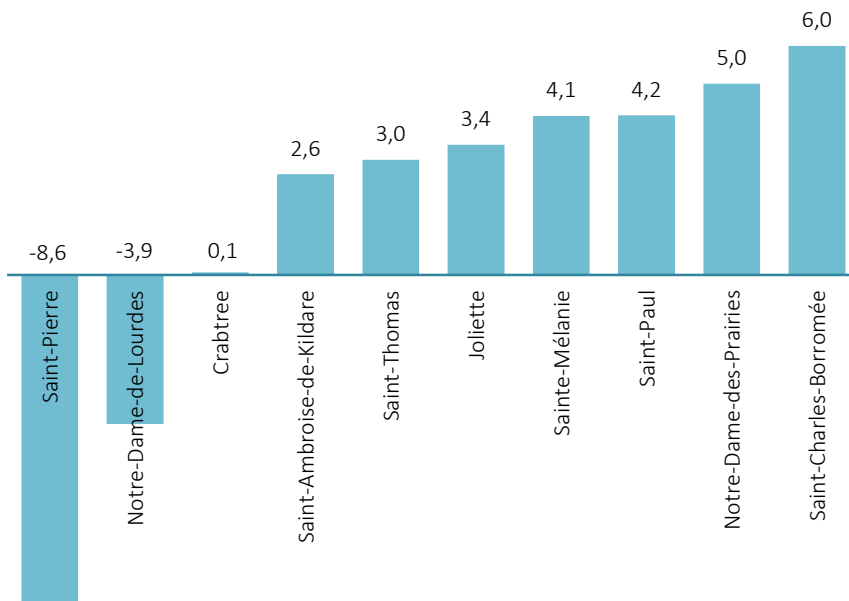
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison parmi l'ensemble des familles de recensement comptant un couple, 2016-2021 (%)



En 2021, parmi les familles comptant un couple, 60 % d'entre elles sont sans enfant à la maison.

À Saint-Charles-Borromée, près des deux tiers des couples sont sans enfant à la maison.

La très grande majorité des municipalités ont enregistré une augmentation de la proportion de familles de recensement comptant un couple sans enfant à la maison.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s), 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	290	1 040	27,9	300	1 085	27,6	-0,8
Crabtree	210	625	33,6	195	640	30,5	-9,3
Saint-Pierre	5	35	14,3	10	40	25,0	75,0
Joliette	1 240	2 765	44,8	1 240	2 750	45,1	0,5
Saint-Thomas	145	520	27,9	165	560	29,5	5,7
Notre-Dame-des-Prairies	460	1 405	32,7	445	1 350	33,0	0,7
Saint-Charles-Borromée	595	1 800	33,1	610	1 775	34,4	4,0
Saint-Ambroise-de-Kildare	160	640	25,0	170	650	26,2	4,6
Notre-Dame-de-Lourdes	135	445	30,3	110	475	23,2	-23,7
Sainte-Mélanie	115	460	25,0	140	490	28,6	14,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

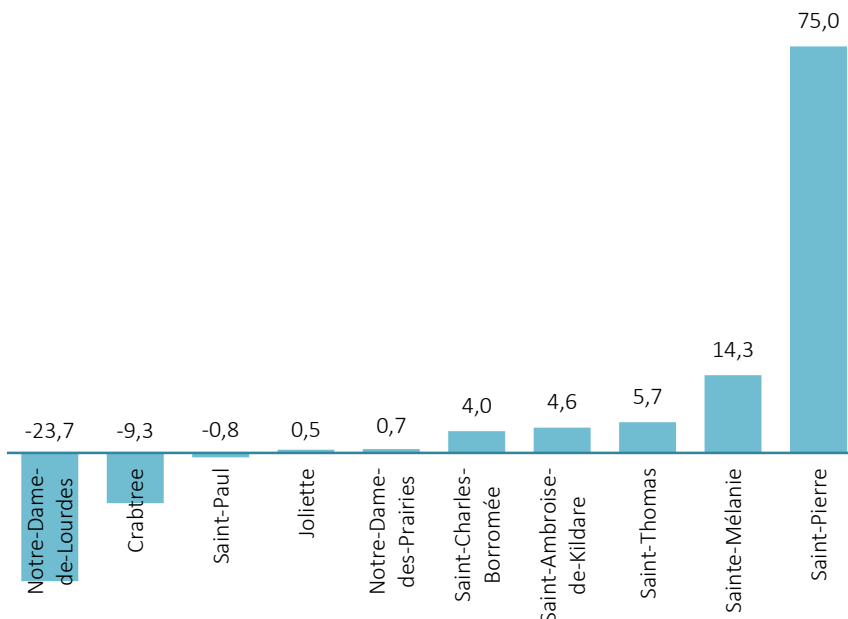
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles monoparentales parmi l'ensemble des familles de recensement avec enfant(s), 2016-2021 (%)



Les familles monoparentales forment 35 % des familles de recensement avec enfant(s) en 2021.

La municipalité de Joliette compte la proportion la plus importante de familles monoparentales.

La proportion de familles monoparentales a crû dans sept des dix municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales dont le chef de famille est une femme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	210	290	72,4	205	300	68,3	-5,6
Crabtree	150	210	71,4	140	195	71,8	0,5
Saint-Pierre	5	5	100,0	5	10	50,0	-50,0
Joliette	975	1 240	78,6	950	1 240	76,6	-2,6
Saint-Thomas	95	145	65,5	115	165	69,7	6,4
Notre-Dame-des-Prairies	335	460	72,8	335	445	75,3	3,4
Saint-Charles-Borromée	465	595	78,2	460	610	75,4	-3,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	110	160	68,8	115	170	67,6	-1,6
Notre-Dame-de-Lourdes	90	135	66,7	70	110	63,6	-4,5
Sainte-Mélanie	85	115	73,9	95	140	67,9	-8,2

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

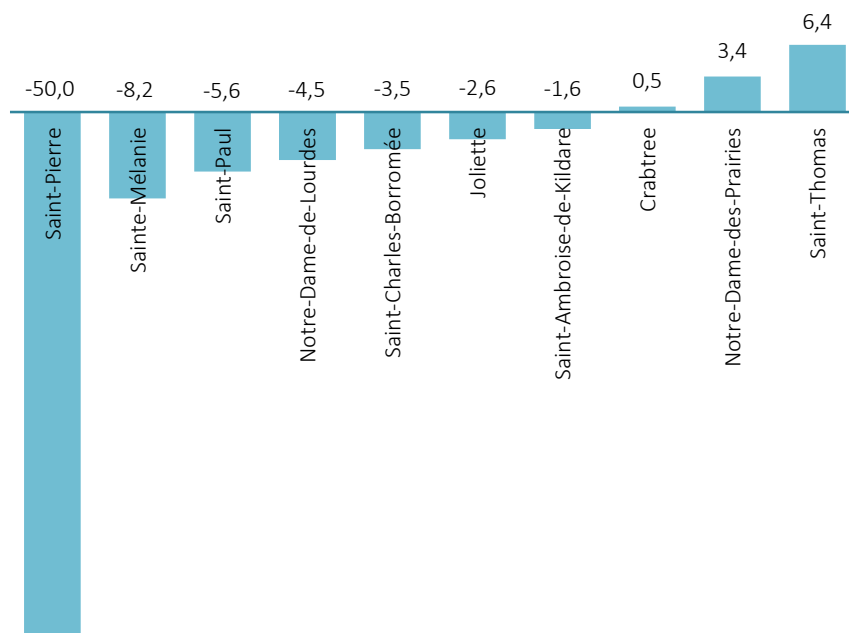
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est une femme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales, 2016-2021 (%)



Près des trois quart des familles monoparentales ont une femme comme chef de famille en 2021.

Dans la municipalité de Joliette, cette proportion atteint 77%.

La proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est une femme a diminué dans sept des dix municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Familles monoparentales dont le chef de famille est un homme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	85	290	29,3	95	300	31,7	8,0
Crabtree	60	210	28,6	55	195	28,2	-1,3
Saint-Pierre	0	5	0,0	0	10	0,0	0,0
Joliette	265	1 240	21,4	290	1 240	23,4	9,4
Saint-Thomas	50	145	34,5	50	165	30,3	-12,1
Notre-Dame-des-Prairies	130	460	28,3	115	445	25,8	-8,6
Saint-Charles-Borromée	135	595	22,7	145	610	23,8	4,8
Saint-Ambroise-de-Kildare	45	160	28,1	55	170	32,4	15,0
Notre-Dame-de-Lourdes	45	135	33,3	45	110	40,9	22,7
Sainte-Mélanie	30	115	26,1	45	140	32,1	23,2

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

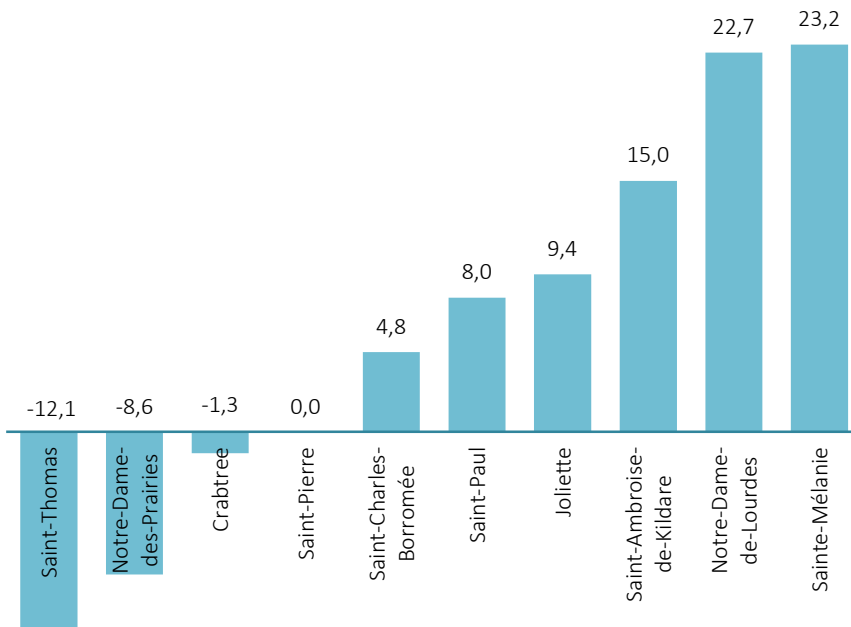
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Famille de recensement

« Un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; ou un parent dans une famille monoparentale, peu importe son état matrimonial, habitant avec au moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants. Tous les membres d'une famille de recensement particulière habitent le même logement. Les enfants peuvent être des enfants biologiques ou adoptés, peu importe leur âge ou leur état matrimonial, du moment qu'ils habitent dans le logement sans leur propre conjoint marié, conjoint de fait ou enfant. Les petits-enfants habitant avec leurs grands-parents, alors qu'aucun des parents n'est présent, constituent également une famille de recensement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de familles monoparentales dont le chef de famille est un homme parmi l'ensemble des familles de recensement monoparentales, 2016-2021 (%)



En 2021, 27 % des familles monoparentales ont un homme comme chef de famille.

Dans la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes cette proportion atteint 41 %.

La proportion de familles monoparentales dont le chef est un homme a augmenté dans six des dix municipalités.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 3 Le logement

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Émilie Nantel

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Émilie NANTEL. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Logements privés et logements privés occupés par des résidents habituels, 2016 et 2021 (N et variation en %)

	Logements privés			Logements privés occupés par des résidents habituels		
	2016	2021	Variation 2016-2021	2016	2021	Variation 2016-2021
Saint-Paul	2 489	2 755	10,7	2 396	2 701	12,7
Crabtree	1 719	1 826	6,2	1 670	1 757	5,2
Saint-Pierre	133	132	-0,8	125	129	3,2
Joliette	10 285	11 153	8,4	9 778	10 568	8,1
Saint-Thomas	1 419	1 521	7,2	1 378	1 475	7,0
Notre-Dame-des-Prairies	4 396	4 547	3,4	4 251	4 446	4,6
Saint-Charles-Borromée	6 222	7 259	16,7	6 053	6 850	13,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 631	1 749	7,2	1 582	1 694	7,1
Notre-Dame-de-Lourdes	1 247	1 352	8,4	1 193	1 298	8,8
Sainte-Mélanie	1 428	1 518	6,3	1 277	1 394	9,2

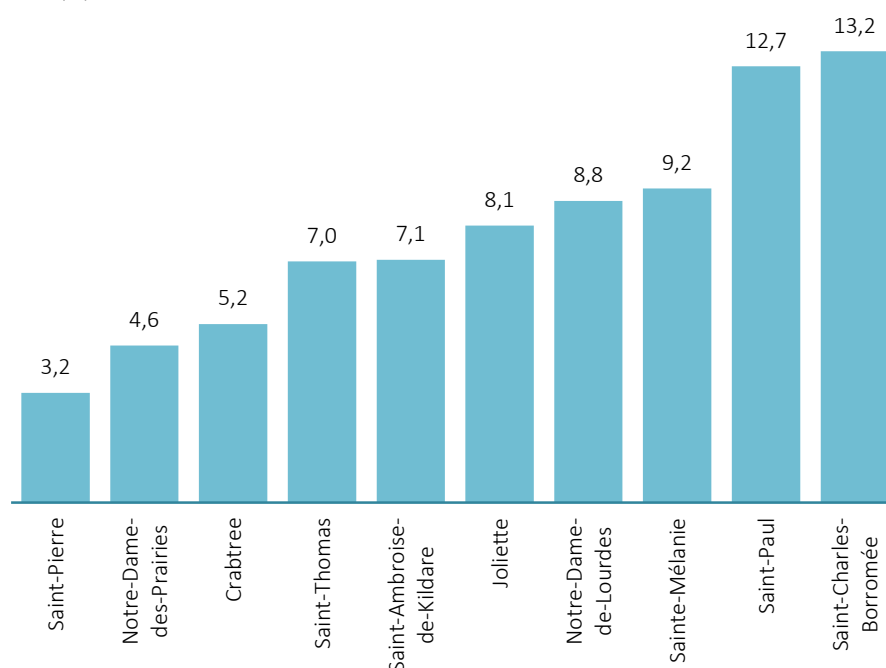
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0002.ivt.

Logement privé occupé par des résidents habituels

« Un logement privé occupé par des résidents habituels désigne un logement privé occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. Sont également inclus dans cette catégorie les logements privés dont les résidents habituels sont temporairement absents le 11 mai 2021. Sauf indication contraire, toutes les données présentées dans les produits sur le logement ont trait aux logements privés occupés par des résidents habituels, et non aux logements privés inoccupés ou aux logements occupés uniquement par des résidents étrangers ou par des personnes présentes temporairement. »

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, avril 2022.

Variation de la proportion de logements privés occupés par des résidents habituels, 2016-2021 (%)



En 2021, la MRC de Joliette compte 33 812 logements privés, parmi lesquels 32 312 sont occupés par des résidents habituels.

La municipalité de Joliette cumule environ le tiers des logements privés de la MRC de Joliette.

La municipalité de Saint-Charles-Borromée est celle ayant connu la plus forte augmentation de logements privés et de logements privés occupés par des résidents habituels entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Types de construction résidentielle, 2016 et 2021 (N et variation en %)

2016	A	B	C	D	E	Total
	N	N	N	N	N	N
Saint-Paul	1 990	185	55	115	50	2 395
Crabtree	1 025	380	80	160	25	1 670
Saint-Pierre	100	10	10	15	0	125
Joliette	2 975	4 835	285	1 150	535	9 775
Saint-Thomas	1 035	160	95	70	10	1 375
Notre-Dame-des-Prairies	2 495	1 070	235	305	150	4 250
Saint-Charles-Borromée	3 030	2 405	145	330	145	6 055
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 290	105	90	80	25	1 585
Notre-Dame-de-Lourdes	945	95	45	70	45	1 190
Sainte-Mélanie	1 125	25	65	40	20	1 280

2021	A	B	C	D	E	Total
	N	N	N	N	N	N
Saint-Paul	2 210	255	55	120	70	2 705
Crabtree	1 040	440	90	160	25	1 760
Saint-Pierre	100	10	5	10	0	130
Joliette	3 215	5 300	290	1 155	600	10 565
Saint-Thomas	1 080	200	100	70	20	1 475
Notre-Dame-des-Prairies	2 610	1 150	250	305	120	4 445
Saint-Charles-Borromée	3 120	3 105	130	350	145	6 850
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 385	115	90	85	25	1 695
Notre-Dame-de-Lourdes	1 015	105	50	80	45	1 300
Sainte-Mélanie	1 220	45	65	50	15	1 395

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016017.ivt et 98-10-0041.ivt.

A : Maison individuelle non attenante

B : Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages

C : Maison jumelée

D : Appartement ou plain-pied dans un duplex

E : Autres constructions incluant les appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus, les logements mobiles, les maisons en rangée et les autres maisons individuelles attenantes



Types de construction résidentielle, 2016 et 2021 (N et variation en %) (suite)

Variation	A	B	C	D	E	Total
	%	%	%	%	%	%
Saint-Paul	11,1	37,8	0,0	4,3	40,0	12,9
Crabtree	1,5	15,8	12,5	0,0	0,0	5,4
Saint-Pierre	0,0	0,0	-50,0	-33,3	na	4,0
Joliette	8,1	9,6	1,8	0,4	12,1	8,1
Saint-Thomas	4,3	25,0	5,3	0,0	100,0	7,3
Notre-Dame-des-Prairies	4,6	7,5	6,4	0,0	-20,0	4,6
Saint-Charles-Borromée	3,0	29,1	-10,3	6,1	0,0	13,1
Saint-Ambroise-de-Kildare	7,4	9,5	0,0	6,3	0,0	6,9
Notre-Dame-de-Lourdes	7,4	10,5	11,1	14,3	0,0	9,2
Sainte-Mélanie	8,4	80,0	0,0	25,0	-25,0	9,0

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016017.ivt et 98-10-0041.ivt.

A : Maison individuelle non attenante

B : Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages

C : Maison jumelée

D : Appartement ou plain-pied dans un duplex

E : Autres constructions incluant les appartements dans un immeuble de cinq étages ou plus, les logements mobiles, les maisons en rangée et les autres maisons individuelles attenantes



Ménages privés, 2016 et 2021 (N et variation en %)

	2016	2021	Variation
	N	N	%
Saint-Paul	2 395	2 700	12,7
Crabtree	1 665	1 755	5,4
Saint-Pierre	130	125	-3,8
Joliette	9 775	10 570	8,1
Saint-Thomas	1 380	1 475	6,9
Notre-Dame-des-Prairies	4 255	4 445	4,5
Saint-Charles-Borromée	6 050	6 850	13,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 580	1 695	7,3
Notre-Dame-de-Lourdes	1 195	1 295	8,4
Sainte-Mélanie	1 275	1 390	9,0

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

En 2021, la MRC de Joliette compte 32 310 ménages privés.

Entre 2016 et 2021, seule la municipalité de Saint-Pierre a connu un recul du nombre de ménages privés.

Saint-Charles-Borromée est la municipalité ayant connu la plus forte augmentation de ménages privés entre 2016 et 2021, suivi de la municipalité de Saint-Paul.

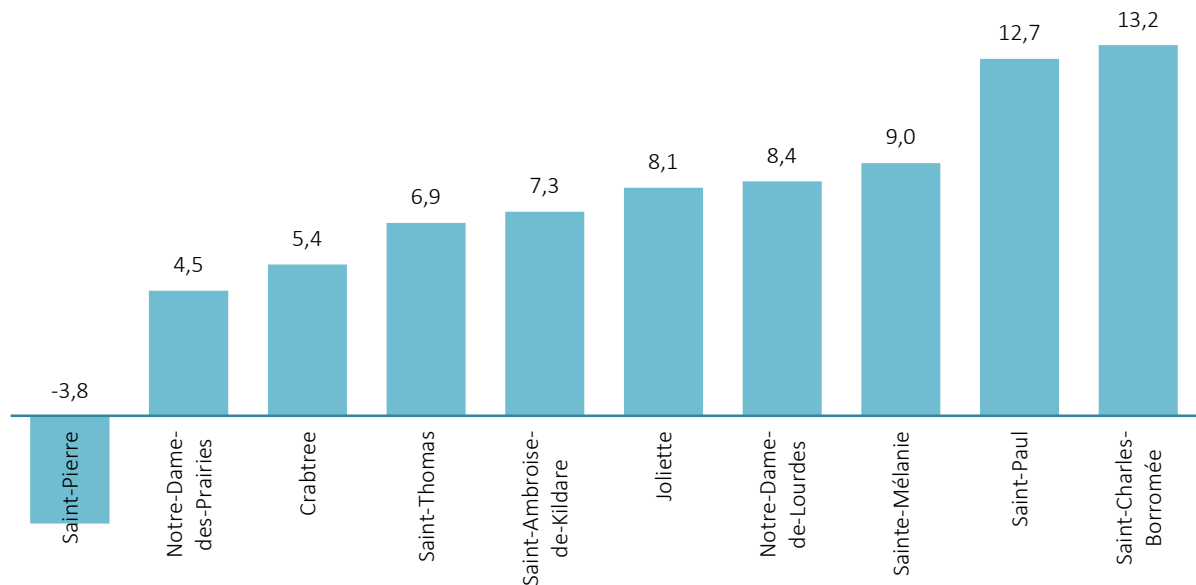
En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménage privé

« S'applique à une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement et qui n'ont pas de domicile habituel ailleurs au Canada ou à l'étranger. Les ménages sont divisés en deux sous-univers selon qu'ils occupent un logement collectif (ménage collectif) ou un logement privé (ménage privé). Dans le cadre du recensement, les ménages sont classés en trois catégories : les ménages privés, les ménages collectifs et les ménages à l'extérieur du Canada. À moins d'indications contraires, toutes les données contenues dans les produits du recensement se rapportent aux ménages privés seulement. »

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de ménages privés, 2016-2021 (%)



Ménages locataires dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	390	2 395	16,3	490	2 700	18,1	11,4
Crabtree	600	1 665	36,0	715	1 755	40,7	13,1
Saint-Pierre	45	130	34,6	50	125	40,0	15,6
Joliette	5 755	9 775	58,9	6 650	10 570	62,9	6,9
Saint-Thomas	305	1 380	22,1	385	1 475	26,1	18,1
Notre-Dame-des-Prairies	1 220	4 255	28,7	1 385	4 445	31,2	8,7
Saint-Charles-Borromée	2 835	6 050	46,9	3 640	6 850	53,1	13,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	340	1 580	21,5	410	1 695	24,2	12,4
Notre-Dame-de-Lourdes	300	1 195	25,1	305	1 295	23,6	-6,2
Sainte-Mélanie	255	1 275	20,0	265	1 390	19,1	-4,7

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

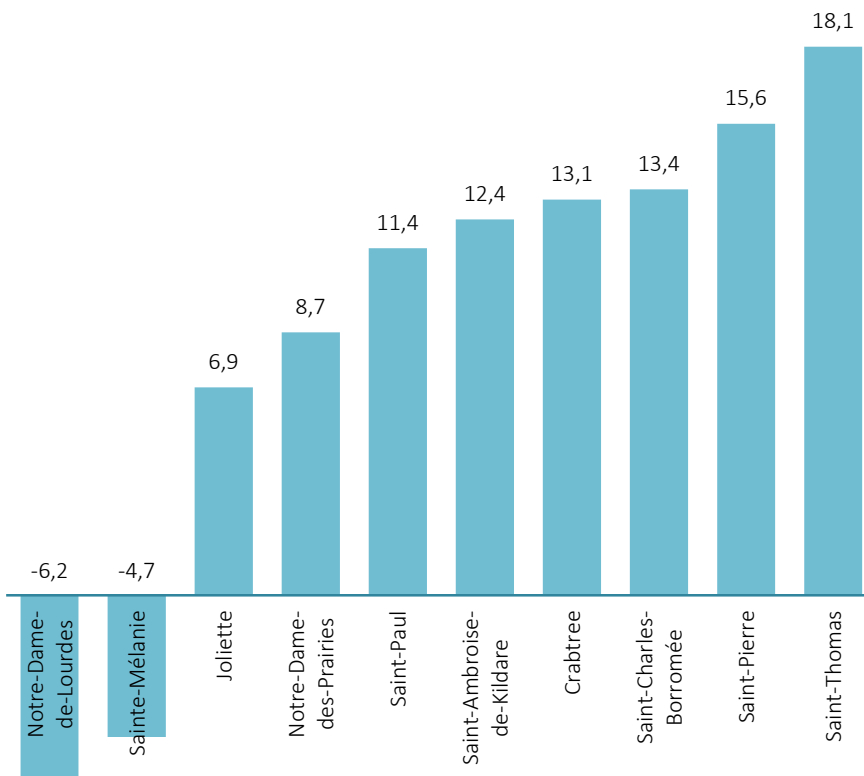
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Ménage locataire

« Désigne les ménages privés dont aucun membre n'est propriétaire du logement. Le logement est considéré comme étant loué même si aucun loyer en argent n'est versé. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de ménages locataires dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 44,3 % des ménages privés sont des ménages locataires.

Joliette est la municipalité ayant la plus grande proportion de ménages locataires dans les ménages privés.

La municipalité de Saint-Paul est celle ayant la plus faible proportion de ménages locataires dans les ménages privés.

Entre 2016 et 2021, huit des dix municipalités de la MRC ont connu une augmentation de la proportion de ménages locataires dans les ménages privés.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages propriétaires dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	2 010	2 395	83,9	2 210	2 700	81,9	-2,5	
Crabtree	1 065	1 665	64,0	1 040	1 755	59,3	-7,4	
Saint-Pierre	90	130	69,2	80	125	64,0	-7,6	
Joliette	4 020	9 775	41,1	3 920	10 570	37,1	-9,8	
Saint-Thomas	1 075	1 380	77,9	1 085	1 475	73,6	-5,6	
Notre-Dame-des-Prairies	3 035	4 255	71,3	3 060	4 445	68,8	-3,5	
Saint-Charles-Borromée	3 220	6 050	53,2	3 210	6 850	46,9	-12,0	
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 240	1 580	78,5	1 285	1 695	75,8	-3,4	
Notre-Dame-de-Lourdes	895	1 195	74,9	995	1 295	76,8	2,6	
Sainte-Mélanie	1 020	1 275	80,0	1 130	1 390	81,3	1,6	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

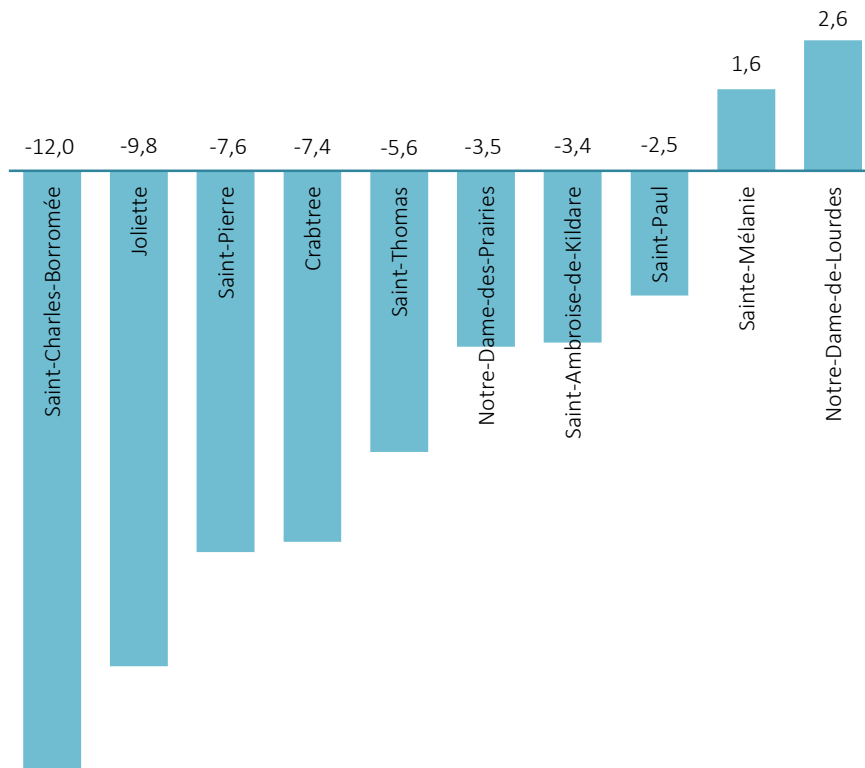
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Ménage propriétaire

« Désigne un ménage privé au sein duquel au moins un des membres du ménage est propriétaire du logement, même s'il est encore en train de le payer. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de ménages propriétaires dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, 55,8 % des ménages privés dans la MRC de Joliette sont des ménages propriétaires.

Saint-Paul et Sainte-Mélanie sont les municipalités ayant les plus grandes proportions de ménages propriétaires parmi les ménages privés.

Joliette est la municipalité ayant la plus faible proportion de ménages propriétaires parmi les ménages privés.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures parmi l'ensemble des logements privés occupés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	2 240	2 395	93,5	2 585	2 700	95,7	2,4
Crabtree	1 550	1 665	93,1	1 670	1 755	95,2	2,2
Saint-Pierre	130	130	100,0	120	125	96,0	-4,0
Joliette	9 205	9 780	94,1	9 895	10 570	93,6	-0,5
Saint-Thomas	1 310	1 375	95,3	1 440	1 475	97,6	2,5
Notre-Dame-des-Prairies	4 110	4 250	96,7	4 315	4 445	97,1	0,4
Saint-Charles-Borromée	5 915	6 055	97,7	6 625	6 850	96,7	-1,0
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 505	1 580	95,3	1 615	1 695	95,3	0,0
Notre-Dame-de-Lourdes	1 115	1 190	93,7	1 220	1 295	94,2	0,5
Sainte-Mélanie	1 225	1 280	95,7	1 295	1 390	93,2	-2,7

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

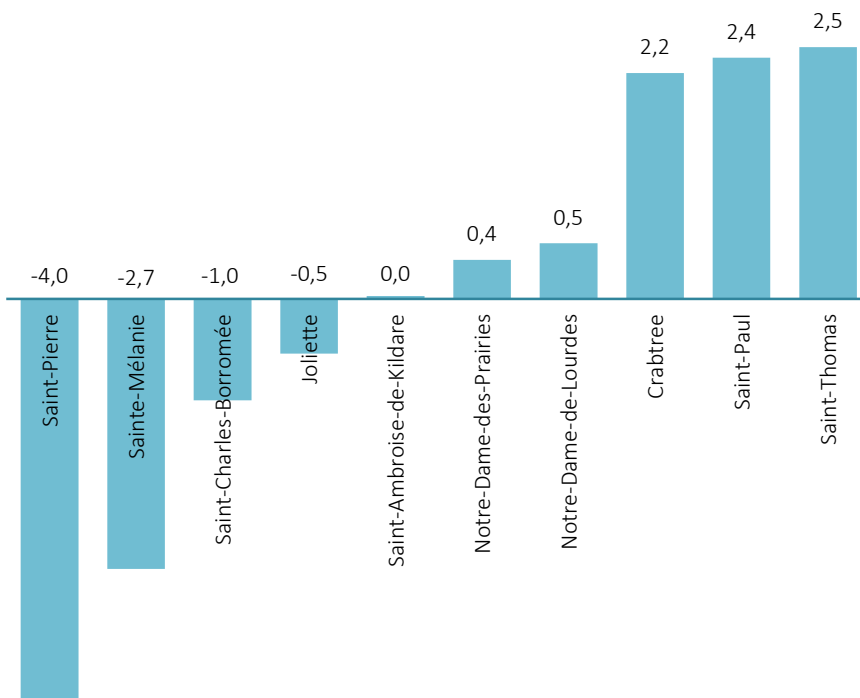
État du logement

« Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts.

La catégorie « entretien normal requis » comprend les logements qui n'ont besoin que d'un entretien normal, tel que la peinture ou le nettoyage du système de chauffage.

La catégorie « réparations mineures requises » comprend les logements qui n'ont besoin que de réparations mineures, tels que les logements qui ont des carreaux de plancher détachés ou manquants, des briques descellées, des bardeaux arrachés; ou des marches, des rampes ou un revêtement extérieur défectueux. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de logements nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures parmi l'ensemble des logements privés occupés, 2016-2021 (%)


En 2021, dans la MRC de Joliette, 95,3 % des logements privés occupés nécessitent seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.

Saint-Thomas et Notre-Dame-des-Prairies sont les municipalités ayant les plus grandes proportions des logements privés occupés nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.

Entre 2016 et 2021, cinq des dix municipalités de la MRC ont connu une augmentation de la proportion des logements privés occupés nécessitant seulement un entretien régulier ou des réparations mineures.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

**Logements nécessitant des réparations majeures parmi l'ensemble des logements privés occupés, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)**

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	155	2 395	6,5	120	2 700	4,4	-31,3
Crabtree	110	1 665	6,6	90	1 755	5,1	-22,4
Saint-Pierre	0	130	0,0	10	125	8,0	na
Joliette	575	9 780	5,9	675	10 570	6,4	8,6
Saint-Thomas	70	1 375	5,1	35	1 475	2,4	-53,4
Notre-Dame-des-Prairies	140	4 250	3,3	135	4 445	3,0	-7,8
Saint-Charles-Borromée	140	6 055	2,3	220	6 850	3,2	38,9
Saint-Ambroise-de-Kildare	80	1 580	5,1	75	1 695	4,4	-12,6
Notre-Dame-de-Lourdes	75	1 190	6,3	80	1 295	6,2	-2,0
Sainte-Mélanie	55	1 280	4,3	100	1 390	7,2	67,4

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

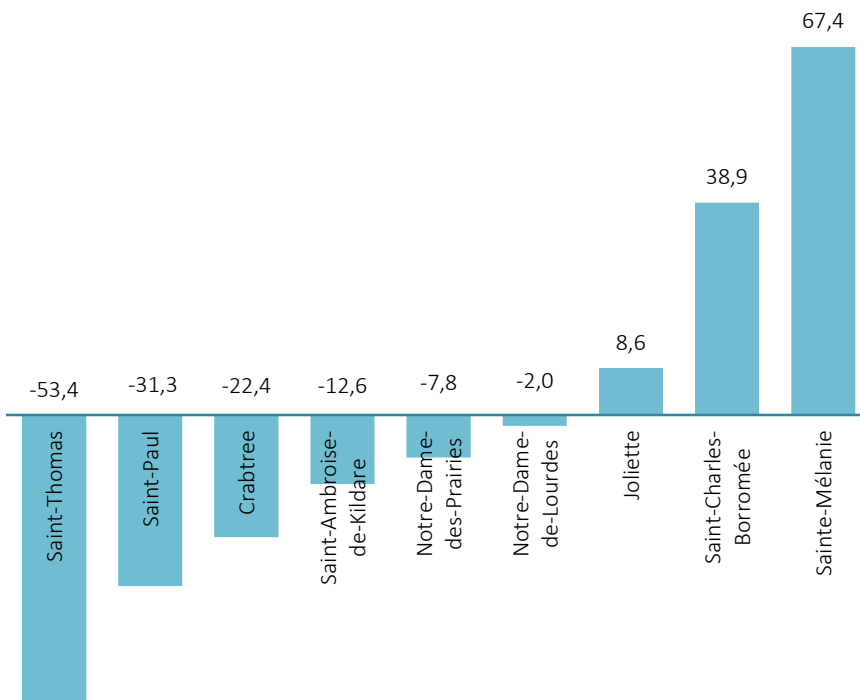
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

État du logement

« Fait référence aux besoins de réparation du logement. Cette notion ne comprend pas les rénovations désirées ni les ajouts.

La catégorie « réparations majeures requises » comprend les logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse; et les logements qui ont besoin de réparations à la charpente des murs, planchers ou plafonds. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion de logements nécessitant des réparations majeures parmi l'ensemble des logements privés occupés, 2016-2021 (%)


Dans la MRC de Joliette, en 2021, 4,8 % des logements privés occupés nécessitent des réparations majeures.

La municipalité de Saint-Pierre est celle ayant la plus grande proportion de logements privés occupés ayant besoin de réparations majeures.

Entre 2016 et 2021, six des dix municipalités ont connu une baisse de la proportion de logements privés occupés nécessitant des réparations majeures.

Sainte-Mélanie est la municipalité ayant connu la plus grande variation de la proportion de logements privés occupés nécessitant des réparations majeures entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés locataires, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	105	390	26,9	70	495	14,1	-47,5
Crabtree	180	600	30,0	130	720	18,1	-39,8
Saint-Pierre	0	40	0,0	0	45	0,0	na
Joliette	2 235	5 755	38,8	1 660	6 645	25,0	-35,7
Saint-Thomas	70	295	23,7	60	375	16,0	-32,6
Notre-Dame-des-Prairies	430	1 220	35,2	335	1 385	24,2	-31,4
Saint-Charles-Borromée	1 165	2 830	41,2	1 325	3 645	36,4	-11,7
Saint-Ambroise-de-Kildare	110	330	33,3	75	395	19,0	-43,0
Notre-Dame-de-Lourdes	70	300	23,3	60	305	19,7	-15,7
Sainte-Mélanie	60	250	24,0	60	265	22,6	-5,7

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0255.ivt.

Ménage locataire

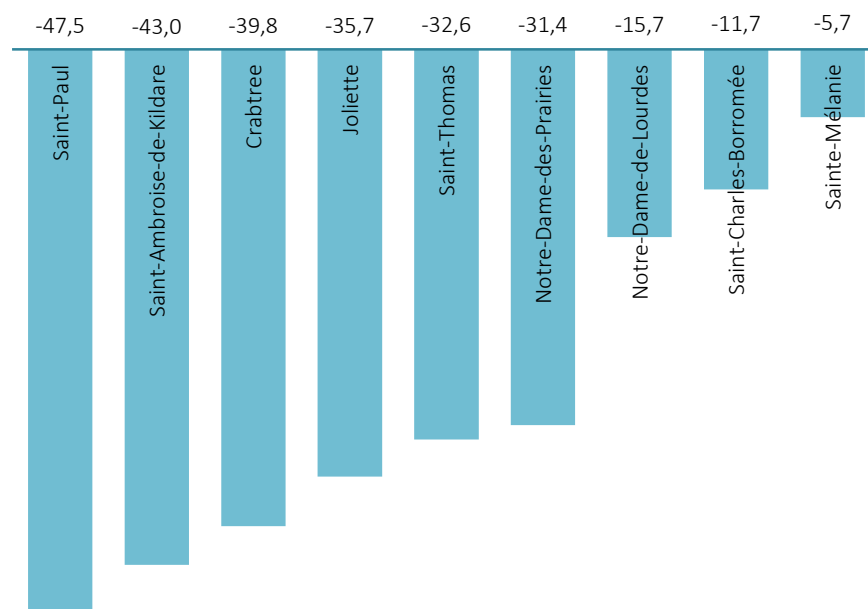
« Désigne les ménages privés dont aucun membre n'est propriétaire du logement. Le logement est considéré comme étant loué même si aucun loyer en argent n'est versé. »

Frais de logement

« Renvoie au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. En ce qui concerne les ménages habitant des logements fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements mensuels pour utiliser ou occuper le logement ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et septembre 2022.

Variation de la proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés locataires, 2016-2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 26,5 % des ménages privés locataires consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

Saint-Charles-Borromée est la municipalité ayant la plus grande proportion de ménages privés locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

La municipalité de Saint-Paul est celle ayant la plus faible proportion de ménages privés locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés propriétaires, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	215	1 995	10,8	205	2 200	9,3	-13,5	
Crabtree	120	1 050	11,4	35	1 035	3,4	-70,4	
Saint-Pierre	0	90	0,0	0	75	0,0	na	
Joliette	480	4 020	11,9	335	3 920	8,5	-28,4	
Saint-Thomas	125	1 045	12,0	50	1 055	4,7	-60,4	
Notre-Dame-des-Prairies	295	3 030	9,7	200	3 060	6,5	-32,9	
Saint-Charles-Borromée	255	3 215	7,9	235	3 210	7,3	-7,7	
Saint-Ambroise-de-Kildare	80	1 190	6,7	80	1 250	6,4	-4,8	
Notre-Dame-de-Lourdes	105	890	11,8	65	995	6,5	-44,6	
Sainte-Mélanie	100	1 005	10,0	60	1 125	5,3	-46,4	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016231.ivt et 98-10-0255.ivt.

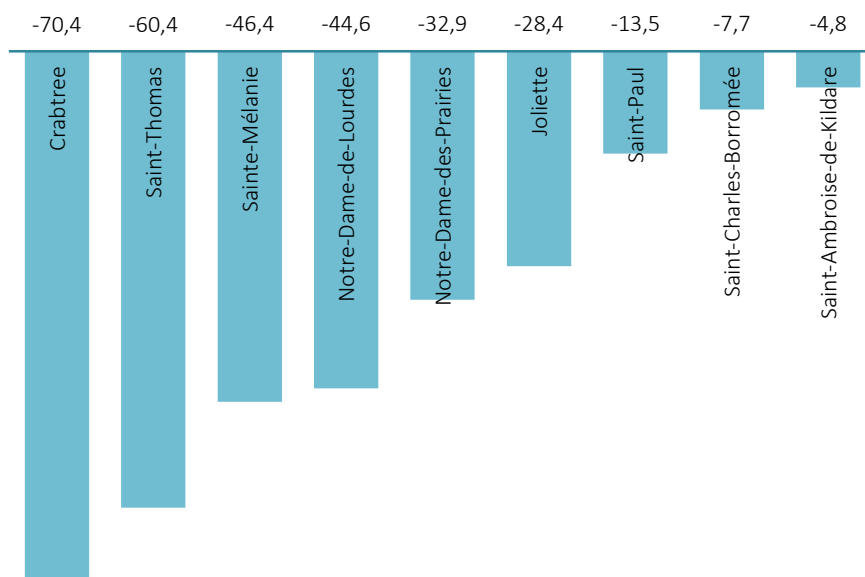
Ménage propriétaire

« Désigne un ménage privé au sein duquel au moins un des membres du ménage est propriétaire du logement, même s'il est encore en train de le payer. »

Frais de logement

« Renvoie au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. En ce qui concerne les ménages habitant des logements fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements mensuels pour utiliser ou occuper le logement ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et septembre 2022.

Variation de la proportion de ménages propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement parmi les ménages privés propriétaires, 2016-2021 (%)


Dans la MRC de Joliette, 7,1 % des ménages privés propriétaires, en 2021, consacrent 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

La municipalité de Saint-Paul est celle ayant la plus grande proportion de ménages privés propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

Entre 2016 et 2021, toutes les municipalités ont connu une baisse de la proportion de ménages privés propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement (non applicable pour Saint-Pierre).

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés selon le mode d'occupation, 2016 et 2021 (en dollars)

	2016		2021	
	Propriétaire	Locataire	Propriétaire	Locataire
	\$	\$	\$	\$
Saint-Paul	969	700	1 110	780
Crabtree	808	662	910	720
Saint-Pierre	454	648	800	640
Joliette	893	637	920	710
Saint-Thomas	880	664	870	800
Notre-Dame-des-Prairies	839	708	920	780
Saint-Charles-Borromée	802	725	840	830
Saint-Ambroise-de-Kildare	741	668	920	810
Notre-Dame-de-Lourdes	755	712	890	755
Sainte-Mélanie	767	662	860	800

Dans la MRC de Joliette, en 2021, les frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés sont de 930 \$ pour les ménages propriétaires et de 755 \$ pour les ménages locataires.

La municipalité de Saint-Pierre est celle ayant les frais de logement mensuels médians les plus bas, pour les logements privés occupés par des ménages propriétaires ainsi que ceux occupés par des ménages locataires.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

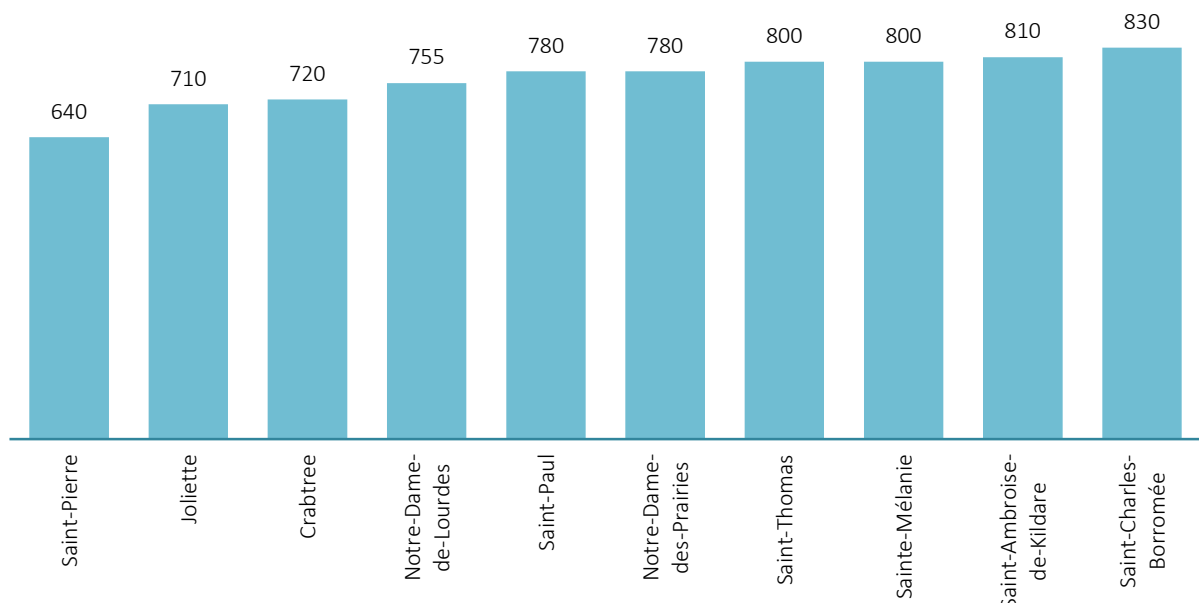
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Frais de logement

« Renvoie au montant total moyen de tous les frais de logements payés chaque mois par les ménages. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. En ce qui concerne les ménages habitant des logements fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements mensuels pour utiliser ou occuper le logement ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. »

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et septembre 2022.

Frais de logement mensuels médians pour les logements privés occupés locataires, 2021 (en dollars)



Ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné ou non, 2021 (N et %)

	Subventionné		Non subventionné		Total
	N	%	N	%	N
Saint-Paul	30	6,1	460	92,9	495
Crabtree	30	4,2	690	95,8	720
Saint-Pierre	0	0,0	45	100,0	45
Joliette	625	9,4	6 020	90,6	6 645
Saint-Thomas	20	5,3	360	96,0	375
Notre-Dame-des-Prairies	35	2,5	1 355	97,8	1 385
Saint-Charles-Borromée	440	12,1	3 205	87,9	3 645
Saint-Ambroise-de-Kildare	25	6,3	370	93,7	395
Notre-Dame-de-Lourdes	0	0,0	295	96,7	305
Sainte-Mélanie	0	0,0	255	96,2	265

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0255.ivt.

Dans la MRC de Joliette, 8,6 % des ménages privés locataires vivent dans un logement subventionné en 2021.

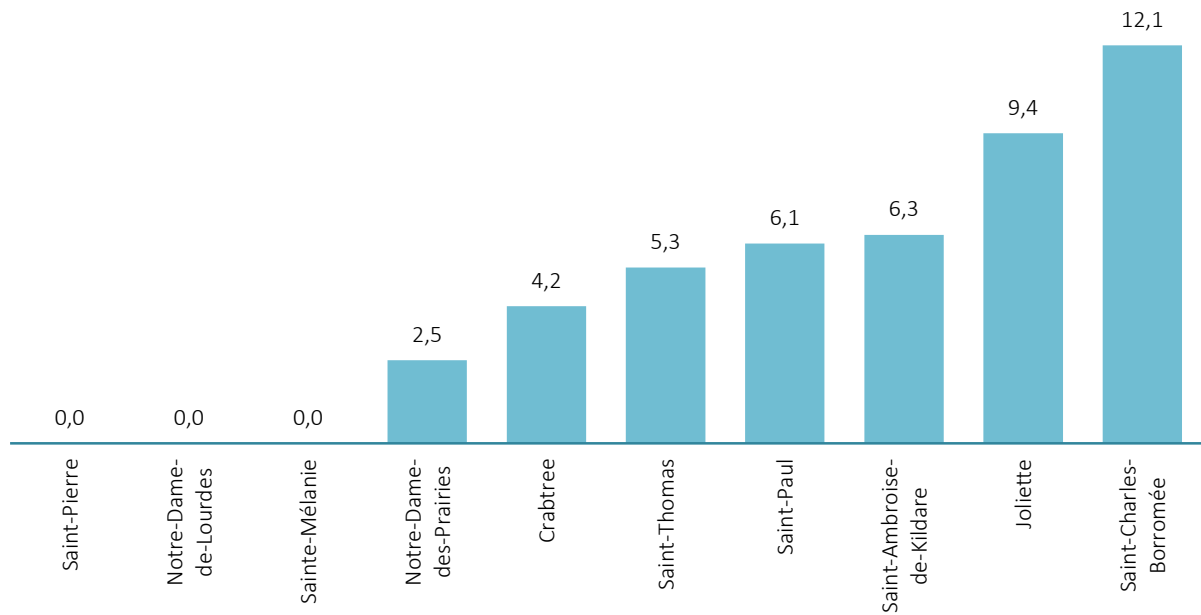
Saint-Charles-Borromée a la plus grande proportion de ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Logement subventionné

« Indique si un ménage locataire habite dans un logement subventionné. Les logements subventionnés (ou à loyer indexé) incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique, les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations de logement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de ménages privés locataires vivant dans un logement subventionné, 2021 (%)




Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 4 Le revenu

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Élisabeth Lavallée

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élisabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Élisabeth LAVALLÉE. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

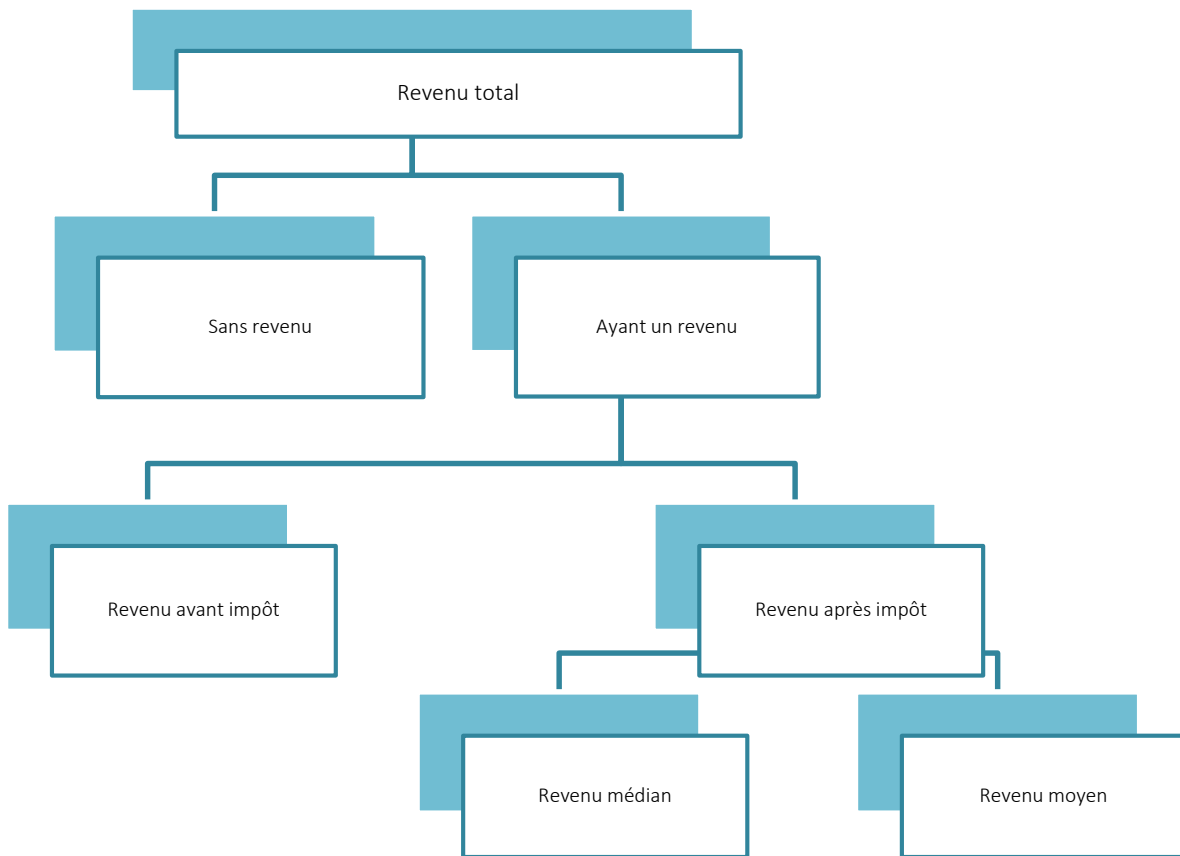
Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation





**Revenu médian après impôt des ménages privés, 2015 et 2020
(\$ constants et variation du revenu médian)**

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	64 500	73 500	14,0
Crabtree	54 800	61 200	11,7
Saint-Pierre	55 600	62 400	12,2
Joliette	41 200	47 200	14,6
Saint-Thomas	58 800	67 000	13,9
Notre-Dame-des-Prairies	57 600	62 000	7,6
Saint-Charles-Borromée	51 600	54 400	5,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	60 400	67 000	10,9
Notre-Dame-de-Lourdes	55 200	62 800	13,8
Sainte-Mélanie	58 800	65 500	11,4

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des ménages privés est de 57 200 \$.

La municipalité de Saint-Paul détient le revenu médian après impôt des ménages privés le plus élevé de la MRC.

La municipalité qui possède le plus bas revenu médian après impôt des ménages privés est Joliette.

Entre 2015 et 2020, toutes les municipalités de la MRC ont connu une hausse de leur revenu médian après impôt.

La municipalité de Joliette a connu la plus forte augmentation de la MRC quant à son revenu médian après impôt.

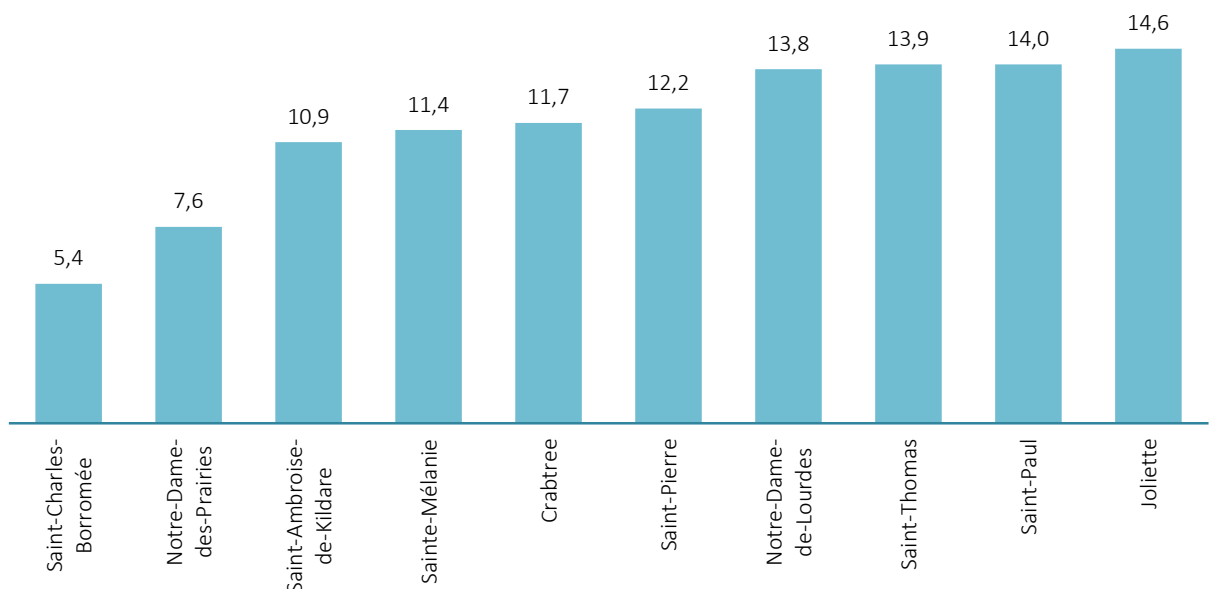
Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des ménages privés, 2015-2020 (%)


Ménages privés ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ ou à 40 000 \$, 2020 (N et %)

	Inférieur à 20 000 \$			Inférieur à 40 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Saint-Paul	70	2 700	2,6	455	2 700	16,9
Crabtree	60	1 760	3,4	415	1 760	23,6
Saint-Pierre	5	130	3,8	35	130	26,9
Joliette	1 010	10 570	9,6	4 260	10 570	40,3
Saint-Thomas	40	1 475	2,7	310	1 475	21,0
Notre-Dame-des-Prairies	165	4 445	3,7	1 135	4 445	25,5
Saint-Charles-Borromée	280	6 850	4,1	2 205	6 850	32,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	65	1 695	3,8	365	1 695	21,5
Notre-Dame-de-Lourdes	55	1 300	4,2	325	1 300	25,0
Sainte-Mélanie	40	1 395	2,9	315	1 395	22,6

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

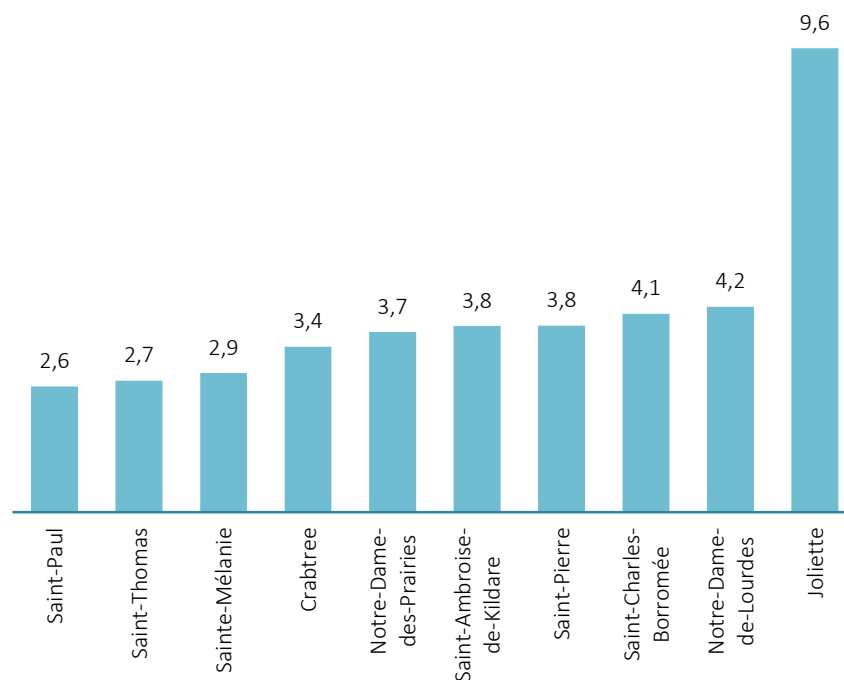
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de ménages privés ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$, 2020 (%)


En 2020, dans la MRC de Joliette, 30,4 % des ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.

La municipalité de Saint-Paul détient la plus faible part de ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 40 000 \$.

Joliette est la municipalité qui possède la plus grande proportion de ménages ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ ou à 40 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Ménages privés ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$, 2020 (N et %)

	Égal ou supérieur à 80 000 \$			Égal ou supérieur à 100 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Saint-Paul	1 175	2 700	43,5	700	2 700	25,9
Crabtree	575	1 760	32,7	360	1 760	20,5
Saint-Pierre	45	130	34,6	30	130	23,1
Joliette	2 355	10 570	22,3	1 355	10 570	12,8
Saint-Thomas	560	1 475	38,0	350	1 475	23,7
Notre-Dame-des-Prairies	1 485	4 445	33,4	950	4 445	21,4
Saint-Charles-Borromée	1 900	6 850	27,7	1 260	6 850	18,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	645	1 695	38,1	425	1 695	25,1
Notre-Dame-de-Lourdes	435	1 300	33,5	230	1 300	17,7
Sainte-Mélanie	505	1 395	36,2	295	1 395	21,1

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

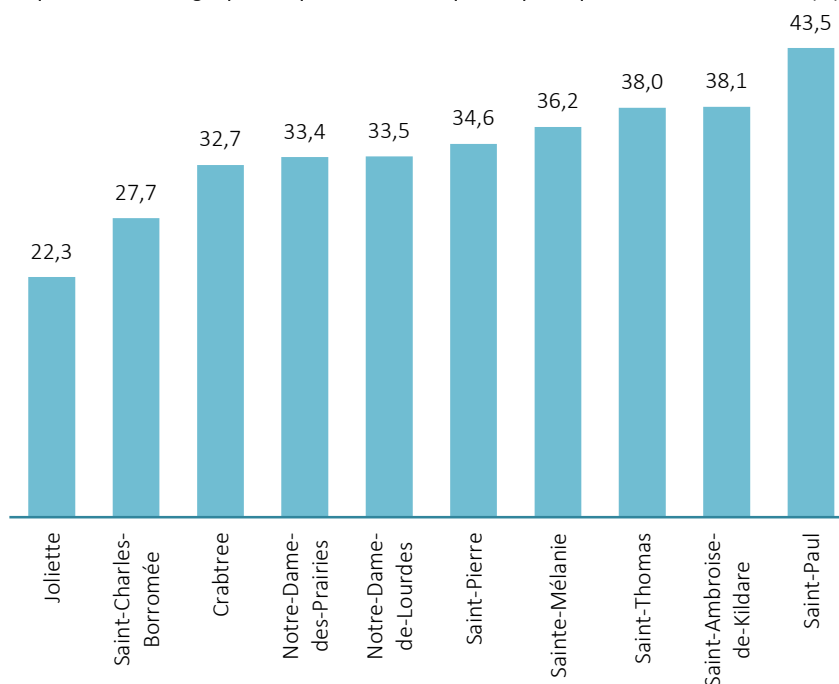
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de ménages privés ayant un revenu après impôt supérieur à 80 000 \$, 2020 (%)


En 2020, dans la MRC de Joliette, 30,0 % des ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$.

Saint-Paul est la municipalité avec la plus grande part de ménages ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$.

Joliette est la municipalité qui possède la plus faible part de ménages ayant un revenu après impôts égal ou supérieur à 80 000 \$ ou à 100 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés, 2015 et 2020 (\$ constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	35 600	40 000	12,4
Crabtree	33 600	36 800	9,5
Saint-Pierre	25 600	34 400	34,4
Joliette	24 400	29 200	19,7
Saint-Thomas	32 800	36 800	12,2
Notre-Dame-des-Prairies	31 400	35 200	12,1
Saint-Charles-Borromée	30 400	32 400	6,6
Saint-Ambroise-de-Kildare	30 000	34 800	16,0
Notre-Dame-de-Lourdes	30 600	31 400	2,6
Sainte-Mélanie	32 800	34 400	4,9

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés est de 32 400 \$.

Saint-Paul est la municipalité qui détient le revenu médian après impôt des personnes vivant seules le plus élevé de la MRC.

Joliette possède le plus faible revenu médian après impôt des personnes vivant seules de la MRC.

Entre 2015 et 2020, toutes les municipalités de la MRC ont connu une hausse de leur revenu médian après impôts des personnes vivant seules.

Revenu médian

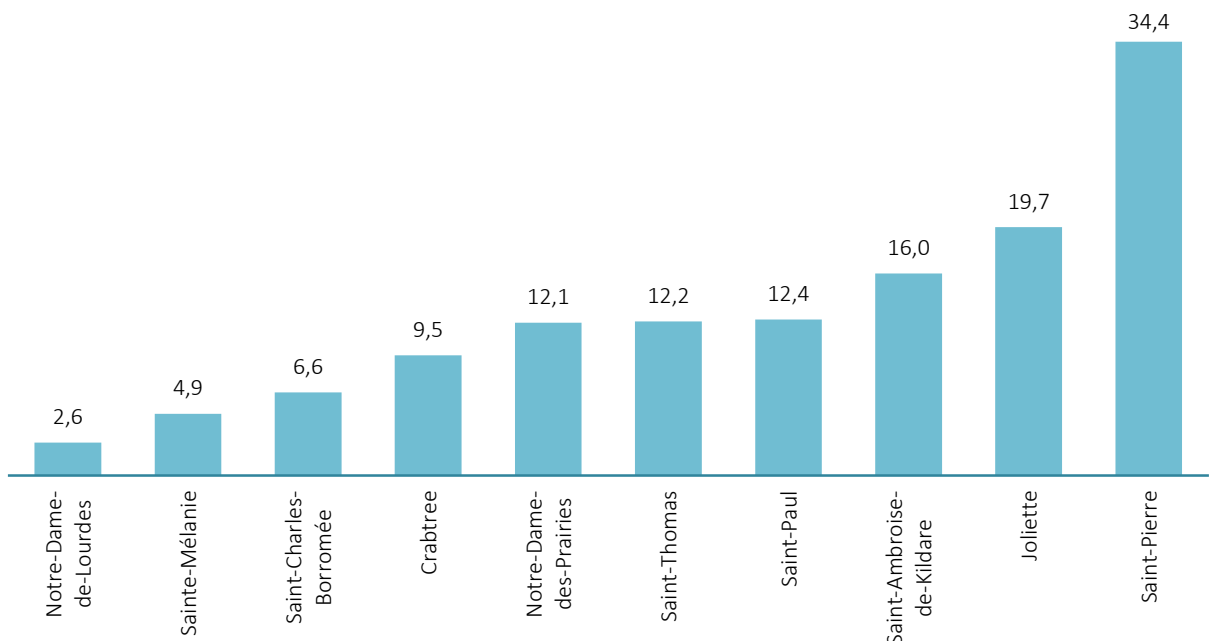
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des personnes vivant seules dans les ménages privés, 2015-2020 (%)



Revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015 et 2020 (\$ constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	34 413	40 000	16,2
Crabtree	32 671	36 400	11,4
Saint-Pierre	29 642	36 000	21,4
Joliette	26 286	31 400	19,5
Saint-Thomas	33 125	37 200	12,3
Notre-Dame-des-Prairies	32 580	36 000	10,5
Saint-Charles-Borromée	31 229	34 000	8,9
Saint-Ambroise-de-Kildare	32 286	37 200	15,2
Notre-Dame-de-Lourdes	29 912	34 000	13,7
Sainte-Mélanie	32 474	36 800	13,3

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 34 400 \$.

La municipalité de Saint-Paul détient le plus haut revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus de la MRC.

Joliette est la municipalité qui possède le plus faible revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus de la MRC.

Entre 2015 et 2020, toutes les municipalités de la MRC ont connu une hausse du revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus.

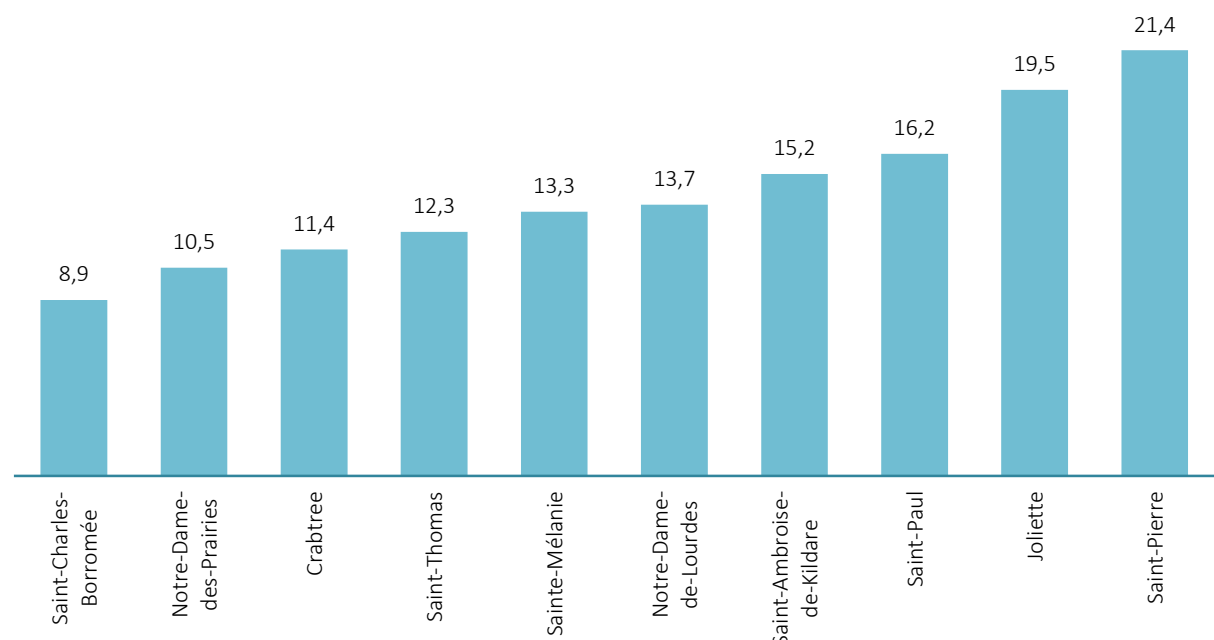
Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des personnes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015-2020 (%)


Revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015 et 2020 (\$ constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	29 689	36 400	22,6
Crabtree	27 195	32 000	17,7
Saint-Pierre	26 526	31 800	19,9
Joliette	23 812	29 200	22,6
Saint-Thomas	28 109	34 400	22,4
Notre-Dame-des-Prairies	27 863	32 400	16,3
Saint-Charles-Borromée	27 507	31 000	12,7
Saint-Ambroise-de-Kildare	27 813	34 000	22,2
Notre-Dame-de-Lourdes	25 787	31 200	21,0
Sainte-Mélanie	28 234	32 800	16,2

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés est de 31 400 \$.

Saint-Paul détient le plus haut revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus de la MRC.

Joliette est la municipalité qui possède le plus faible revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus de la MRC.

Entre 2015 et 2020, toutes les municipalités de la MRC ont connu une hausse de leur revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus.

Revenu médian

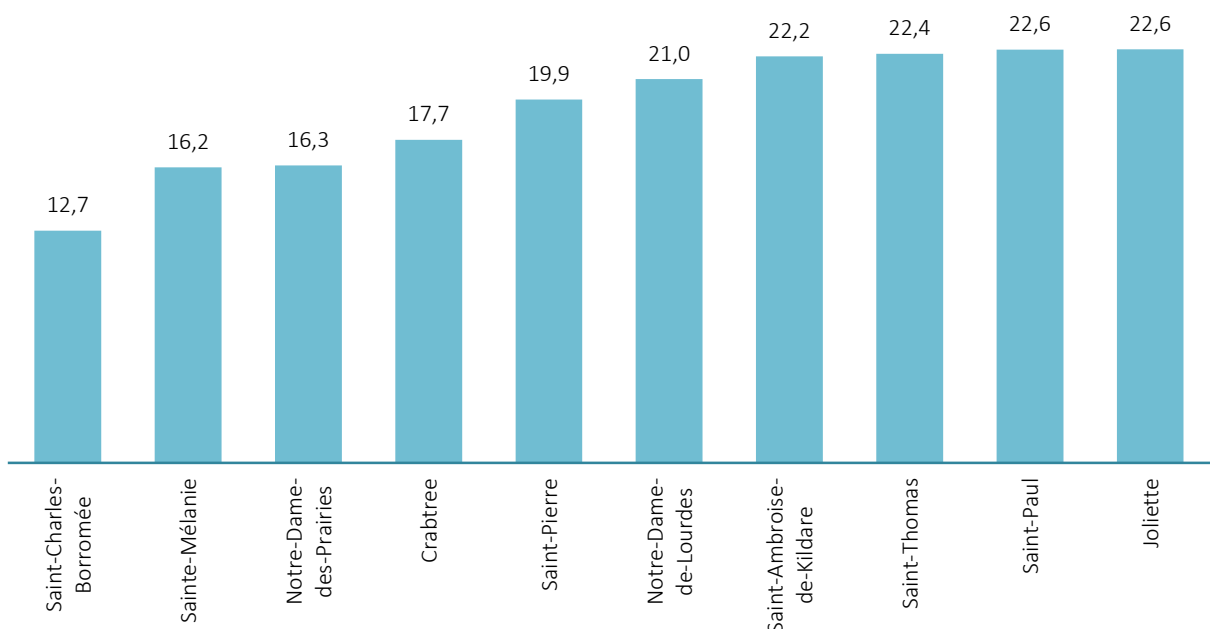
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des femmes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015-2020 (%)



Revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015 et 2020 (\$ constants et variation du revenu médian)

	2015	2020	Variation
	\$	\$	%
Saint-Paul	38 359	43 200	12,6
Crabtree	37 619	40 000	6,3
Saint-Pierre	34 282	38 800	13,2
Joliette	29 411	34 000	15,6
Saint-Thomas	38 040	40 000	5,2
Notre-Dame-des-Prairies	37 261	39 600	6,3
Saint-Charles-Borromée	35 598	37 600	5,6
Saint-Ambroise-de-Kildare	36 093	39 600	9,7
Notre-Dame-de-Lourdes	33 946	37 600	10,8
Sainte-Mélanie	36 187	39 600	9,4

En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés est de 37 600 \$.

Saint-Paul détient le plus haut revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus de la MRC.

Joliette est la municipalité qui possède le plus faible revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus de la MRC.

Entre 2015 et 2020, toutes les municipalités ont connu une hausse de leur revenu médian après impôts des hommes de 15 ans et plus.

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016053.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Revenu médian

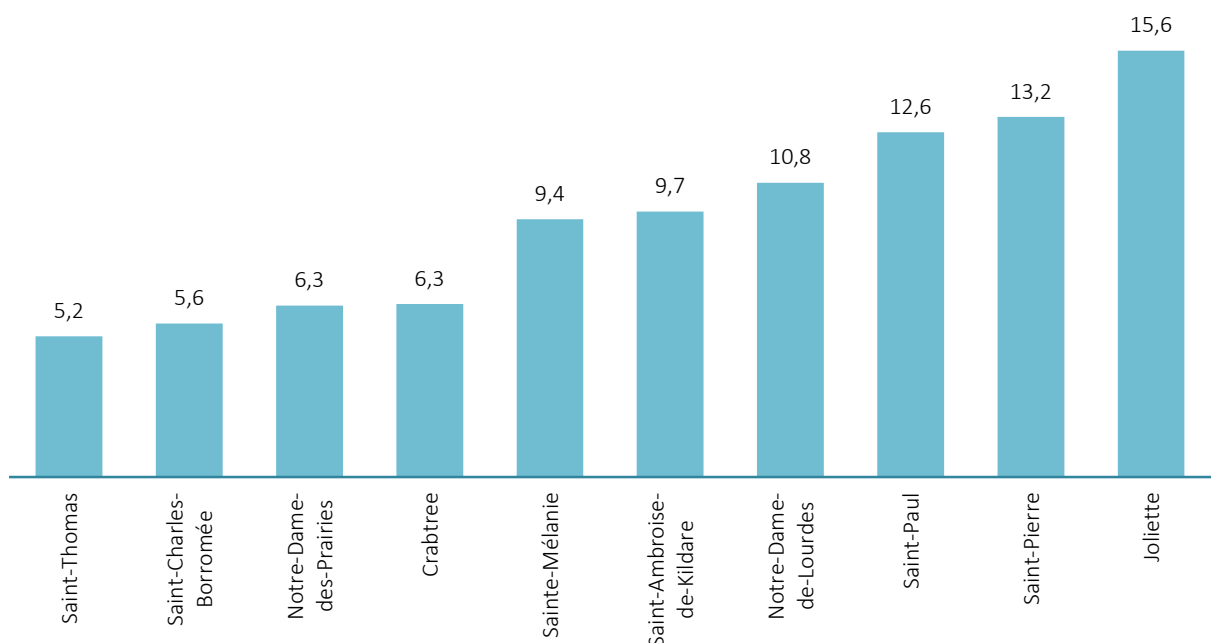
« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Dollars constants

Dollar sur lequel un ajustement a été fait au moyen de l'Indice des prix à la consommation (IPC). « Le résultat est une série qui existerait si le dollar avait un pouvoir d'achat égal au pouvoir d'achat qui existait pendant l'année de référence. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Variation du revenu médian après impôt des hommes de 15 ans et plus ayant un revenu dans les ménages privés, 2015-2020 (%)



Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 10 000 \$ ou à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (N et %)

	Inférieur à 10 000 \$			Inférieur à 20 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Saint-Paul	285	5 045	5,6	805	5 045	16,0
Crabtree	220	3 180	6,9	615	3 180	19,3
Saint-Pierre	20	240	8,3	55	240	22,9
Joliette	1 145	17 080	6,7	3 895	17 080	22,8
Saint-Thomas	170	2 780	6,1	515	2 780	18,5
Notre-Dame-des-Prairies	510	8 000	6,4	1 560	8 000	19,5
Saint-Charles-Borromée	690	11 690	5,9	2 290	11 690	19,6
Saint-Ambroise-de-Kildare	215	3 215	6,7	655	3 215	20,4
Notre-Dame-de-Lourdes	160	2 430	6,6	475	2 430	19,5
Sainte-Mélanie	155	2 560	6,1	485	2 560	18,9

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

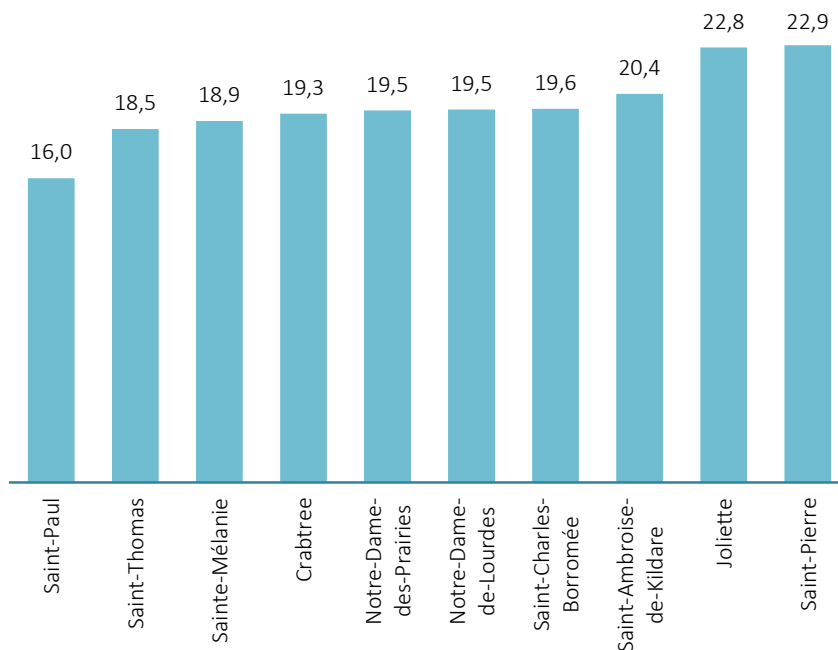
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de Joliette, 20,2 % des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

Saint-Paul est la municipalité qui a la plus faible part de personnes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

Saint-Pierre et Joliette sont les deux municipalités qui ont la plus grande proportion de personnes ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon le sexe, 2020 (N, % et différence de %)

	Femmes			Hommes			Différence (F-H)
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	500	2 500	20,0	305	2 545	12,0	8,0
Crabtree	390	1 615	24,1	220	1 560	14,1	10,0
Saint-Pierre	35	120	29,2	20	115	17,4	11,8
Joliette	2 220	8 990	24,7	1 675	8 095	20,7	4,0
Saint-Thomas	300	1 375	21,8	210	1 405	14,9	6,9
Notre-Dame-des-Prairies	1 010	4 220	23,9	555	3 780	14,7	9,3
Saint-Charles-Borromée	1 505	6 355	23,7	790	5 340	14,8	8,9
Saint-Ambroise-de-Kildare	385	1 595	24,1	270	1 625	16,6	7,5
Notre-Dame-de-Lourdes	275	1 165	23,6	205	1 265	16,2	7,4
Sainte-Mélanie	285	1 255	22,7	190	1 310	14,5	8,2

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

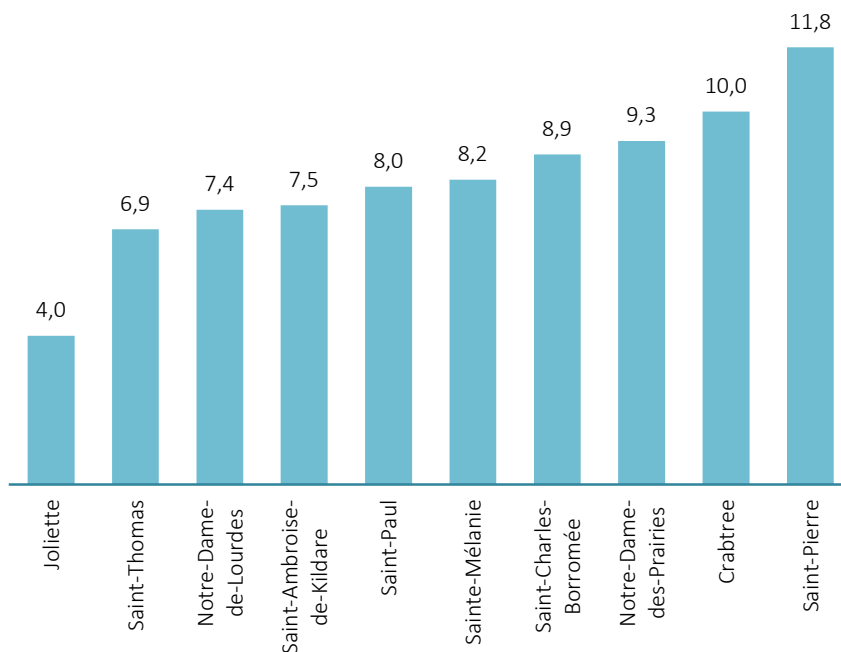
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Différence de proportions entre les femmes et les hommes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt inférieur 20 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de Joliette, 23,6 % des femmes et 16,5 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

Saint-Paul est la municipalité qui a la plus faible part de femmes et d'hommes avec un revenu après impôt inférieur à 20 000 \$.

Joliette est la municipalité qui détient la plus grande part d'hommes ayant un revenu après impôts inférieur à 20 000 \$.

L'écart le plus important entre les femmes et les hommes se retrouve dans la municipalité de Saint-Pierre.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ ou à 100 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (N et %)

	Égal ou supérieur à 60 000 \$			Égal ou supérieur à 100 000 \$		
	N	Total	%	N	Total	%
Saint-Paul	935	5 045	18,5	75	5 045	1,5
Crabtree	500	3 180	15,7	55	3 180	1,7
Saint-Pierre	25	240	10,4	0	240	0,0
Joliette	2 095	17 080	12,3	290	17 080	1,7
Saint-Thomas	480	2 780	17,3	50	2 780	1,8
Notre-Dame-des-Prairies	1 370	8 000	17,1	190	8 000	2,4
Saint-Charles-Borromée	1 855	11 690	15,9	310	11 690	2,7
Saint-Ambroise-de-Kildare	585	3 215	18,2	45	3 215	1,4
Notre-Dame-de-Lourdes	285	2 430	11,7	25	2 430	1,0
Sainte-Mélanie	380	2 560	14,8	45	2 560	1,8

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

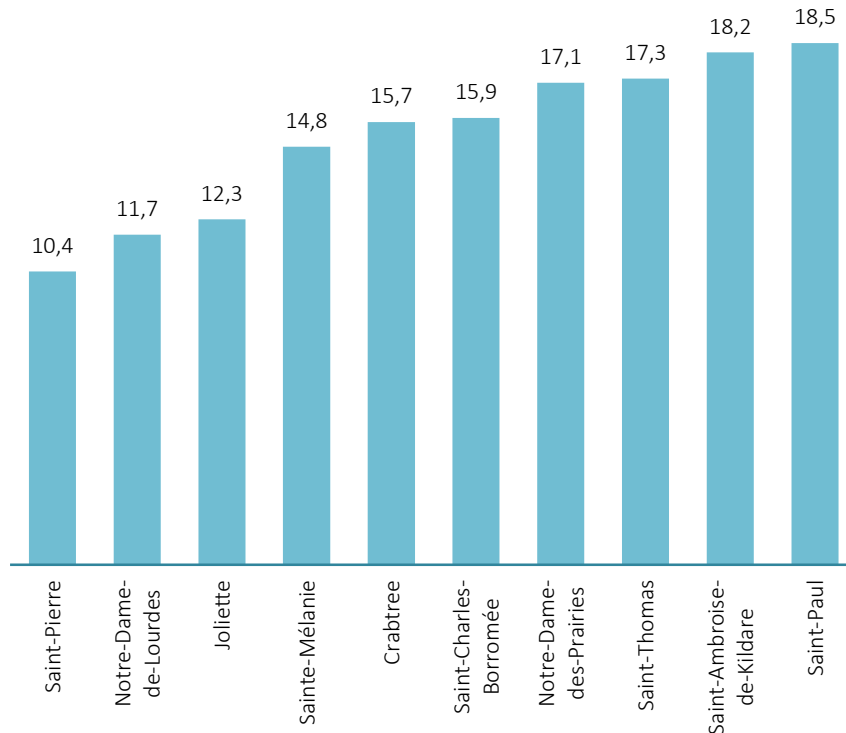
Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (%)



En 2020, dans la MRC de Joliette, 15,1 % des personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

Six municipalités sur dix ont au moins 15 % de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

Saint-Ambroise-de-Kildare et Saint-Paul sont les deux municipalités ayant la plus grande part de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

Saint-Charles-Borromée est la municipalité qui a la plus grande proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 100 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Personnes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu selon le sexe, 2020 (N, % et différence de %)

	Femmes			Hommes			Différence (F-H)
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	365	2 500	14,6	570	2 545	22,4	-7,8
Crabtree	180	1 615	11,1	320	1 560	20,5	-9,4
Saint-Pierre	20	120	16,7	15	115	13,0	3,6
Joliette	875	8 990	9,7	1 220	8 095	15,1	-5,3
Saint-Thomas	180	1 375	13,1	280	1 405	19,9	-6,8
Notre-Dame-des-Prairies	555	4 220	13,2	805	3 780	21,3	-8,1
Saint-Charles-Borromée	815	6 355	12,8	1 050	5 340	19,7	-6,8
Saint-Ambroise-de-Kildare	260	1 595	16,3	320	1 625	19,7	-3,4
Notre-Dame-de-Lourdes	100	1 165	8,6	165	1 265	13,0	-4,5
Sainte-Mélanie	150	1 255	12,0	235	1 310	17,9	-6,0

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

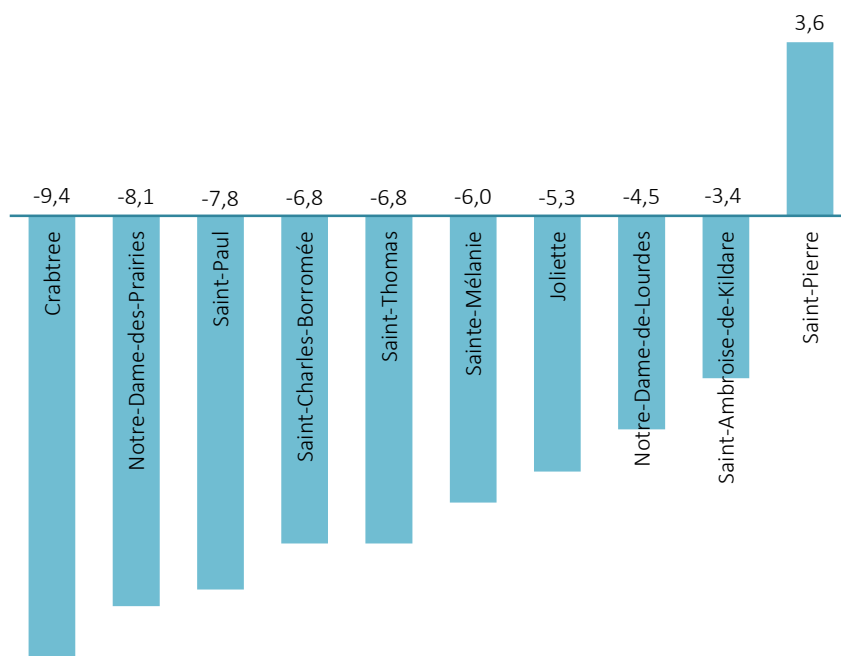
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Revenu après impôt

« Désigne le revenu total moins l'impôt sur le revenu de l'unité statistique durant une période de référence donnée. L'impôt sur le revenu désigne la somme de l'impôt fédéral sur le revenu et de l'impôt provincial et territorial sur le revenu, moins l'abattement là où cette mesure s'applique. L'impôt provincial et territorial sur le revenu comprend les primes d'assurance maladie dans certaines juridictions. L'abattement réduit l'impôt fédéral sur le revenu payable par les personnes résidant au Québec ou sur certaines terres visées par un règlement conclu avec l'une des Premières nations autonomes du Yukon.

Pour le Recensement de 2021, la période de référence pour les données sur le revenu est l'année civile 2020, sauf si spécifié autrement. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Différence de proportions entre les femmes et les hommes de 15 ans et plus ayant un revenu après impôt égal ou supérieur 60 000 \$ dans les ménages privés parmi celles ayant un revenu, 2020 (%)


En 2020, dans la MRC de Joliette, 12,0 % des femmes et 18,5 % des hommes de 15 ans et plus dans les ménages privés ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

À l'exception de Saint-Pierre et de Notre-Dame-de-Lourdes, toutes les municipalités comptent plus de 15 % d'hommes avec un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

Saint-Pierre et Saint-Ambroise-de-Kildare constituent les deux seules municipalités du territoire où plus de 15 % des femmes ont un revenu après impôt égal ou supérieur à 60 000 \$.

L'écart le plus grand entre les femmes et les hommes se retrouve à Crabtree.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement selon le type de famille, 2020 (\$)

	Couples \$	Monoparentales \$	Familles \$
Saint-Paul	88 000	63 600	84 000
Crabtree	81 000	55 600	75 500
Saint-Pierre	85 000	nd	79 500
Joliette	76 000	52 400	70 000
Saint-Thomas	85 000	61 600	80 000
Notre-Dame-des-Prairies	82 000	62 400	78 000
Saint-Charles-Borromée	78 000	59 200	73 500
Saint-Ambroise-de-Kildare	86 000	55 600	80 000
Notre-Dame-de-Lourdes	78 500	57 200	76 500
Sainte-Mélanie	82 000	58 800	78 000

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

nd : non disponible

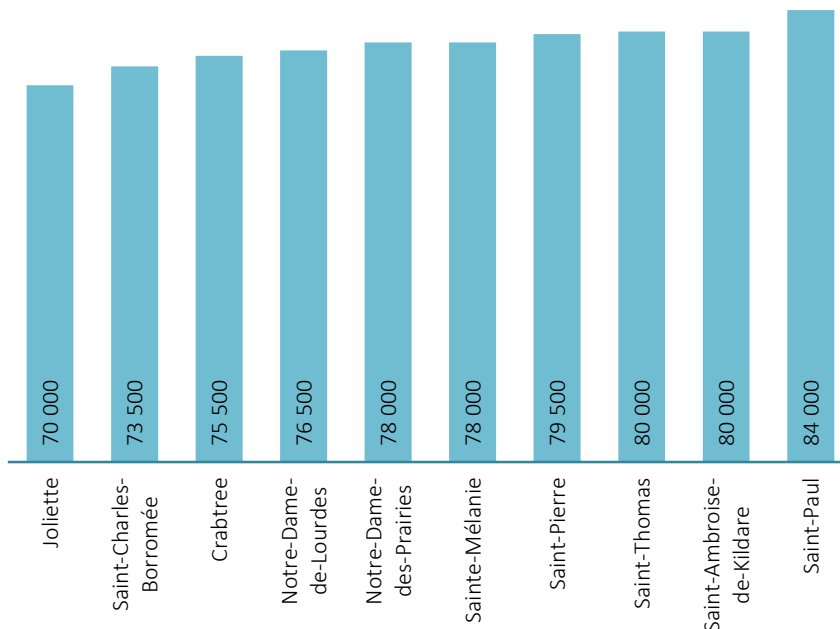
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement, 2020 (\$)



En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement est de 76 000 \$.

Saint-Paul est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement le plus élevé de la MRC.

Joliette est la municipalité ayant le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille de recensement le plus faible de la MRC.

Huit municipalités sur dix ont un revenu médian après impôt des ménages comptant une famille de recensement supérieur à 75 000 \$.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage, 2020 (\$)

	Avec enfant(s)	Sans enfant	Total
	\$	\$	\$
Saint-Paul	103 000	76 000	88 000
Crabtree	104 000	66 500	81 000
Saint-Pierre	105 000	69 000	85 000
Joliette	96 000	66 000	76 000
Saint-Thomas	106 000	68 000	85 000
Notre-Dame-des-Prairies	109 000	68 000	82 000
Saint-Charles-Borromée	116 000	64 000	78 000
Saint-Ambroise-de-Kildare	111 000	69 000	86 000
Notre-Dame-de-Lourdes	95 000	64 500	78 500
Sainte-Mélanie	100 000	69 000	82 000

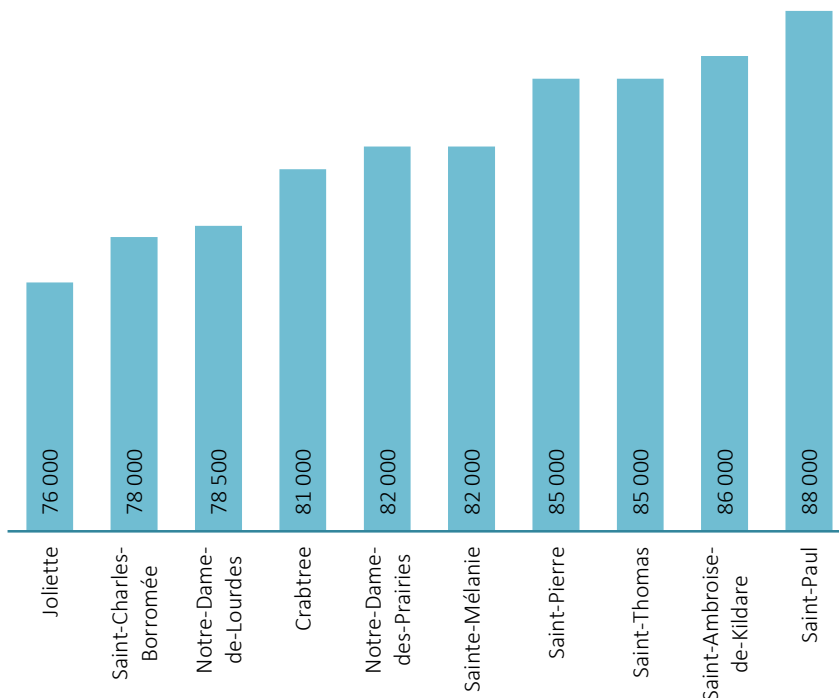
Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.
 Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage, 2020 (\$)



En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage est de 80 000 \$.

Saint-Paul est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage le plus élevé de la MRC.

Joliette est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple sans autres personnes dans le ménage le plus faible de la MRC.

Saint-Charles-Borromée est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant un couple avec enfant(s) le plus élevé de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage selon le sexe du parent seul, 2020 (\$)

	Femmes	Hommes	Total
	\$	\$	\$
Saint-Paul	62 400	68 500	63 600
Crabtree	54 800	64 000	55 600
Saint-Pierre	nd	nd	nd
Joliette	50 800	56 000	52 400
Saint-Thomas	62 000	59 600	61 600
Notre-Dame-des-Prairies	62 400	64 000	62 400
Saint-Charles-Borromée	57 600	65 500	59 200
Saint-Ambroise-de-Kildare	55 600	55 200	55 600
Notre-Dame-de-Lourdes	58 800	56 800	57 200
Sainte-Mélanie	58 800	60 800	58 800

Note : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

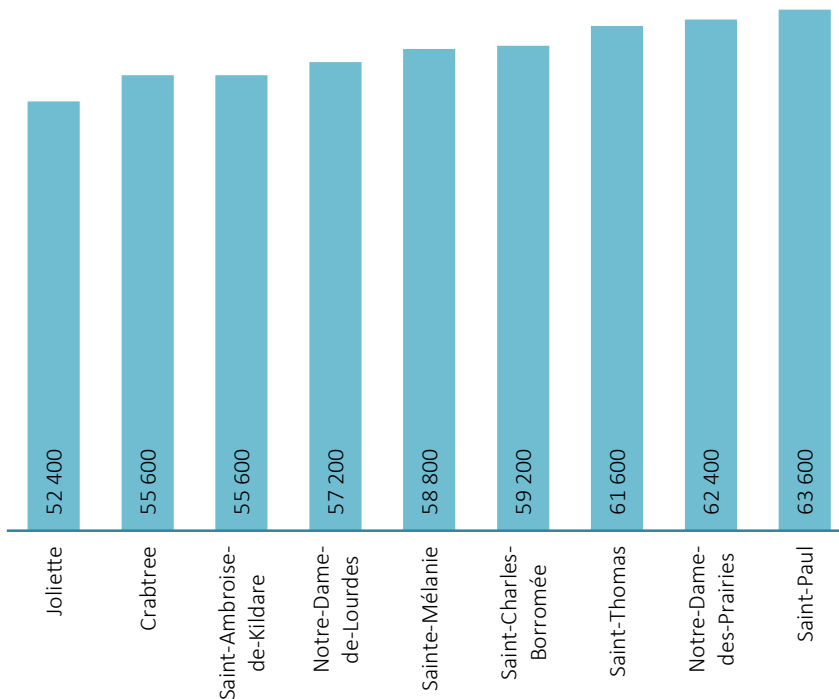
nd : non disponible

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0057.ivt.

Revenu médian

« Montant qui divise la répartition des revenus de ce groupe en deux moitiés, c'est-à-dire les revenus de la moitié des unités de ce groupe sont sous la médiane, tandis que les revenus de la seconde moitié sont au-dessus de la médiane. Les revenus médians des ménages sont calculés pour toutes les unités, qu'elles aient eu un revenu ou non. »

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2016, Fichier 98-401-X2016054.ivt.

Revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage, 2020 (\$)


En 2020, dans la MRC de Joliette, le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage est de 57 200 \$.

Saint-Paul est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage le plus élevé de la MRC.

Joliette est la municipalité avec le revenu médian après impôt des ménages privés comptant une famille monoparentale sans autres personnes dans le ménage le plus faible de la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Population totale vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl), 2015 et 2020 (N, % et variation de la proportion)

	2015			2020			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	185	5 890	3,1	100	6 555	1,5	-51,4	
Crabtree	210	3 850	5,5	80	4 070	2,0	-64,0	
Saint-Pierre	10	275	3,6	10	285	3,5	-3,5	
Joliette	3 145	19 335	16,3	1 500	20 470	7,3	-54,9	
Saint-Thomas	80	3 240	2,5	50	3 495	1,4	-42,1	
Notre-Dame-des-Prairies	440	9 185	4,8	230	9 450	2,4	-49,2	
Saint-Charles-Borromée	740	12 590	5,9	400	13 690	2,9	-50,3	
Saint-Ambroise-de-Kildare	125	3 820	3,3	70	4 040	1,7	-47,0	
Notre-Dame-de-Lourdes	90	2 780	3,2	45	3 045	1,5	-54,4	
Sainte-Mélanie	75	2 970	2,5	50	3 225	1,6	-38,6	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

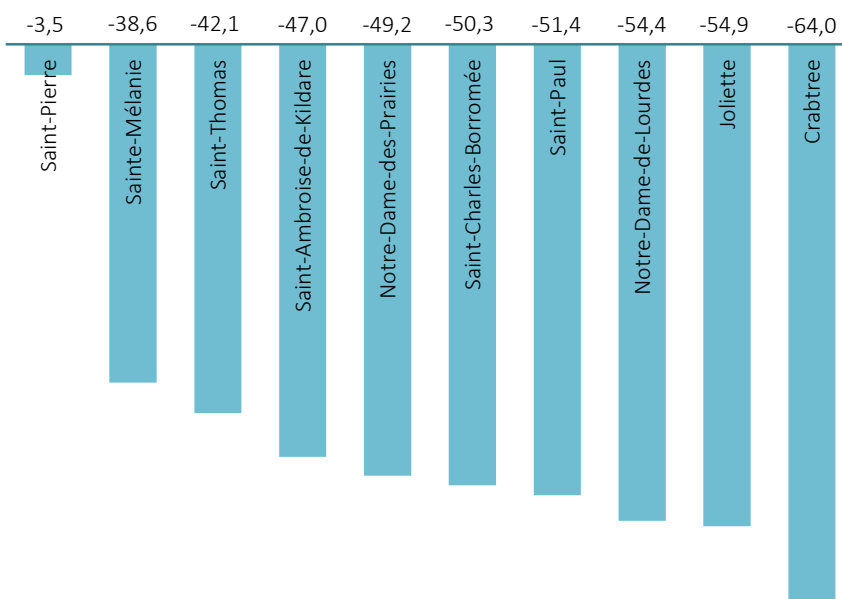
Seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl)

« Les Seuils de faible revenu après impôt désignent les seuils de revenu, définis en utilisant les données sur les dépenses de 1992, en deçà desquels les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacraient une part plus importante que la moyenne de leur revenu après impôt aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. Plus précisément, les seuils représentent les niveaux de revenu auxquels on s'attendait à ce que ces familles ou personnes consacrent 20 points de pourcentage de plus de leur revenu après impôt que la moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement. Ces seuils ont été indexés en dollars courants selon l'Indice des prix à la consommation (IPC) d'ensemble.

Le SFR-Apl comprend 35 seuils composés de sept tailles de familles pour tenir compte des économies d'échelle et de cinq différentes tailles de secteurs de résidence pour tenir compte des différences possibles du coût de la vie entre les communautés de tailles différentes. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Variation de la proportion de la population totale vivant sous le seuil de faible revenu après impôt (SFR-Apl), 2015-2020 (%)



En 2020, dans la MRC de Joliette, 3,7 % de la population vit sous le seuil de faible revenu après impôt.

Joliette est la municipalité ayant la proportion la plus élevée de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Entre 2015 et 2020, la part de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a diminué dans toutes les municipalités de la MRC.

Entre 2015 et 2020, Crabtree est la municipalité dont la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu a le plus diminué dans la MRC.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Situation de pauvreté de la personne vivant dans une famille économique fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant dans une famille économique, 2015 et 2020 (N, % et variation de la proportion)

	2015			2020			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	445	5 885	7,6	235	6 550	3,6	-52,6
Crabtree	445	3 835	11,6	150	4 075	3,7	-68,3
Saint-Pierre	20	295	6,8	0	280	0,0	-100,0
Joliette	4 400	19 340	22,8	1 945	20 475	9,5	-58,2
Saint-Thomas	250	3 240	7,7	110	3 495	3,1	-59,2
Notre-Dame-des-Prairies	635	9 185	6,9	275	9 445	2,9	-57,9
Saint-Charles-Borromée	1 125	12 590	8,9	660	13 690	4,8	-46,0
Saint-Ambroise-de-Kildare	290	3 815	7,6	155	4 040	3,8	-49,5
Notre-Dame-de-Lourdes	180	2 780	6,5	155	3 050	5,1	-21,5
Sainte-Mélanie	315	2 970	10,6	200	3 220	6,2	-41,4

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0113.ivt.

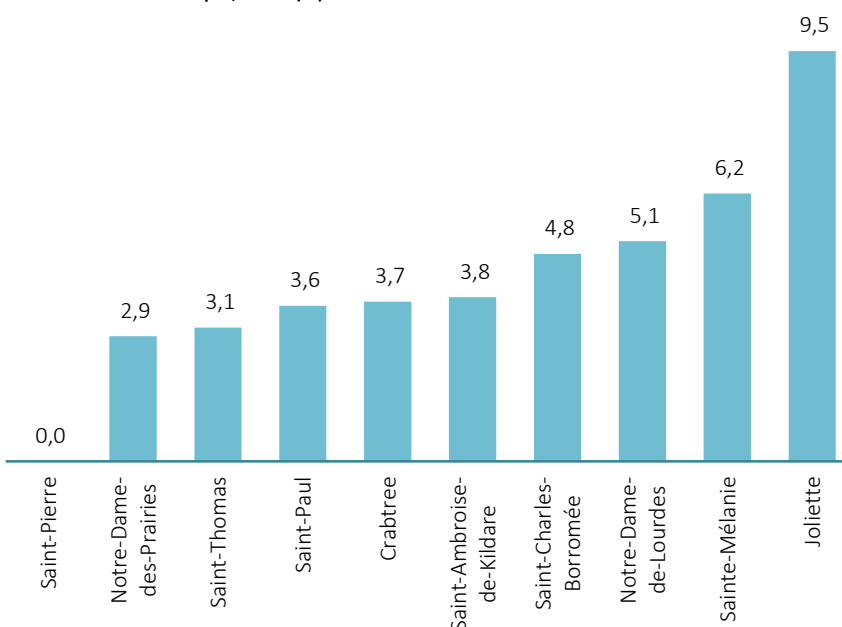
Mesure du panier de consommation (MPC)

« La mesure du panier de consommation (MPC), élaborée par Emploi et Développement social Canada, désigne la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie modeste et de base. Les seuils de la MPC représentent, selon des qualités et des quantités déterminées, le coût de la nourriture, des vêtements, du logement, du transport et des autres nécessités pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. »

Familles économiques

« Désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et juillet 2022.

Situation de pauvreté de la personne vivant dans une famille économique fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant dans une famille économique, 2020 (%)


Dans la MRC de Joliette, 3 905 personnes vivent en situation de pauvreté d'après la MPC en 2020.

Le taux de pauvreté lié à la MPC est de 5,7 % pour la MRC.

La municipalité de Joliette a un taux de pauvreté d'après la MPC légèrement inférieur à 10 %.

Près de 50 % des personnes vivant en situation de pauvreté de la MRC résident dans la municipalité de Joliette.

Dans toutes les municipalités à l'exception de Saint-Pierre, les taux de pauvreté ont diminué entre 2015 et 2020.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Situation de pauvreté de la personne vivant dans une famille économique monoparentale fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant dans une famille économique monoparentale, 2015 et 2020 (N, % et variation de la proportion)

	2015			2020			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	155	780	19,9	75	775	9,7	-51,3
Crabtree	125	635	19,7	0	435	0,0	-100,0
Saint-Pierre	0	0	na	0	0	na	na
Joliette	965	3 035	31,8	385	3 200	12,0	-62,2
Saint-Thomas	105	340	30,9	0	420	0,0	-100,0
Notre-Dame-des-Prairies	165	1 165	14,2	50	1 165	4,3	-69,7
Saint-Charles-Borromée	350	1 380	25,4	185	1 600	11,6	-54,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	75	380	19,7	0	485	0,0	-100,0
Notre-Dame-de-Lourdes	45	280	16,1	0	220	0,0	-100,0
Sainte-Mélanie	100	355	28,2	65	380	17,1	-39,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0113.ivt.

Mesure du panier de consommation (MPC)

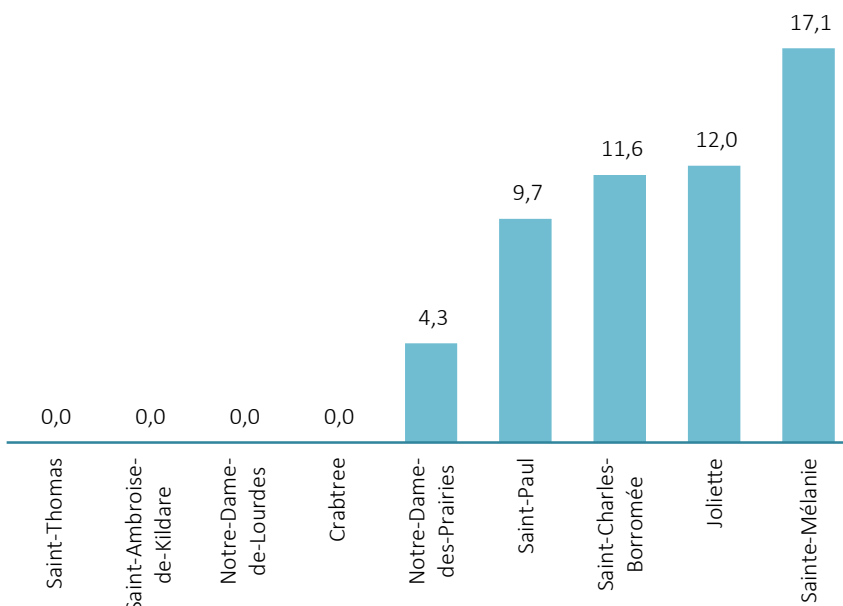
« La mesure du panier de consommation (MPC), élaborée par Emploi et Développement social Canada, désigne la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie modeste et de base. Les seuils de la MPC représentent, selon des qualités et des quantités déterminées, le coût de la nourriture, des vêtements, du logement, du transport et des autres nécessités pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. »

Familles économique

« Désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et juillet 2022.

Situation de pauvreté de la personne vivant dans une famille économique monoparentale fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant dans une famille économique monoparentale, 2020 (%)



Dans la MRC de Joliette, 840 personnes vivant dans une famille monoparentale sont en situation de pauvreté d'après la MPC en 2020.

Chez les personnes vivant dans une famille monoparentale, le taux de pauvreté lié à la MPC est de 9,6 % dans la MRC.

Sainte-Mélanie a le taux de pauvreté le plus élevé de la MRC chez les personnes vivant dans une famille monoparentale.

Dans toutes les municipalités, les taux de pauvreté ont diminué entre 2015 et 2020.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.

Situation de pauvreté de la personne vivant seule fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant seules, 2015 et 2020 (N, % et variation de la proportion)

	2015			2020			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	55	555	9,9	90	685	13,1	32,6	
Crabtree	120	530	22,6	65	545	11,9	-47,3	
Saint-Pierre	0	40	0,0	0	40	0,0	na	
Joliette	1 490	4 230	35,2	895	4 800	18,6	-47,1	
Saint-Thomas	70	370	18,9	50	405	12,3	-34,7	
Notre-Dame-des-Prairies	260	1 385	18,8	135	1 515	8,9	-52,5	
Saint-Charles-Borromée	470	2 230	21,1	270	2 750	9,8	-53,4	
Saint-Ambroise-de-Kildare	95	390	24,4	50	425	11,8	-51,7	
Notre-Dame-de-Lourdes	60	345	17,4	45	390	11,5	-33,7	
Sainte-Mélanie	50	340	14,7	25	375	6,7	-54,7	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichier 98-10-0113.ivt.

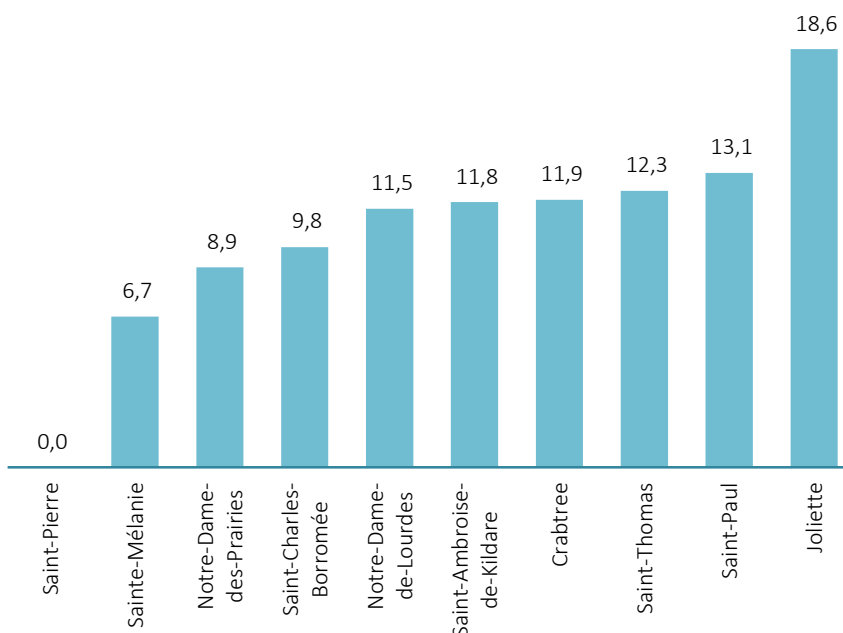
Mesure du panier de consommation (MPC)

« La mesure du panier de consommation (MPC), élaborée par Emploi et Développement social Canada, désigne la mesure officielle de la pauvreté au Canada. Elle est fondée sur le coût d'un panier de biens et de services précis correspondant à un niveau de vie modeste et de base. Les seuils de la MPC représentent, selon des qualités et des quantités déterminées, le coût de la nourriture, des vêtements, du logement, du transport et des autres nécessités pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. »

Familles économique

« Désigne un groupe de deux personnes ou plus habitant dans le même logement et apparentées par le sang, le mariage, l'union libre, l'adoption ou une relation de famille d'accueil. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et juillet 2022.

Situation de pauvreté de la personne vivant seule fondée sur la mesure du panier de consommation (MPC) parmi l'ensemble des personnes vivant seules, 2020 (%)


Dans la MRC de Joliette, 1 625 personnes vivant seules sont en situation de pauvreté d'après la MPC en 2020.

Chez les personnes vivant seules, le taux de pauvreté lié à la MPC est de 13,6 % dans la MRC.

La municipalité de Joliette se démarque par un taux de pauvreté de près de 19 % chez les personnes vivant seules.

Environ 55 % des personnes vivant seules en situation de pauvreté de la MRC résident dans la municipalité de Joliette.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, il faut interpréter les résultats avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 5 La langue

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Carole Ralijaona

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Carole RALIJAONA. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Langue maternelle pour la population totale¹, 2021 (N et %)

	Français		Anglais		Langues non officielles		Réponses multiples		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	6 290	95,8	55	0,8	125	1,9	90	1,4	6 565
Crabtree	3 970	96,9	40	1,0	55	1,3	20	0,5	4 095
Saint-Pierre	270	94,7	5	1,8	10	3,5	0	0,0	285
Joliette	19 420	92,3	240	1,1	970	4,6	405	1,9	21 040
Saint-Thomas	3 390	97,0	40	1,1	35	1,0	40	1,1	3 495
Notre-Dame-des-Prairies	9 135	96,6	55	0,6	180	1,9	95	1,0	9 460
Saint-Charles-Borromée	14 465	95,9	155	1,0	345	2,3	120	0,8	15 090
Saint-Ambroise-de-Kildare	3 965	98,1	30	0,7	30	0,7	25	0,6	4 040
Notre-Dame-de-Lourdes	2 970	97,2	25	0,8	30	1,0	30	1,0	3 055
Sainte-Mélanie	3 155	97,1	30	0,9	50	1,5	15	0,5	3 250

¹ À l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

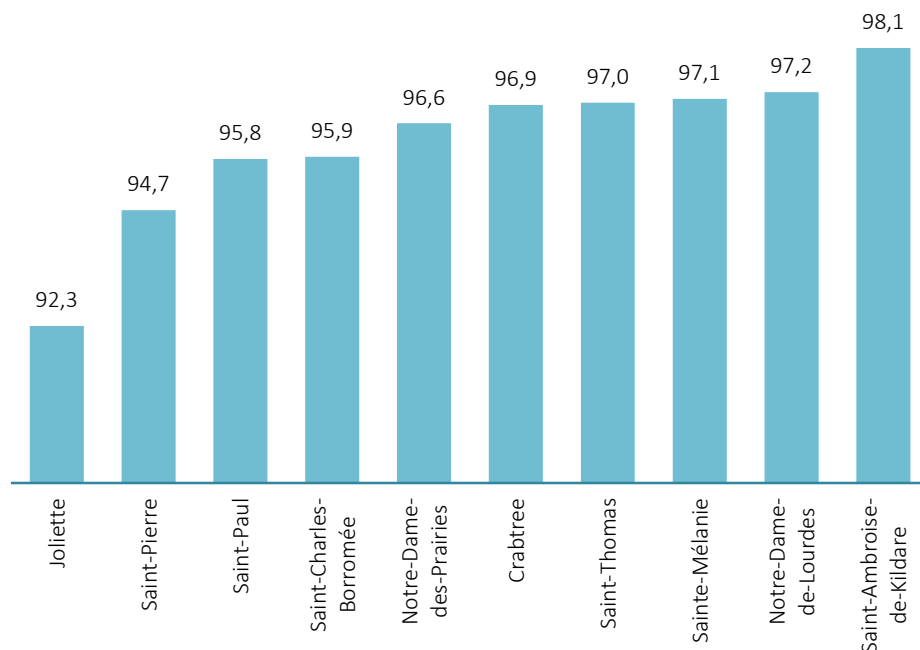
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Langue maternelle

« Première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies. Si la personne ne comprend plus la première langue apprise, la langue maternelle est la deuxième langue apprise. Dans le cas d'une personne qui a appris plus d'une langue en même temps dans la petite enfance, la langue maternelle est la langue que cette personne parlait le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. Une personne a plus d'une langue maternelle seulement si elle a appris ces langues en même temps et les comprend toujours. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, la langue maternelle est la langue parlée le plus souvent à cet enfant à la maison. Un enfant qui n'a pas encore appris à parler a plus d'une langue maternelle seulement si ces langues lui sont parlées aussi souvent, afin qu'il les apprenne en même temps. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de la population ayant le français comme langue maternelle (%)



En 2021, 95,2 % de la population de la MRC de Joliette déclare le français comme première langue apprise et encore comprise lors du recensement.

Saint-Ambroise-de-Kildare compte la plus grande proportion de personnes déclarant le français comme langue maternelle.

Joliette compte la plus faible proportion de personnes déclarant le français comme langue maternelle.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Langue parlée le plus souvent à la maison pour la population totale¹, 2021 (N et %)

	Français		Anglais		Langues non officielles		Réponses multiples		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	6 425	97,9	35	0,5	45	0,7	65	1,0	6 565
Crabtree	4 015	98,0	20	0,5	25	0,6	35	0,9	4 095
Saint-Pierre	270	94,7	0	0,0	15	5,3	0	0,0	285
Joliette	19 915	94,7	195	0,9	580	2,8	350	1,7	21 040
Saint-Thomas	3 440	98,4	15	0,4	20	0,6	25	0,7	3 495
Notre-Dame-des-Prairies	9 225	97,5	50	0,5	90	1,0	100	1,1	9 460
Saint-Charles-Borromée	14 690	97,3	115	0,8	165	1,1	125	0,8	15 090
Saint-Ambroise-de-Kildare	3 995	98,9	20	0,5	15	0,4	20	0,5	4 040
Notre-Dame-de-Lourdes	3 010	98,5	10	0,3	15	0,5	20	0,7	3 055
Sainte-Mélanie	3 175	97,7	30	0,9	30	0,9	15	0,5	3 250

¹ À l'exclusion des résidents d'un établissement institutionnel.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

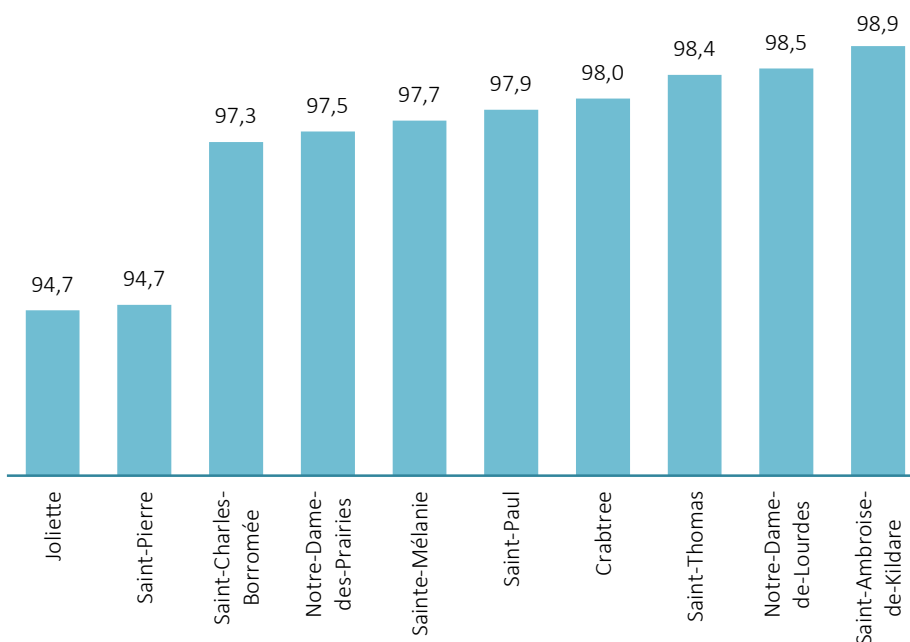
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Langue parlée le plus souvent à la maison

« Désigne la langue que la personne parle le plus souvent à la maison au moment de la collecte des données. Une personne peut déclarer plus d'une langue comme étant « parlées le plus souvent à la maison » si les langues sont parlées aussi souvent l'une que l'autre.

Dans le cas d'une personne qui vit seule, la langue parlée le plus souvent à la maison est la langue dans laquelle elle se sent le plus à l'aise. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, il s'agit de la langue parlée le plus souvent à l'enfant à la maison. Lorsque plus d'une langue est parlée à l'enfant, la langue parlée le plus souvent à la maison est celle qui l'est effectivement le plus souvent. Si plus d'une langue est parlées de manière égale à l'enfant ces langues sont incluses ici. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, juillet 2022.

Proportion de la population ayant le français comme langue le plus souvent parlée à la maison (%)


En 2021, 96,9 % de la population de la MRC de Joliette déclare le français comme langue parlée le plus souvent à la maison.

À l'exception des municipalités de Joliette et de Saint-Pierre, toutes les municipalités de la MRC comptent plus de 95 % de leur population déclarant le français comme langue parlée le plus souvent à la maison.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 6 Identité autochtone

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Carole Ralijaona

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Carole RALIJAONA. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Identité autochtone de la population dans les ménages privés, 2021 (N et %)

	Identité autochtone		Identité non autochtone		Total N
	N	%	N	%	
Saint-Paul	105	1,6	6 450	98,4	6 555
Crabtree	100	2,5	3 970	97,4	4 075
Saint-Pierre	0	0,0	280	98,2	285
Joliette	490	2,4	19 985	97,6	20 470
Saint-Thomas	25	0,7	3 465	99,1	3 495
Notre-Dame-des-Prairies	95	1,0	9 355	99,0	9 450
Saint-Charles-Borromée	285	2,1	13 405	97,9	13 690
Saint-Ambroise-de-Kildare	90	2,2	3 955	97,8	4 045
Notre-Dame-de-Lourdes	15	0,5	3 035	99,5	3 050
Sainte-Mélanie	30	0,9	3 190	98,9	3 225

Dans la MRC de Joliette, 1,8 % de la population dans les ménages privés s'identifie aux peuples autochtones, en 2021.

Dans l'ensemble des municipalités de la MRC, la part de la population dans les ménages privés qui s'identifie aux peuples autochtones se situe à moins de 3 %.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

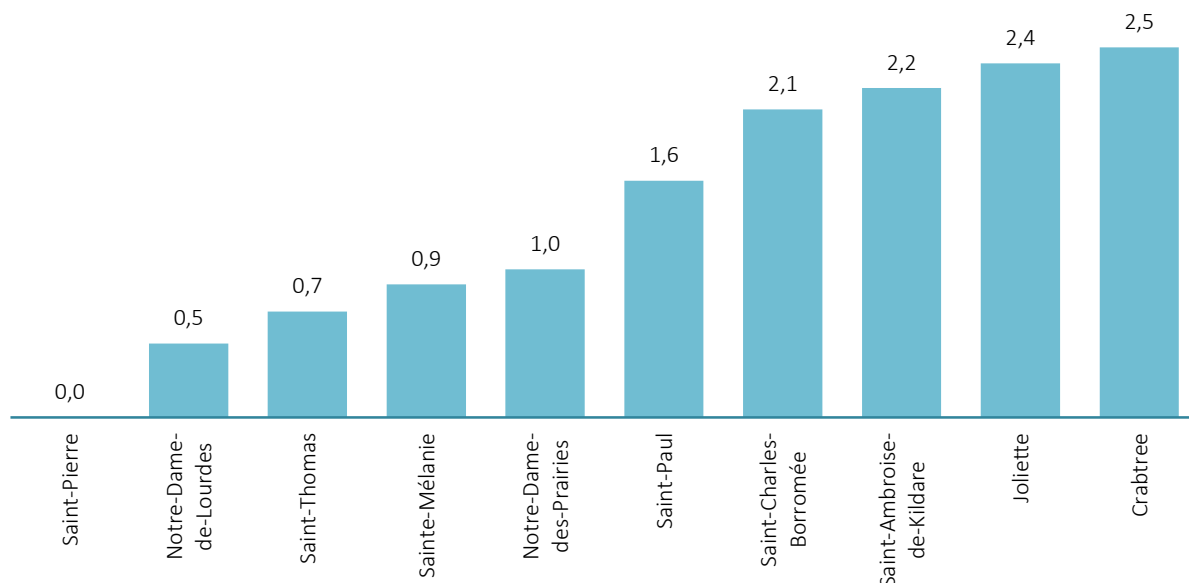
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Identité autochtone

« Désigne les personnes s'identifiant aux peuples autochtones du Canada. Cela comprend les personnes qui s'identifient à titre de membres des Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis et/ou Inuits, et/ou les personnes qui déclarent être des Indiens inscrits ou des Indiens des traités (aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada), et/ou les personnes qui sont membres d'une Première Nation ou d'une bande indienne. Le paragraphe 35 (2) de la *Loi constitutionnelle de 1982* précise que l'expression « peuples autochtones du Canada » s'entend notamment des Indiens, des Inuits et des Métis du Canada. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, septembre 2022.

Proportion de la population d'identité autochtone dans les ménages privés, 2021 (%)





Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 7
**L'immigration
et les minorités
visibles**

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Carole Ralijaona

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Carole RALIJAONA. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Immigrants parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	85	5 890	1,4	270	6 550	4,1	185,6
Crabtree	80	3 835	2,1	75	4 075	1,8	-11,8
Saint-Pierre	0	295	0,0	15	285	5,3	na
Joliette	950	19 340	4,9	1 260	20 475	6,2	25,3
Saint-Thomas	35	3 240	1,1	15	3 495	0,4	-60,3
Notre-Dame-des-Prairies	145	9 180	1,6	220	9 445	2,3	47,5
Saint-Charles-Borromée	265	12 590	2,1	360	13 690	2,6	24,9
Saint-Ambroise-de-Kildare	45	3 820	1,2	75	4 045	1,9	57,4
Notre-Dame-de-Lourdes	40	2 780	1,4	35	3 045	1,1	-20,1
Sainte-Mélanie	45	2 970	1,5	40	3 220	1,2	-18,0

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

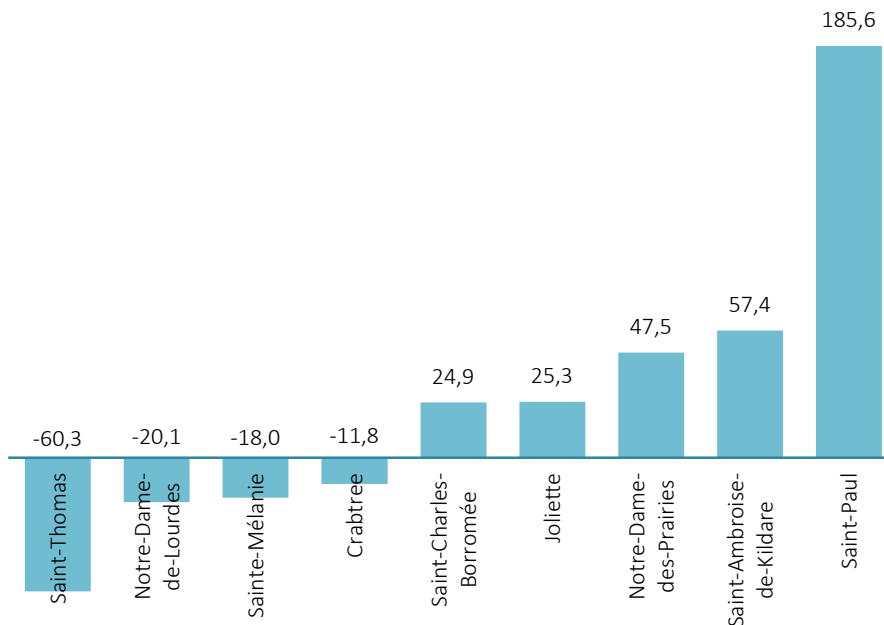
Immigrant

« Désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

Dans le Recensement de la population de 2021, « Immigrant » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Variation de la proportion d'immigrants parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, 3,5 % de la population dans les ménages privés de la MRC de Joliette sont des personnes immigrantes.

En 2021, Joliette est la municipalité qui compte la plus grande proportion d'immigrants dans les ménages privés.

Entre 2016 et 2021, la municipalité de Saint-Paul a connu une hausse de la proportion d'immigrants dans les ménages privés qui se chiffre à près de 200%.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Immigrants dans les ménages privés selon la période d'immigration, 2021 (N et %)

	Avant 2001		2001-2010		2011-2015		2016-2021		Total
	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	85	31,5	100	37,0	45	16,7	45	16,7	270
Crabtree	10	13,3	45	60,0	15	20,0	0	0,0	75
Saint-Pierre	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	15
Joliette	375	29,8	275	21,8	235	18,7	380	30,2	1 260
Saint-Thomas	10	66,7	0	0,0	0	0,0	0	0,0	15
Notre-Dame-des-Prairies	115	52,3	65	29,5	15	6,8	25	11,4	220
Saint-Charles-Borromée	195	54,2	55	15,3	60	16,7	50	13,9	360
Saint-Ambroise-de-Kildare	20	26,7	20	26,7	15	20,0	10	13,3	75
Notre-Dame-de-Lourdes	10	28,6	0	0,0	0	0,0	0	0,0	35
Sainte-Mélanie	20	50,0	10	25,0	0	0,0	0	0,0	40

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

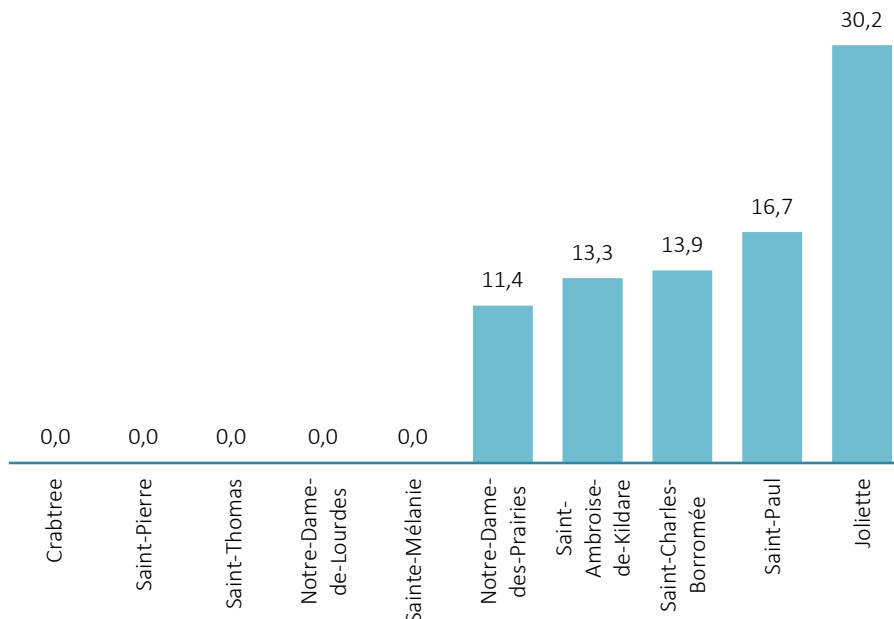
Immigrant

« Désigne une personne qui est, ou qui a déjà été, un immigrant reçu ou résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

Dans le Recensement de la population de 2021, « Immigrant » comprend les immigrants qui ont été admis au Canada le 11 mai 2021 ou avant. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion d'immigrants dans les ménages privés ayant immigré durant la période 2016-2021 (%)



Dans la MRC de Joliette, 21,7 % de la population dans les ménages privés sont des immigrants récents, soit des personnes arrivées au Canada entre 2016 et 2021.

Joliette est la municipalité qui compte la plus grande part d'immigrants arrivés entre 2016 et 2021.

Dans la MRC de Joliette, près de deux tiers (61,4 %) des immigrants sont arrivés avant 2011.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Minorités visibles parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	100	5 890	1,7	275	6 555	4,2	147,1
Crabtree	50	3 835	1,3	30	4 075	0,7	-43,5
Saint-Pierre	0	295	0,0	45	285	15,8	na
Joliette	840	19 340	4,3	1 460	20 470	7,1	64,2
Saint-Thomas	50	3 240	1,5	35	3 495	1,0	-35,1
Notre-Dame-des-Prairies	105	9 180	1,1	150	9 450	1,6	38,8
Saint-Charles-Borromée	250	12 590	2,0	365	13 690	2,7	34,3
Saint-Ambroise-de-Kildare	40	3 820	1,0	65	4 045	1,6	53,5
Notre-Dame-de-Lourdes	20	2 780	0,7	20	3 050	0,7	-8,9
Sainte-Mélanie	25	2 970	0,8	40	3 225	1,2	47,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

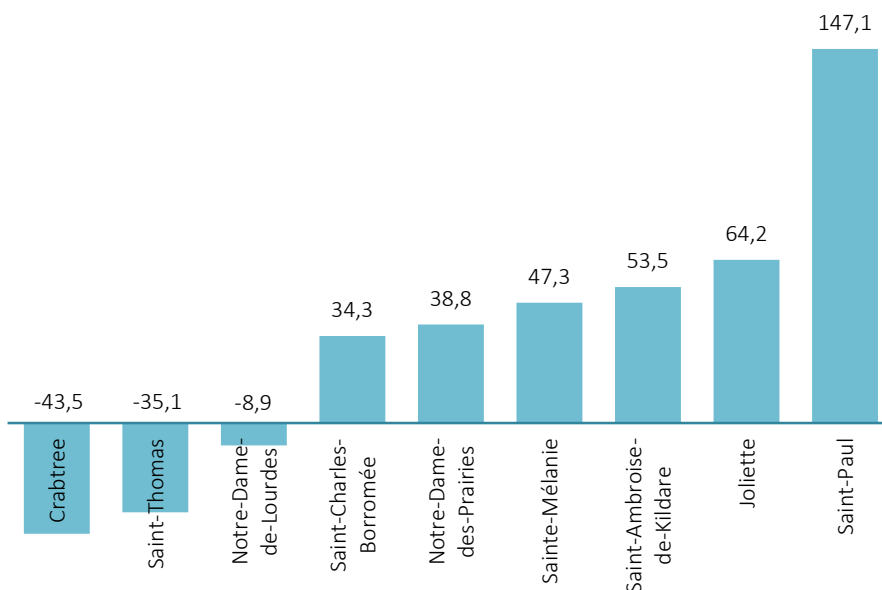
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, octobre 2022.

Variation de la proportion de minorités visibles parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



Dans la MRC de Joliette, 3,6 % de la population dans les ménages privés s'identifie comme étant une minorité visible en 2021.

À l'exception de Joliette et de Saint-Pierre, la part de personnes s'identifiant aux minorités visibles dans les municipalités de la MRC est de moins de 5 %.

Saint-Paul a connu la hausse la plus importante de la proportion de la population s'identifiant aux minorités visibles entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Population noire parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	65	5 890	1,1	145	6 555	2,2	100,4	
Crabtree	10	3 835	0,3	0	4 075	0,0	-100,0	
Saint-Pierre	0	295	0,0	30	285	10,5	na	
Joliette	235	19 335	1,2	640	20 470	3,1	157,2	
Saint-Thomas	30	3 240	0,9	0	3 495	0,0	-100,0	
Notre-Dame-des-Prairies	15	9 185	0,2	45	9 450	0,5	191,6	
Saint-Charles-Borromée	140	12 590	1,1	115	13 690	0,8	-24,5	
Saint-Ambroise-de-Kildare	0	3 815	0,0	0	4 045	0,0	0,0	
Notre-Dame-de-Lourdes	10	2 780	0,4	0	3 050	0,0	-100,0	
Sainte-Mélanie	10	2 970	0,3	0	3 225	0,0	-100,0	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

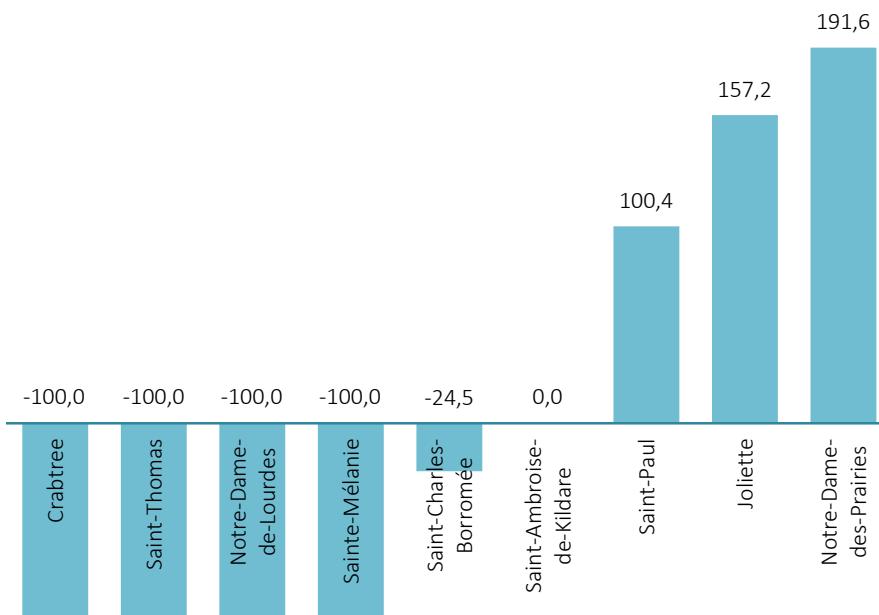
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréen et Japonais. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, octobre 2022.

Variation de la proportion de la population noire parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, la population noire représente 1,5 % de la population totale dans les ménages privés de la MRC de Joliette.

À l'exception de Saint-Pierre, la part de la population noire dans les ménages privés des municipalités de la MRC se chiffre à moins de 5 %.

Entre 2016 et 2021, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette et Saint-Paul ont connu une augmentation de la proportion de la population noire dans les ménages privés de plus de 100 %.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

**Population latino-américaine parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)**

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	15	5 890	0,3	15	6 555	0,2	-10,1	
Crabtree	30	3 835	0,8	10	4 075	0,2	-68,6	
Saint-Pierre	0	295	0,0	0	285	0,0	0,0	
Joliette	245	19 335	1,3	355	20 470	1,7	36,9	
Saint-Thomas	0	3 240	0,0	10	3 495	0,3	na	
Notre-Dame-des-Prairies	15	9 185	0,2	20	9 450	0,2	29,6	
Saint-Charles-Borromée	45	12 590	0,4	85	13 690	0,6	73,7	
Saint-Ambroise-de-Kildare	10	3 815	0,3	20	4 045	0,5	88,6	
Notre-Dame-de-Lourdes	10	2 780	0,4	0	3 050	0,0	-100,0	
Sainte-Mélanie	10	2 970	0,3	35	3 225	1,1	222,3	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

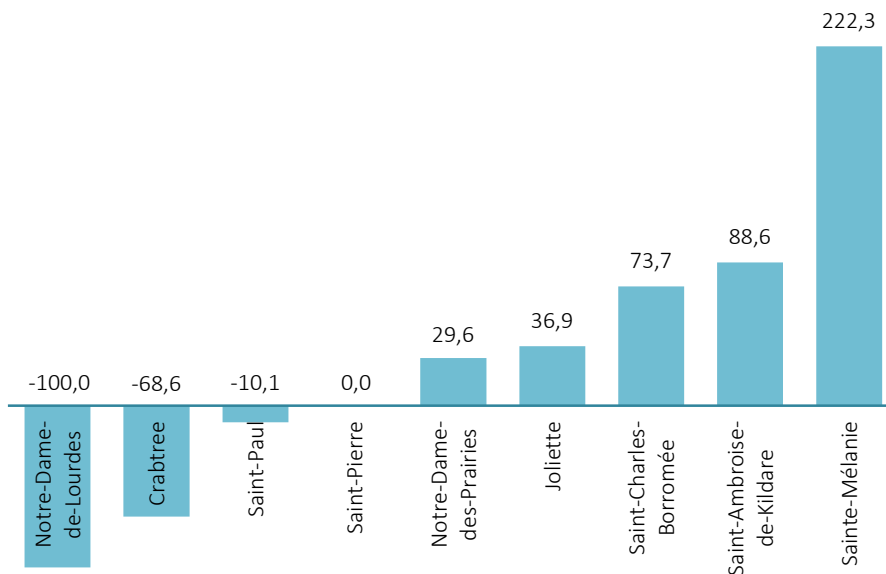
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréen et Japonais. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, octobre 2022.

Variation de la proportion de la population latino-américaine parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



La population latino-américaine représente 0,8 % de la population totale dans les ménages privés de la MRC de Joliette en 2021.

Dans l'ensemble des municipalités de la MRC, la part de la population latino-américaine se chiffre à moins de 2 %.

Dans la MRC de Joliette, la population latino-américaine a augmenté de 47,0 % entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Population arabe parmi la population totale dans les ménages privés, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	10	5 890	0,2	80	6 555	1,2	618,8	
Crabtree	0	3 835	0,0	0	4 075	0,0	0,0	
Saint-Pierre	0	295	0,0	0	285	0,0	0,0	
Joliette	85	19 335	0,4	275	20 470	1,3	205,6	
Saint-Thomas	0	3 240	0,0	0	3 495	0,0	0,0	
Notre-Dame-des-Prairies	60	9 185	0,7	15	9 450	0,2	-75,7	
Saint-Charles-Borromée	10	12 590	0,1	70	13 690	0,5	543,8	
Saint-Ambroise-de-Kildare	0	3 815	0,0	0	4 045	0,0	0,0	
Notre-Dame-de-Lourdes	0	2 780	0,0	0	3 050	0,0	0,0	
Sainte-Mélanie	0	2 970	0,0	0	3 225	0,0	0,0	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

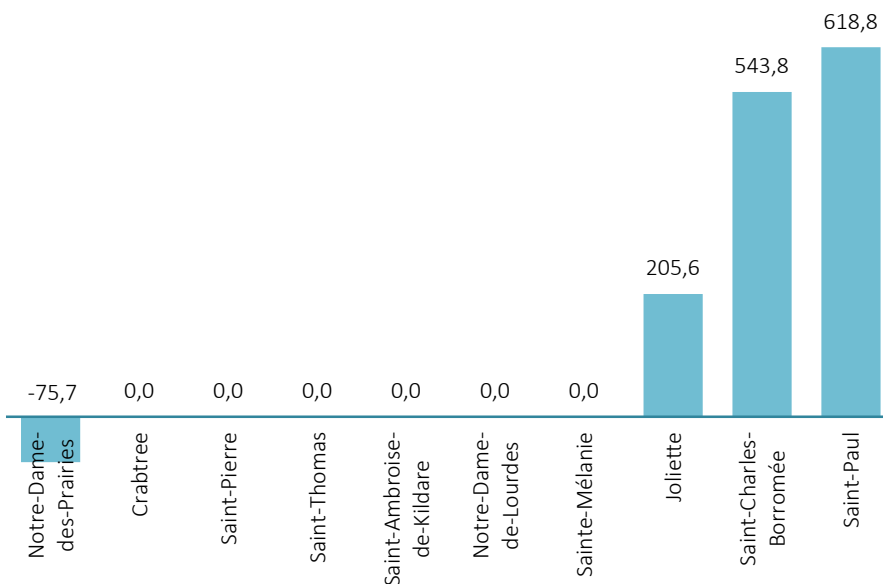
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-401-X2016054.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Minorité visible

« Réfère au fait qu'une personne est ou non une minorité visible, tel que défini dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Dans le cadre de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les minorités visibles sont définies comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais. »

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, octobre 2022.

Variation de la proportion de la population arabe parmi la population totale dans les ménages privés, 2016-2021 (%)



En 2021, la population arabe représente 0,7 % de la population totale dans les ménages privés de la MRC de Joliette.

À l'exception des municipalités de Joliette et de Saint-Paul, la part de la population arabe dans les ménages privés se chiffre à moins de 1%.

Trois municipalités sur dix ont connu une hausse de la proportion de la population arabe dans les ménages privés entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 8 La mobilité

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Émilie Nantel

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Émilie NANTEL. *Coup d'oeil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, novembre 2022.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2022

Dépôt légal

Quatrième trimestre 2022

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence un an auparavant, 2021 (N et %)

	Ayant déménagé dans la même municipalité		Ayant déménagé en provenance d'une autre municipalité		Ayant déménagé		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	155	2,4	610	9,4	765	11,8	6 485
Crabtree	155	3,8	300	7,4	450	11,2	4 030
Saint-Pierre	0	0,0	0	0,0	25	8,9	280
Joliette	1 375	6,8	1 730	8,5	3 105	15,3	20 325
Saint-Thomas	115	3,3	310	9,0	420	12,2	3 455
Notre-Dame-des-Prairies	395	4,2	630	6,7	1 025	10,9	9 400
Saint-Charles-Borromée	585	4,3	850	6,3	1 435	10,6	13 590
Saint-Ambroise-de-Kildare	125	3,1	245	6,1	375	9,4	4 010
Notre-Dame-de-Lourdes	60	2,0	255	8,5	315	10,5	2 995
Sainte-Mélanie	65	2,0	310	9,7	370	11,6	3 180

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

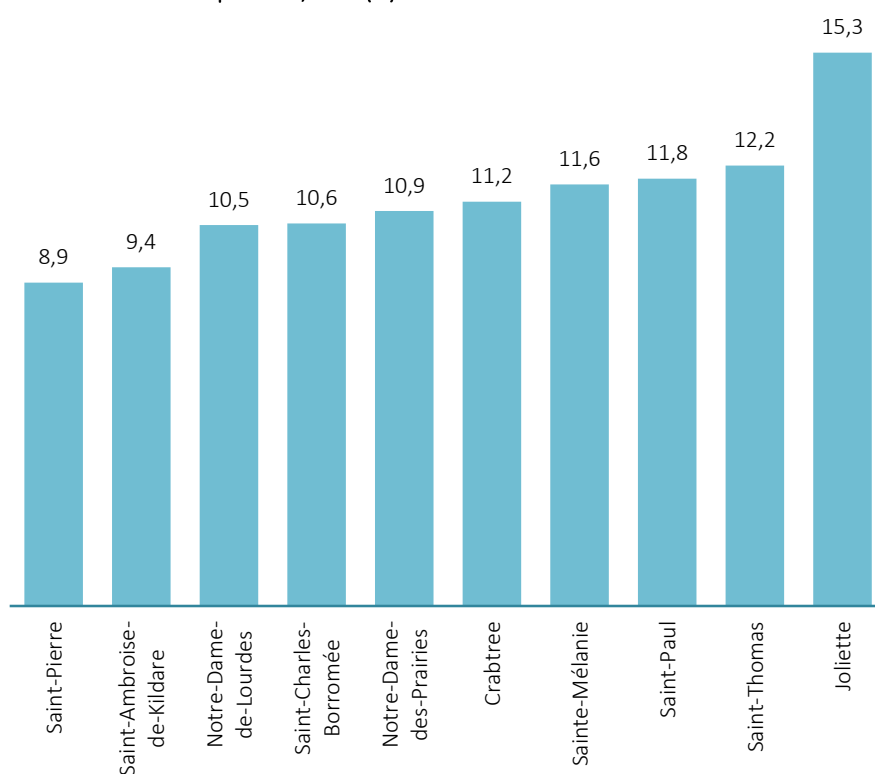
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Mobilité, fondée sur une période d'un an

« Désigne le statut d'une personne tel que déterminé par le lien entre le domicile de résidence le jour de référence et son domicile à la même date, un an plus tôt. »

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence un an auparavant, 2021 (%)



Dans la MRC de Joliette, en 2021, 12,2 % des personnes d'un an et plus dans les ménages privés n'ont pas le même lieu de résidence qu'un an auparavant.

Joliette est la municipalité affichant la plus grande part de la population d'un an et plus dans les ménages privés ayant déménagé au cours de la période d'un an, tandis que Saint-Pierre détient la plus faible proportion.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Personnes de cinq ans et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence cinq ans auparavant, 2021 (N et %)

	Ayant déménagé dans la même municipalité		Ayant déménagé en provenance d'une autre municipalité		Ayant déménagé		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	390	6,4	2 150	35,2	2 540	41,6	6 110
Crabtree	245	6,4	1 080	28,3	1 325	34,8	3 810
Saint-Pierre	25	10,0	55	22,0	80	32,0	250
Joliette	2 910	14,9	6 850	35,2	9 760	50,1	19 480
Saint-Thomas	155	4,7	910	27,5	1 060	32,1	3 305
Notre-Dame-des-Prairies	695	7,7	2 730	30,1	3 425	37,8	9 070
Saint-Charles-Borromée	1 230	9,3	4 300	32,7	5 535	42,0	13 165
Saint-Ambroise-de-Kildare	310	8,1	1 055	27,5	1 370	35,7	3 835
Notre-Dame-de-Lourdes	205	7,2	905	31,6	1 110	38,7	2 865
Sainte-Mélanie	185	6,2	1 015	33,9	1 195	40,0	2 990

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

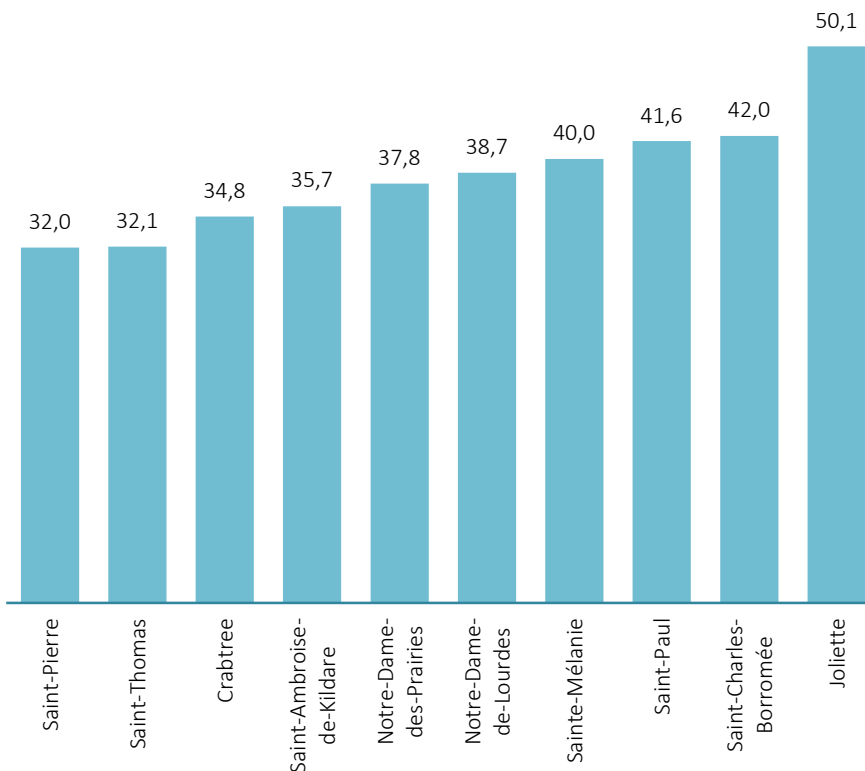
Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt.

Mobilité, fondée sur une période de cinq ans

« Désigne le statut d'une personne tel que déterminé par le lien entre le domicile de résidence le jour de référence et son domicile à la même date, cinq ans plus tôt. »

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes de cinq ans et plus dans les ménages privés n'ayant pas le même lieu de résidence cinq ans auparavant, 2021 (%)



Dans la MRC de Joliette, en 2021, 42,2 % des personnes de cinq ans et plus dans les ménages privés n'ont pas le même lieu de résidence que cinq ans auparavant.

Dans la municipalité de Joliette, cette proportion atteint 50,1 %.

Dans les municipalités de Saint-Paul, de Joliette et de Sainte-Mélanie, plus du tiers des personnes de cinq ans et plus dans les ménages privés a déménagé en provenance d'une autre municipalité au cours de la période de cinq ans.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 9 La scolarité

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Élisabeth Lavallée

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élisabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Élisabeth LAVALLÉE. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2023.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2023

Dépôt légal

Premier trimestre 2023

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

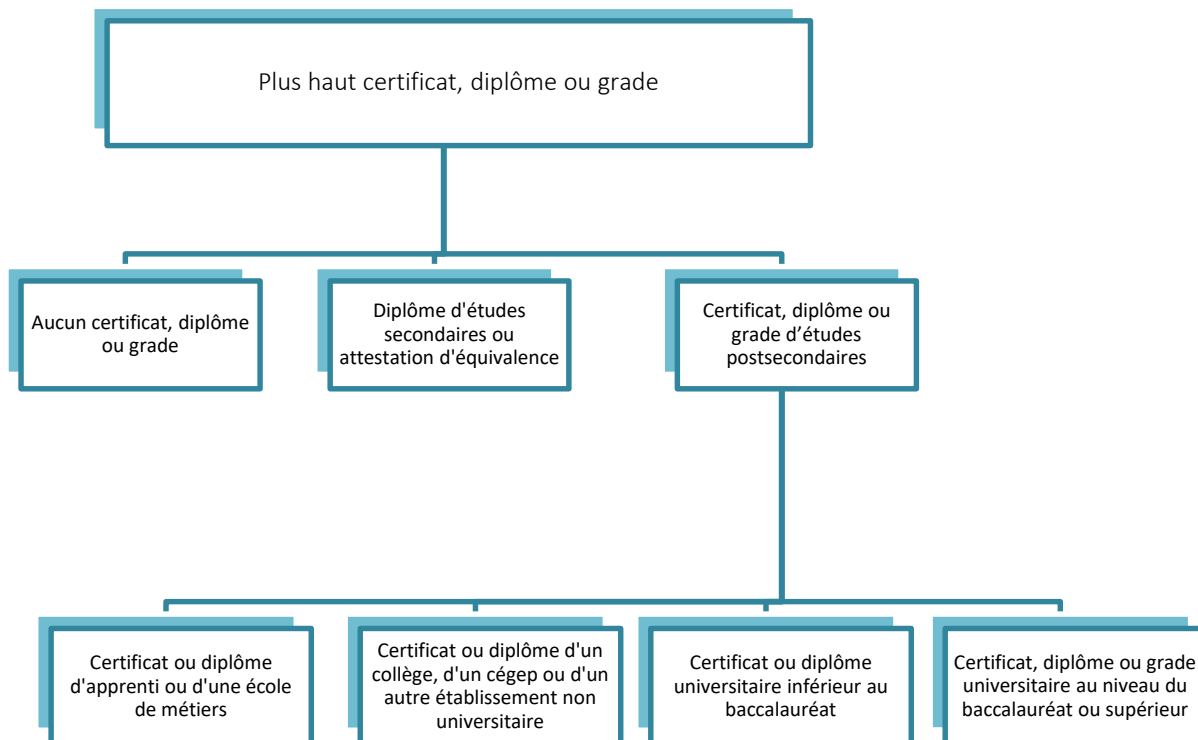
Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux
Chef de l'administration des programmes
Surveillance, recherche et évaluation



Personnes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	490	3 340	14,7	445	3 615	12,3	-16,1	
Crabtree	285	1 975	14,4	295	2 080	14,2	-1,7	
Saint-Pierre	50	170	29,4	25	140	17,9	-39,3	
Joliette	2 195	10 440	21,0	2 360	10 410	22,7	7,8	
Saint-Thomas	290	1 785	16,2	325	1 800	18,1	11,1	
Notre-Dame-des-Prairies	600	4 810	12,5	590	4 650	12,7	1,7	
Saint-Charles-Borromée	820	6 185	13,3	925	6 185	15,0	12,8	
Saint-Ambroise-de-Kildare	350	2 125	16,5	310	2 120	14,6	-11,2	
Notre-Dame-de-Lourdes	315	1 530	20,6	360	1 655	21,8	5,7	
Sainte-Mélanie	250	1 650	15,2	240	1 785	13,4	-11,3	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

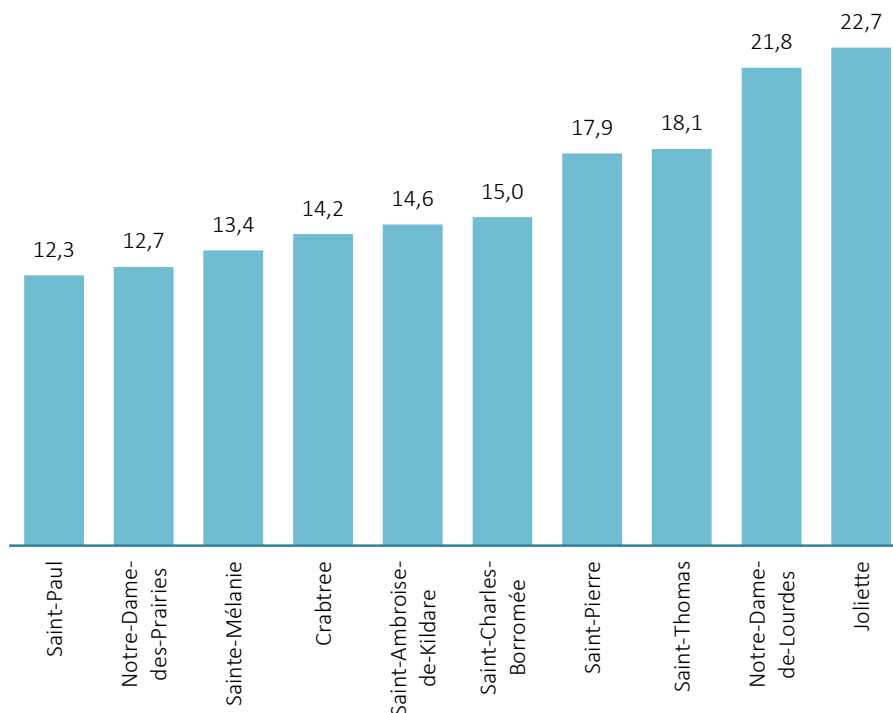
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 17,1 % des personnes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.

La municipalité de Joliette a la part la plus élevée de personnes ne détenant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

La municipalité de Saint-Paul a la plus faible part de personnes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Entre 2016 et 2021, cinq des dix municipalités ont connu une baisse de leur proportion de personnes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Femmes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	185	1 645	11,2	160	1 815	8,8	-21,6
Crabtree	140	945	14,8	110	1 055	10,4	-29,6
Saint-Pierre	0	80	0,0	15	70	21,4	na
Joliette	940	5 355	17,6	990	5 250	18,9	7,4
Saint-Thomas	105	900	11,7	115	895	12,8	10,1
Notre-Dame-des-Prairies	280	2 490	11,2	200	2 415	8,3	-26,4
Saint-Charles-Borromée	355	3 335	10,6	425	3 285	12,9	21,5
Saint-Ambroise-de-Kildare	115	1 035	11,1	105	1 065	9,9	-11,3
Notre-Dame-de-Lourdes	130	760	17,1	130	795	16,4	-4,4
Sainte-Mélanie	105	820	12,8	100	890	11,2	-12,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

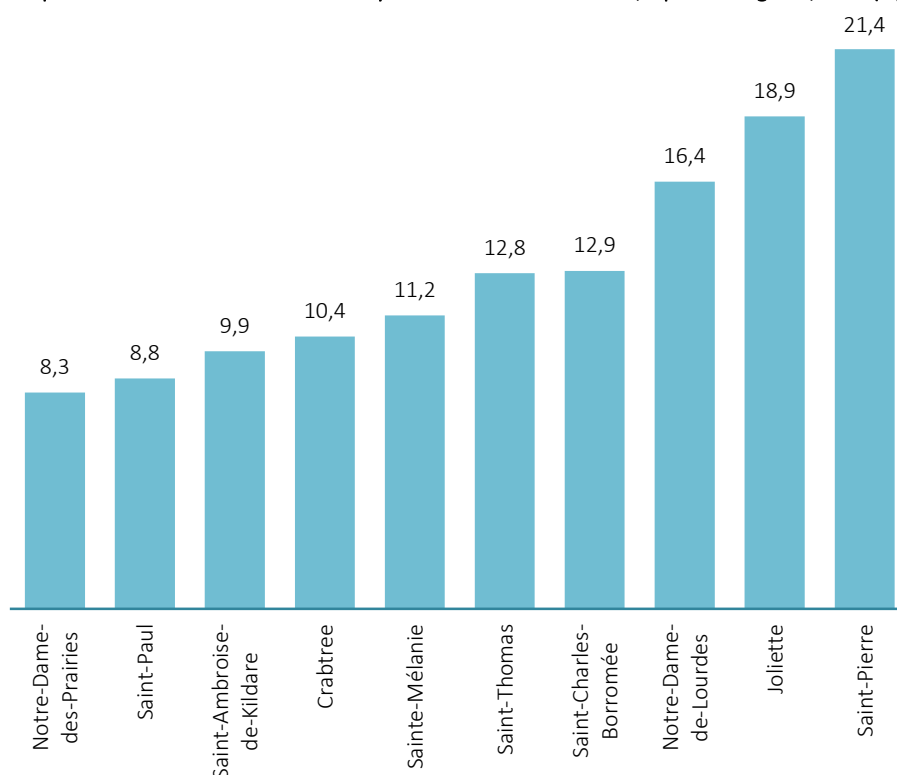
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de femmes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 13,4 % des femmes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.

La municipalité de Saint-Pierre détient la part la plus élevée de femmes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Notre-Dame-des-Prairies est la municipalité qui a la plus faible proportion de femmes ne détenant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Entre 2016 et 2021, six des dix municipalités ont connu une baisse de leur proportion de femmes sans certificat, diplôme ou grade.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Hommes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation
	N	Total	%	N	Total	%	%
Saint-Paul	305	1 695	18,0	285	1 800	15,8	-12,0
Crabtree	145	1 025	14,1	180	1 020	17,6	24,7
Saint-Pierre	45	90	50,0	15	70	21,4	-57,1
Joliette	1 255	5 080	24,7	1 370	5 160	26,6	7,5
Saint-Thomas	185	875	21,1	210	905	23,2	9,8
Notre-Dame-des-Prairies	320	2 320	13,8	390	2 235	17,4	26,5
Saint-Charles-Borromée	465	2 850	16,3	495	2 905	17,0	4,4
Saint-Ambroise-de-Kildare	230	1 085	21,2	205	1 050	19,5	-7,9
Notre-Dame-de-Lourdes	190	770	24,7	230	860	26,7	8,4
Sainte-Mélanie	145	830	17,5	145	895	16,2	-7,3

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

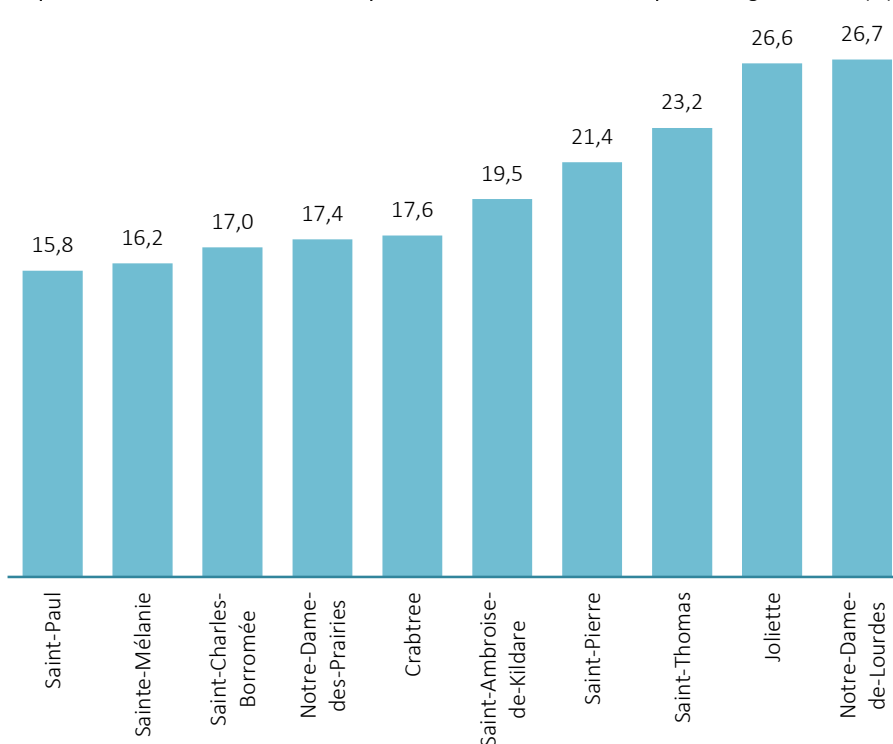
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion d'hommes de 25-64 ans n'ayant obtenu aucun certificat, diplôme ou grade, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 20,8 % des hommes de 25-64 ans n'ont pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Notre-Dame-de-Lourdes et Joliette ont les parts les plus élevées d'hommes ne détenant aucun certificat, de diplôme ou de grade.

La municipalité de Saint-Paul détient la plus faible part d'hommes n'ayant pas de certificat, de diplôme ou de grade.

Quatre des dix municipalités ont connu une baisse de leur proportion d'hommes sans certificat, diplôme ou grade entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	N	%
Saint-Paul	720	3 340	21,6	745	3 615	20,6	-4,4	
Crabtree	400	1 975	20,3	405	2 080	19,5	-3,9	
Saint-Pierre	15	170	8,8	45	140	32,1	264,3	
Joliette	2 185	10 440	20,9	2 070	10 410	19,9	-5,0	
Saint-Thomas	350	1 785	19,6	370	1 800	20,6	4,8	
Notre-Dame-des-Prairies	1 110	4 810	23,1	890	4 650	19,1	-17,1	
Saint-Charles-Borromée	1 095	6 185	17,7	1 205	6 185	19,5	10,0	
Saint-Ambroise-de-Kildare	475	2 125	22,4	370	2 120	17,5	-21,9	
Notre-Dame-de-Lourdes	325	1 530	21,2	320	1 655	19,3	-9,0	
Sainte-Mélanie	325	1 650	19,7	290	1 785	16,2	-17,5	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

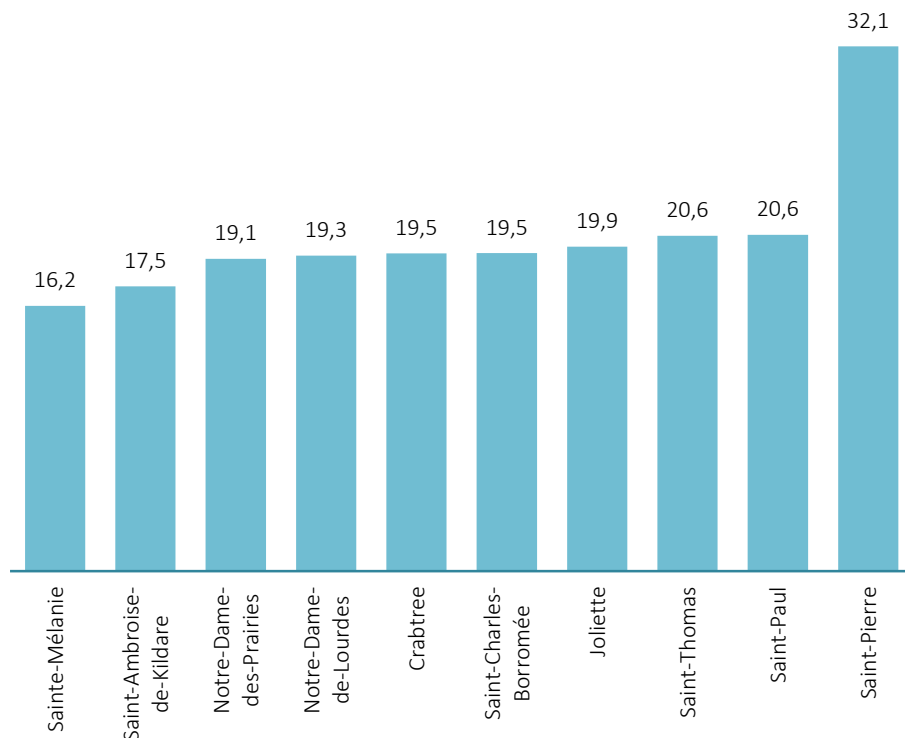
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 19,5 % des personnes de 25-64 ans n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Saint-Pierre détient la part la plus élevée de personnes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Sainte-Mélanie présente la plus faible part de personnes n'ayant qu'un seul diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Sept des dix municipalités ont connu une baisse de leur part de personnes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

**Femmes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)**

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	350	1 645	21,3	350	1 815	19,3	-9,4	
Crabtree	205	945	21,7	245	1 055	23,2	7,1	
Saint-Pierre	10	80	12,5	20	70	28,6	128,6	
Joliette	1 125	5 355	21,0	985	5 250	18,8	-10,7	
Saint-Thomas	185	900	20,6	190	895	21,2	3,3	
Notre-Dame-des-Prairies	535	2 490	21,5	415	2 415	17,2	-20,0	
Saint-Charles-Borromée	570	3 335	17,1	630	3 285	19,2	12,2	
Saint-Ambroise-de-Kildare	255	1 035	24,6	185	1 065	17,4	-29,5	
Notre-Dame-de-Lourdes	180	760	23,7	175	795	22,0	-7,1	
Sainte-Mélanie	170	820	20,7	140	890	15,7	-24,1	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

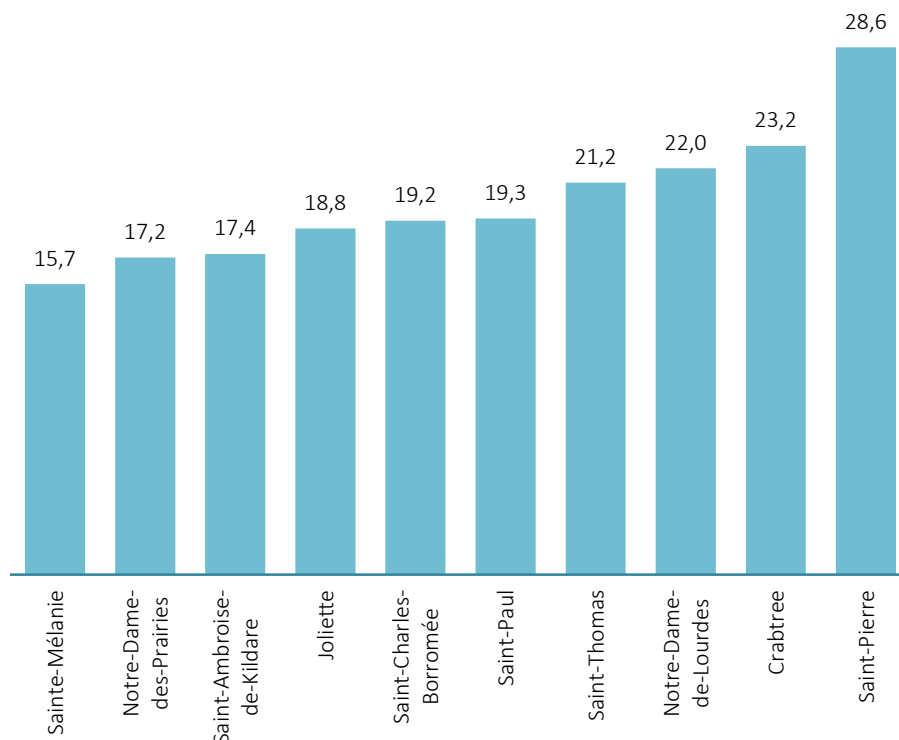
Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de femmes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2021 (%)


En 2021, dans la MRC de Joliette, 19,0 % des femmes de 25-64 ans n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Saint-Pierre détient la part la plus élevée de femmes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Sainte-Mélanie présente la proportion la plus faible de femmes ayant uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Entre 2016 et 2021, six des dix municipalités ont connu une baisse de leur proportion de femmes détenant un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Hommes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	365	1 695	21,5	400	1 800	22,2	3,2	
Crabtree	195	1 025	19,0	160	1 020	15,7	-17,5	
Saint-Pierre	0	90	0,0	25	70	35,7	na	
Joliette	1 060	5 080	20,9	1 085	5 160	21,0	0,8	
Saint-Thomas	165	875	18,9	185	905	20,4	8,4	
Notre-Dame-des-Prairies	575	2 320	24,8	470	2 235	21,0	-15,2	
Saint-Charles-Borromée	525	2 850	18,4	575	2 905	19,8	7,5	
Saint-Ambroise-de-Kildare	220	1 085	20,3	180	1 050	17,1	-15,5	
Notre-Dame-de-Lourdes	145	770	18,8	145	860	16,9	-10,5	
Sainte-Mélanie	160	830	19,3	155	895	17,3	-10,2	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

na : non applicable

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

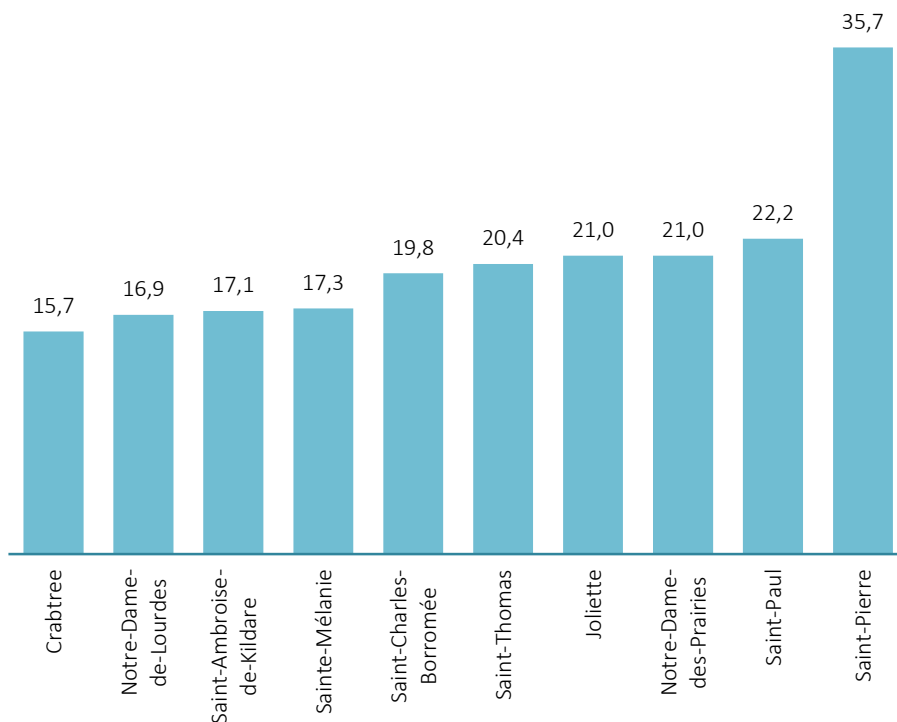
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion d'hommes de 25-64 ans ayant obtenu uniquement un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, 2021 (%)



En 2016, dans la MRC de Joliette, 20,0 % des hommes de 25-64 ans n'ont qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Saint-Pierre détient la part la plus élevée d'hommes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Crabtree présente la plus faible part d'hommes n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

Entre 2016 et 2021, cinq municipalités sur dix ont connu une baisse de leur part d'hommes ne détenant qu'un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Personnes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	2 130	3 340	63,8	2 425	3 615	67,1	5,2	
Crabtree	1 290	1 975	65,3	1 385	2 080	66,6	1,9	
Saint-Pierre	110	170	64,7	65	140	46,4	-28,2	
Joliette	6 060	10 440	58,0	5 980	10 410	57,4	-1,0	
Saint-Thomas	1 140	1 785	63,9	1 105	1 800	61,4	-3,9	
Notre-Dame-des-Prairies	3 100	4 810	64,4	3 175	4 650	68,3	5,9	
Saint-Charles-Borromée	4 275	6 185	69,1	4 060	6 185	65,6	-5,0	
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 295	2 125	60,9	1 445	2 120	68,2	11,8	
Notre-Dame-de-Lourdes	890	1 530	58,2	980	1 655	59,2	1,8	
Sainte-Mélanie	1 075	1 650	65,2	1 250	1 785	70,0	7,5	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

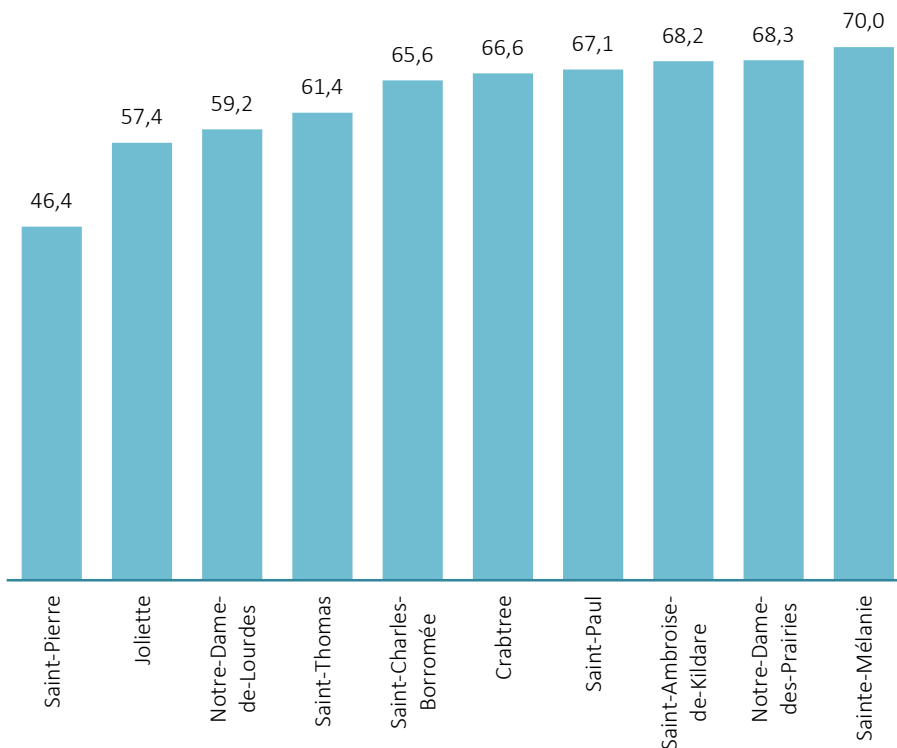
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 63,5 % de la population de 25-64 ans a un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Sainte-Mélanie est la municipalité qui détient la part la plus élevée de personnes détenant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Saint-Pierre détient la plus faible proportion de personnes avec un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Entre 2016 et 2021, six municipalités sur dix ont connu une hausse de leur proportion de personnes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Femmes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2016 et 2021
(N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	1 110	1 645	67,5	1 305	1 815	71,9	6,6	
Crabtree	600	945	63,5	700	1 055	66,4	4,5	
Saint-Pierre	65	80	81,3	35	70	50,0	-38,5	
Joliette	3 295	5 355	61,5	3 275	5 250	62,4	1,4	
Saint-Thomas	610	900	67,8	600	895	67,0	-1,1	
Notre-Dame-des-Prairies	1 680	2 490	67,5	1 805	2 415	74,7	10,8	
Saint-Charles-Borromée	2 410	3 335	72,3	2 225	3 285	67,7	-6,3	
Saint-Ambroise-de-Kildare	665	1 035	64,3	770	1 065	72,3	12,5	
Notre-Dame-de-Lourdes	455	760	59,9	490	795	61,6	3,0	
Sainte-Mélanie	545	820	66,5	655	890	73,6	10,7	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

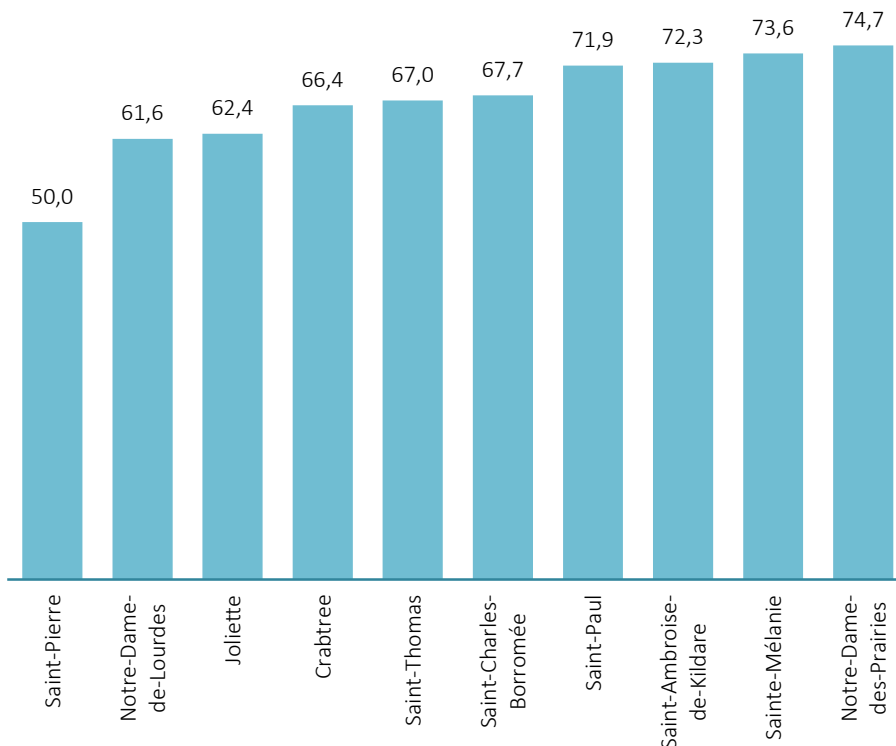
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité".

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de femmes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 67,6 % des femmes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Notre-Dame-des-Prairies détient la part la plus élevée de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Saint-Pierre a la part la plus faible de femmes détenant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Entre 2016 et 2021, sept municipalités sur dix ont connu une hausse de leur proportion de femmes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Hommes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2016 et 2021 (N, % et variation de la proportion)

	2016			2021			Variation	
	N	Total	%	N	Total	%	%	
Saint-Paul	1 020	1 695	60,2	1 120	1 800	62,2	3,4	
Crabtree	690	1 025	67,3	680	1 020	66,7	-1,0	
Saint-Pierre	40	90	44,4	30	70	42,9	-3,6	
Joliette	2 765	5 080	54,4	2 705	5 160	52,4	-3,7	
Saint-Thomas	525	875	60,0	510	905	56,4	-6,1	
Notre-Dame-des-Prairies	1 425	2 320	61,4	1 370	2 235	61,3	-0,2	
Saint-Charles-Borromée	1 865	2 850	65,4	1 830	2 905	63,0	-3,7	
Saint-Ambroise-de-Kildare	630	1 085	58,1	670	1 050	63,8	9,9	
Notre-Dame-de-Lourdes	435	770	56,5	485	860	56,4	-0,2	
Sainte-Mélanie	530	830	63,9	600	895	67,0	5,0	

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensements canadiens de 2016 et 2021, Fichiers 98-400-X2016242.ivt et 98-401-X2021005.ivt.

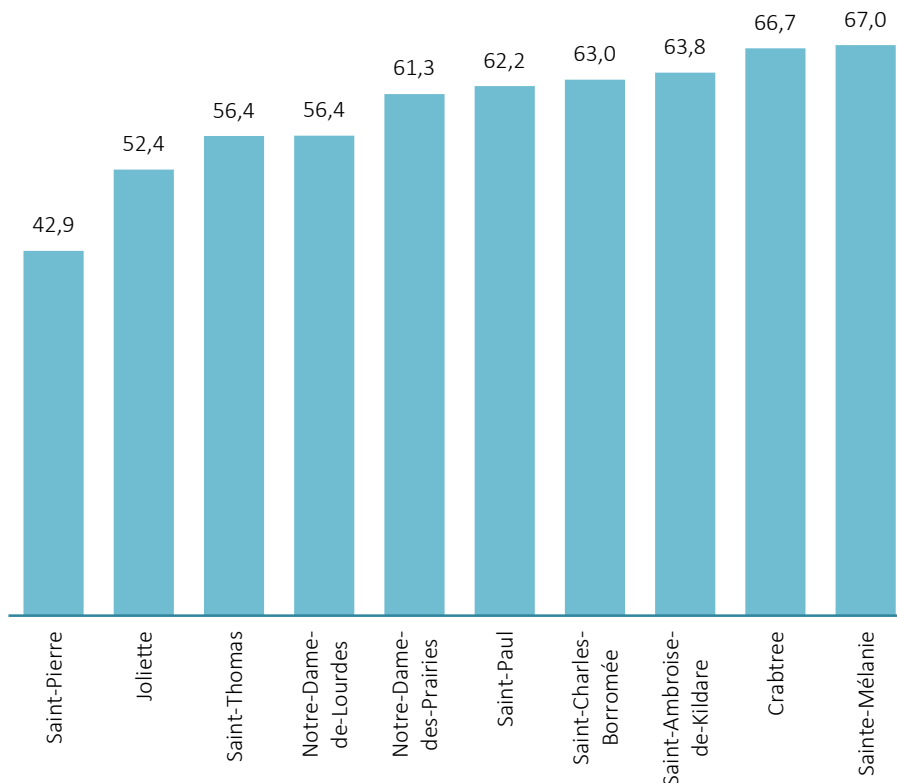
Plus haut certificat, diplôme ou grade

« Le plus haut certificat, diplôme ou grade est la classification utilisée aux fins du recensement pour mesurer le concept plus général du "niveau de scolarité" ».

Cette variable désigne le plus haut niveau de scolarité qu'une personne a terminé avec succès. Il s'agit d'une variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion d'hommes de 25-64 ans ayant obtenu un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires, 2021 (%)



En 2021, dans la MRC de Joliette, 59,2 % des hommes de 25-64 ans ont un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Sainte-Mélanie a la proportion la plus élevée d'hommes avec un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Saint-Pierre détient la plus faible part d'hommes ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires.

Saint-Ambroise-de-Kildare, Saint-Paul et Sainte-Mélanie ont connu une hausse de la part d'hommes détenant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires entre 2016 et 2021.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 10 Le transport

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Émilie Nantel

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis
Lise Trudel

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Émilie NANTEL. *Coup d'oeil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2023.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2023

Dépôt légal

Premier trimestre 2023

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux

Chef de l'administration des programmes

Surveillance, recherche et évaluation



Destination du trajet domicile-travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail, 2021 (N et %)

	Dans la même municipalité		Dans la même MRC ¹		À l'extérieur de la MRC		Total
	N	%	N	%	N	%	N
Saint-Paul	220	8,5	1 320	51,2	1 050	40,7	2 580
Crabtree	260	17,2	630	41,7	620	41,1	1 510
Saint-Pierre	25	26,3	45	47,4	25	26,3	95
Joliette	3 110	46,3	1 565	23,3	2 045	30,5	6 715
Saint-Thomas	230	17,6	555	42,4	530	40,5	1 310
Notre-Dame-des-Prairies	480	15,0	1 720	53,8	1 000	31,3	3 200
Saint-Charles-Borromée	1 290	29,0	2 020	45,4	1 135	25,5	4 450
Saint-Ambroise-de-Kildare	190	13,4	805	56,7	420	29,6	1 420
Notre-Dame-de-Lourdes	65	5,8	660	58,9	390	34,8	1 120
Sainte-Mélanie	170	14,2	575	48,1	450	37,7	1 195

¹ Excluant la municipalité de résidence.

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt

Destination du navettage

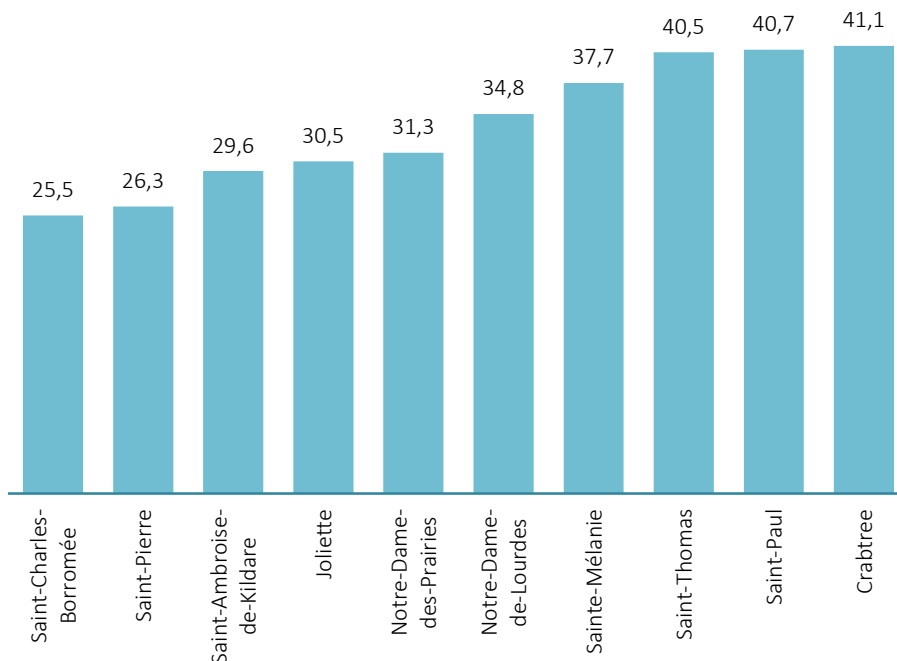
« Indique si une personne effectue ou non le déplacement jusqu'à une autre municipalité (c'est-à-dire subdivision de recensement), une autre division de recensement ou une autre province ou territoire. Le navettage désigne le déplacement d'une personne vers son lieu de travail habituel ».

Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui avaient un emploi ou étaient absentes de leur emploi ou de leur entreprise pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail ».

Source : Statistique Canada, Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail à l'extérieur de la MRC, 2021 (%)



Dans la MRC de Joliette, parmi les personnes ayant un lieu habituel de travail, 25,6 % travaillent dans leur municipalité de résidence, tandis que 32,5 % travaillent à l'extérieur de la MRC.

La part des personnes ayant un lieu habituel de travail se situant à l'extérieur de la MRC varie entre 25,5 % et 41,1 % à l'échelle des municipalités.

Dans les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes et de Saint-Paul, plus de 90 % de la population ayant un lieu habituel de travail se déplace à l'extérieur de sa municipalité de résidence.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Principal mode de transport pour le trajet domicile-travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe, 2021 (N et %)

	Auto, camion, fourgonnette		Autres		Total
	N	%	N	%	N
Saint-Paul	2 950	97,0	90	3,0	3 040
Crabtree	1 575	91,6	150	8,7	1 720
Saint-Pierre	105	100,0	0	0,0	105
Joliette	6 515	85,4	1 110	14,6	7 625
Saint-Thomas	1 405	93,7	90	6,0	1 500
Notre-Dame-des-Prairies	3 445	93,0	255	6,9	3 705
Saint-Charles-Borromée	4 635	91,5	435	8,6	5 065
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 625	95,3	70	4,1	1 705
Notre-Dame-de-Lourdes	1 265	96,2	45	3,4	1 315
Sainte-Mélanie	1 350	92,8	100	6,9	1 455

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt

Principal mode de transport pour la navette

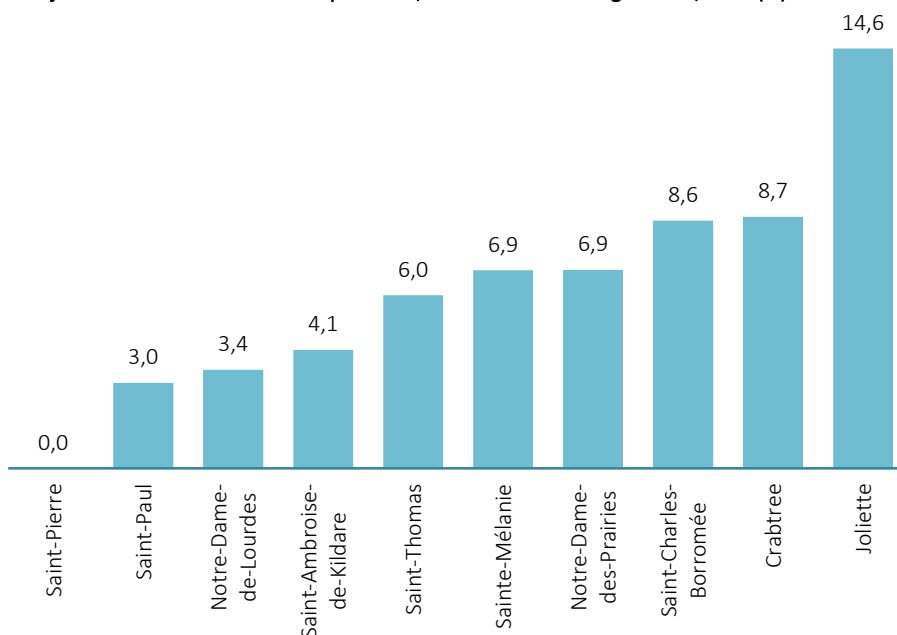
« Désigne le moyen de transport principal utilisé par une personne pour se rendre à son lieu de travail ».

Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui avaient un emploi ou étaient absentes de leur emploi ou de leur entreprise pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail ou sans adresse de travail fixe et dont le principal mode de transport pour le trajet domicile-travail est autres que l'auto, le camion ou la fourgonnette, 2021 (%)



Dans la MRC de Joliette, 91,3 % de la population occupée utilise l'auto, le camion ou la fourgonnette comme principal mode de transport pour se rendre au travail.

La part de la population occupée qui utilise un mode de transport « autres » pour se rendre au travail varie entre 0,0 % et 14,6 % à l'échelle des municipalités.

Joliette est la municipalité affichant la plus grande part de la population occupée utilisant un mode de transport « autres » pour se rendre au travail.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.

Distance parcourue du domicile au travail des personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail, 2021 (N et %)

	Inférieure à 15 kilomètres		Égale ou supérieure à 15 kilomètres		Total N
	N	%	N	%	
Saint-Paul	1 700	65,9	885	34,3	2 580
Crabtree	1 045	69,0	475	31,4	1 515
Saint-Pierre	60	66,7	10	11,1	90
Joliette	4 840	72,0	1 875	27,9	6 720
Saint-Thomas	845	64,5	475	36,3	1 310
Notre-Dame-des-Prairies	2 365	73,8	835	26,1	3 205
Saint-Charles-Borromée	3 445	77,4	1 005	22,6	4 450
Saint-Ambroise-de-Kildare	1 080	76,1	345	24,3	1 420
Notre-Dame-de-Lourdes	770	69,1	345	30,9	1 115
Sainte-Mélanie	735	61,5	460	38,5	1 195

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles de la MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-10-0461.ivt.

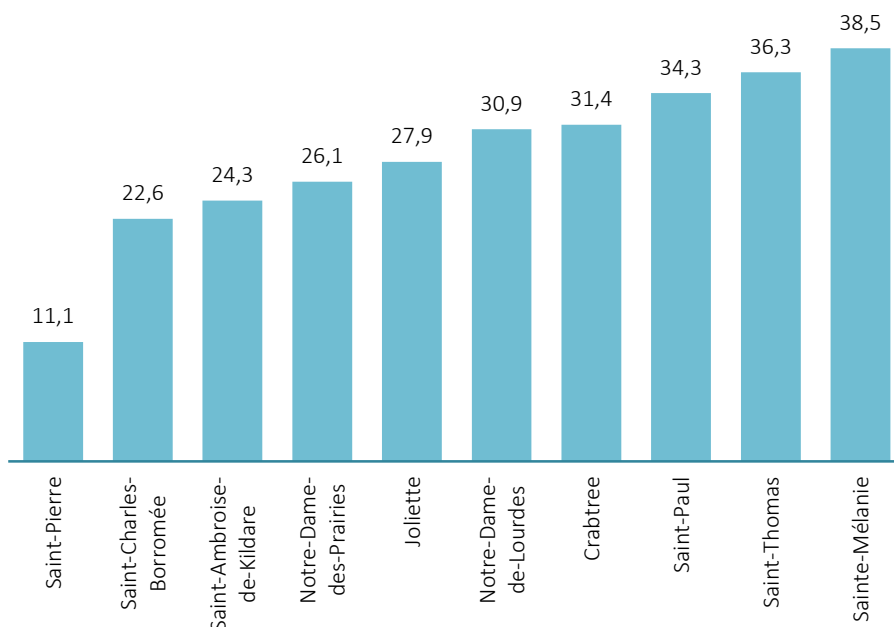
Distance (ligne droite) du domicile au travail

« Désigne la distance en ligne droite, en kilomètres, entre le domicile d'une personne et son lieu habituel de travail ».

Population active occupée

« Personnes âgées de 15 ans et plus, dans les ménages privés, qui avaient un emploi ou étaient absentes de leur emploi ou de leur entreprise pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, et qui ont déclaré avoir un lieu habituel de travail ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021 et juillet 2022.

Proportion de personnes actives occupées de 15 ans et plus dans les ménages privés ayant un lieu habituel de travail et dont la distance parcourue pour le trajet domicile-travail est égale ou supérieure à 15 kilomètres, 2021 (%)


Dans la MRC de Joliette, 28,5 % de la population occupée ayant un lieu habituel de travail parcourt 15 kilomètres ou plus pour se rendre au travail en 2021.

Cette part varie entre 11,1 % et 38,5 % à l'échelle des municipalités.

À Saint-Thomas, St-Paul et Sainte-Mélanie, plus d'une personne sur trois parmi la population occupée ayant un lieu habituel de travail parcourt 15 kilomètres ou plus pour se rendre au travail.

En raison des arrondis et des nombres parfois très petits, les résultats doivent être interprétés avec prudence.



Coup d'oeil

sur les municipalités
de la MRC Joliette

**Recensement
2021**

Service de surveillance, recherche et évaluation
Direction de santé publique

Chapitre 11 L'emploi

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Lanaudière**

Québec 

Auteurs

Geneviève Marquis
Carole Ralijaona

Collaborateurs

Abdezhar Bamohammi
Patrick Bellehumeur

Sous la coordination de

Élizabeth Cadieux

Conception graphique et mise en page

Geneviève Marquis

Ce document est disponible, en version électronique seulement, sur le site Web du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, au www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca sous *Documentation/Santé publique/Portraits populationnels*.

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée. Toute information extraite de ce document devra porter la source suivante :

MARQUIS, Geneviève, et Carole RALIJAONA. *Coup d'œil sur les municipalités de la MRC Joliette – Recensement 2021*, Joliette, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, janvier 2023.

Source de l'image : Canva

© Direction de santé publique, CISSS de Lanaudière, 2023

Dépôt légal

Premier trimestre 2023

ISBN 978-2-550-93129-4

Bibliothèque et Archives nationales du Québec



Mot du Service

Lorsqu'on veut mieux agir pour et avec la population, la connaissance des caractéristiques de celle-ci représente un atout indéniable. Ces informations seront d'autant plus utiles si elles sont jumelées, entre autres, avec les connaissances que les utilisateurs possèdent eux-mêmes de cette population.

Dans cette perspective, et avec la diffusion des données du Recensement canadien de 2021 par Statistique Canada, le Service de surveillance, recherche et évaluation propose l'actualisation de sa série *Coup d'œil*. Celle-ci est formée de documents pour les six municipalités régionales de comté (MRC) de la région (D'Autray, Joliette, L'Assomption, Les Moulins, Matawinie et Montcalm) déclinées par municipalité qui les composent, et un autre pour l'ensemble de la région qui met en évidence les données par MRC, Lanaudière-Nord, Lanaudière-Sud, Lanaudière et le Québec.

Toujours sous forme de fiches, chaque document présente les principaux indicateurs regroupés autour de chapitres portant sur le territoire, les familles, les ménages privés, le revenu, le logement, l'immigration et les minorités visibles, l'identité autochtone, la langue, la scolarité, la mobilité, le transport et le travail. Pour chaque indicateur, on y retrouve quelques faits saillants, un tableau et un graphique décrivant, lorsque possible, l'évolution entre 2016 et 2021.

Ces documents s'inscrivent dans le mandat de notre Service. D'une part, de fournir des outils qui informent des particularités de la population lanadoise et permettent de mieux identifier les populations vulnérables. D'autre part, de servir de guide pour contribuer à mieux orienter et planifier les services dans chaque communauté pour assurer l'amélioration de leur santé et de leur qualité de vie.

Élizabeth Cadieux

Chef de l'administration des programmes

Surveillance, recherche et évaluation



Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage chez les personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés, 2021 (%)

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
	%	%	%
Saint-Paul	69,8	67,1	3,9
Crabtree	64,0	60,0	6,0
Saint-Pierre	63,6	61,4	0,0
Joliette	53,6	49,1	8,4
Saint-Thomas	66,3	62,2	6,1
Notre-Dame-des-Prairies	56,2	52,7	6,4
Saint-Charles-Borromée	51,1	47,5	7,2
Saint-Ambroise-de-Kildare	66,4	63,6	4,2
Notre-Dame-de-Lourdes	66,1	59,5	9,8
Sainte-Mélanie	64,7	61,8	3,9

Notes : Les résultats peuvent différer d'un tableau à l'autre, et ce, pour un même indicateur, en raison des arrondis.

Les données officielles des MRC peuvent différer des sommes des municipalités en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, Recensement canadien de 2021, Fichier 98-401-X2021005.ivt

Taux d'activité

« Désigne le pourcentage de la population active pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021 par rapport à la population totale âgée de 15 ans et plus ».

Taux d'emploi

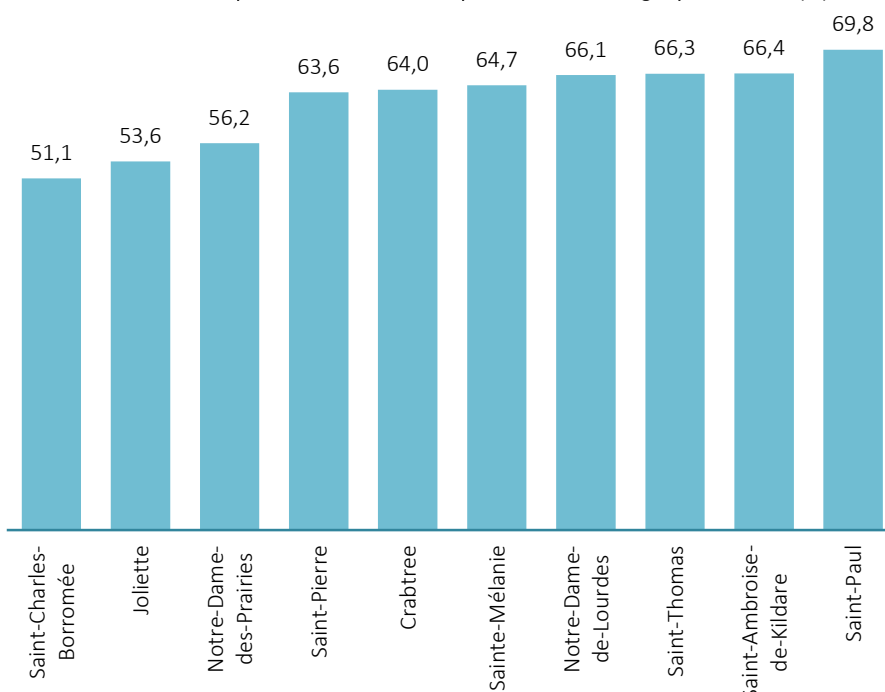
« Désigne le nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus ».

Taux de chômage

« Désigne le pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 2 mai au samedi 8 mai 2021 ».

Source : Statistique Canada, *Dictionnaire, Recensement de la population, 2021*, N° 98-301-X au catalogue, novembre 2021.

Taux d'activité chez les personnes de 15 ans et plus dans les ménages privés, 2021 (%)



Dans la MRC de Joliette en 2021, le taux d'activité chez les personnes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés atteint 57,9 %, tandis que le taux d'emploi et le taux de chômage se situent à 54,0 %, et 6,7 % respectivement.

Parmi les municipalités de la MRC, Saint-Paul se démarque par les taux d'activité et d'emploi les plus élevés, tandis que Saint-Charles-Borromée affiche les taux les plus faibles.

Les municipalités de Notre-Dame-de-Lourdes et de Joliette affichent les taux de chômage les plus élevés de la MRC en 2021.